



Cenovus Energy Inc.

États financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

(en dollars canadiens)

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS



Exercice clos le 31 décembre 2022

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE LA DIRECTION	3
RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT	4
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS	9
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL	10
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE	11
ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	12
TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE	13
NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	14
1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET INFORMATIONS SECTORIELLES	14
2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	19
3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES	19
4. JUGEMENTS COMPTABLES D'IMPORTANCE CRITIQUE ET PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDE RELATIVE AUX ESTIMATIONS	31
5. ACQUISITIONS	34
6. FRAIS GÉNÉRAUX ET FRAIS D'ADMINISTRATION	37
7. CHARGES FINANCIÈRES	37
8. COÛTS DE TRANSACTION ET D'INTÉGRATION	37
9. (PROFIT) PERTE DE CHANGE, MONTANT NET	37
10. SORTIES	37
11. CHARGES DE DÉPRÉCIATION ET REPRISES	38
12. AUTRES PRODUITS (CHARGES), MONTANT NET	44
13. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	44
14. MONTANTS PAR ACTION	46
15. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	47
16. COMPTES DÉBITEURS ET PRODUITS À RECEVOIR	47
17. STOCKS	48
18. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE	48
19. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION, MONTANT NET	48
20. IMMOBILISATIONS CORPORELLES, MONTANT NET	49
21. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, MONTANT NET	50
22. PARTENARIATS	51
23. AUTRES ACTIFS	52
24. GOODWILL	52
25. COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER	53
26. DETTE ET STRUCTURE FINANCIÈRE	53
27. OBLIGATIONS LOCATIVES	57
28. PAIEMENTS CONDITIONNELS	57
29. PASSIFS RELATIFS AU DÉMANTÈLEMENT	58
30. AUTRES PASSIFS	59
31. PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	59
32. CAPITAL SOCIAL ET BONS DE SOUSCRIPTION	63
33. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	65
34. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS	66
35. CHARGES DE PERSONNEL	68
36. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	69
37. INSTRUMENTS FINANCIERS	69
38. GESTION DES RISQUES	72
39. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE	75
40. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS	78

RAPPORT DE LA DIRECTION

Responsabilité de la direction relativement aux états financiers consolidés

La direction est responsable des états financiers consolidés ci-joints de Cenovus Energy Inc. Les états financiers consolidés ont été établis par la direction en dollars canadiens selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board et comprennent certaines estimations que la direction a jugées les plus appropriées.

Le conseil d'administration a approuvé l'information contenue dans les états financiers consolidés. Il s'acquitte de sa responsabilité à l'égard de ces états financiers principalement par l'entremise de son comité d'audit, formé de cinq administrateurs indépendants. Le comité d'audit a un mandat écrit qui respecte les exigences actuelles des lois canadiennes sur les valeurs mobilières et de la loi américaine intitulée *Sarbanes-Oxley Act of 2002* et, en principe, il se conforme volontairement aux lignes directrices sur les comités d'audit établies par la New York Stock Exchange. Le comité d'audit se réunit avec la direction et les auditeurs indépendants au moins une fois par trimestre pour passer en revue les états financiers consolidés et le rapport de gestion intermédiaires et en recommander l'approbation au conseil d'administration avant leur publication, et une fois par année pour examiner les états financiers consolidés et le rapport de gestion annuels et recommander leur approbation au conseil d'administration.

Évaluation faite par la direction relativement aux contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction est aussi responsable de la mise en place et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le système de contrôle interne a été conçu de façon à fournir à la direction une assurance raisonnable eu égard à la préparation et à la présentation des états financiers consolidés.

Les systèmes de contrôle interne, aussi bien conçus soient-ils, comportent des limites qui leur sont inhérentes. Par conséquent, même les systèmes jugés les plus efficaces ne peuvent donner qu'une assurance raisonnable de la qualité de la préparation et de la présentation des états financiers. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

La direction a procédé à une évaluation de la conception et de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2022, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. À la lumière de cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace au 31 décembre 2022.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, a été mandaté pour effectuer l'audit et exprimer des opinions indépendantes sur les états financiers consolidés et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2022, lesquelles sont exprimées dans son rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant daté du 15 février 2023. PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e. n.c. r. l. a exprimé de telles opinions.

/s/ Alexander J. Pourbaix

Alexander J. Pourbaix

Président et chef de la direction

Cenovus Energy Inc.

/s/ Jeffrey R. Hart

Jeffrey R. Hart

Vice-président directeur et chef des finances

Cenovus Energy Inc.

Le 15 février 2023



RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT

Aux actionnaires et au conseil d'administration de Cenovus Energy Inc.

Opinions sur les états financiers et le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit des états consolidés de la situation financière ci-joints de Cenovus Energy Inc. et de ses filiales (collectivement, la « société ») aux 31 décembre 2022 et 2021, et des états consolidés des résultats, du résultat global, des capitaux propres et des flux de trésorerie pour chacun des trois exercices compris dans la période close le 31 décembre 2022, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 31 décembre 2022, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « COSO »).

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2022 et 2021 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 décembre 2022, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. De plus, à notre avis, la société maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2022, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le COSO.

Fondement des opinions

La direction de la société est responsable des présents états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière figurant dans l'« Évaluation faite par la direction relativement aux contrôles internes à l'égard de l'information financière » ci-jointe. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés de la société et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (des États-Unis) (le « PCAOB ») et sommes tenus d'être indépendants de la société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace a été maintenu dans tous ses aspects significatifs.

Nos audits des états financiers consolidés ont compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des informations fournies dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables retenus et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, ainsi que des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à nos opinions.



Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : i) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image précise et fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Questions critiques de l'audit

Les questions critiques de l'audit communiquées ci-après sont des questions soulevées au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée, qui ont été ou qui devaient être communiquées au comité d'audit et i) qui sont liées à des comptes ou à des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés et ii) pour lesquelles nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication des questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant les questions critiques de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur celles-ci ni sur les comptes ou informations fournies auxquelles elles se rapportent.

Évaluation de terrains de sables bitumineux liée à l'acquisition de la participation restante de 50 % dans Sunrise Oil Sands Partnership

Tel qu'il est indiqué aux notes 3, 4 et 5 des états financiers consolidés, le 31 août 2022, la société a acquis la participation restante de 50 % dans Sunrise Oil Sands Partnership (« SOSP »), une entreprise commune du secteur des sables bitumineux, dans le cadre d'une acquisition comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises au moyen de la méthode de l'acquisition, qui exige que les actifs acquis et les passifs repris soient évalués à la juste valeur à la date d'acquisition, tout excédent du prix d'achat sur la juste valeur estimative de l'actif net acquis étant inscrit à titre de goodwill. La société ayant obtenu le contrôle de SOSP par étapes, la direction a réévalué la participation déjà détenue dans SOSP à la juste valeur, soit 1,6 G\$, à la date d'acquisition, et la contrepartie totale de la participation de 50 % nouvellement acquise s'est établie à 1,0 G\$. Les actifs acquis comprennent des terrains de sables bitumineux classés comme immobilisations corporelles et ils sont évalués à 3,2 G\$ sur une base de 100 %. La direction a évalué la juste valeur des terrains de sables bitumineux acquis à la date d'acquisition à l'aide d'un modèle de flux de trésorerie actualisés après impôt. La détermination de la juste valeur a exigé l'utilisation d'estimations et de jugements importants par la direction, y compris des hypothèses, relativement aux prix à terme des marchandises, aux volumes de production prévus, aux réserves estimées, aux dépenses d'investissement et aux charges d'exploitation futures, ainsi qu'au taux d'actualisation. Les estimations de la direction des réserves des terrains de sables bitumineux acquis ont été élaborées par des spécialistes de la direction, notamment des géologues et des ingénieurs professionnels de la société, et des évaluateurs de réserves agréés indépendants.

Les faits suivants ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures à l'égard de l'évaluation des terrains de sables bitumineux relativement à la participation restante de 50 % dans SOSP constituait une question critique de l'audit, en raison du fait que i) la direction a exercé un jugement important et a eu recours à des spécialistes de la direction, le cas échéant, pour déterminer la juste valeur des terrains de sables bitumineux acquis, ii) l'auditeur a exercé un degré élevé de jugement, de subjectivité et d'effort dans la mise en œuvre des procédures et l'évaluation des hypothèses importantes utilisées dans le modèle des flux de trésorerie actualisés utilisé pour évaluer les terrains de sables bitumineux acquis liés aux prix à terme des marchandises, aux volumes de production prévus, aux réserves estimées, aux dépenses d'investissement et aux charges d'exploitation futures, ainsi qu'au taux d'actualisation et iii) le travail d'audit a compris le recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées.



Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Dans le cadre de ces procédures, l'efficacité des contrôles liés aux justes valeurs estimées de la direction des terrains de sables bitumineux acquis a été testée. Ces procédures consistaient également, entre autres, à tester le processus utilisé par la direction pour déterminer la juste valeur des terrains de sables bitumineux acquis, notamment i) à évaluer le caractère approprié de la méthode utilisée par la direction pour faire cette estimation, ii) à tester l'exhaustivité et l'exactitude des données sous-jacentes utilisées par la direction pour déterminer la juste valeur et iii) à évaluer le caractère raisonnable des hypothèses importantes posées par la direction liées aux prix à terme des marchandises, aux volumes de production prévus, aux réserves estimées ainsi qu'aux dépenses d'investissement et aux charges d'exploitation futures relativement aux terrains de sables bitumineux acquis. L'évaluation des hypothèses importantes utilisées par la direction comprenait une évaluation du caractère raisonnable des hypothèses compte tenu de la performance actuelle et passée des terrains de sables bitumineux acquis et de la cohérence avec les prévisions de prix de l'industrie et de la cohérence avec les éléments probants, le cas échéant, obtenus dans d'autres volets de l'audit. Le travail des spécialistes de la direction a été utilisé aux fins de la mise en œuvre des procédures d'évaluation du caractère raisonnable de l'estimation des réserves visant à déterminer la juste valeur des terrains de sables bitumineux acquis. Préalablement à l'utilisation de ce travail, les compétences des spécialistes ont été comprises et la relation de la société avec ces derniers a été évaluée. Les procédures mises en œuvre ont aussi compris une évaluation de la méthode et des hypothèses utilisées par les spécialistes, des tests des données utilisées par ces derniers, ainsi qu'une évaluation de leurs conclusions. L'évaluation des hypothèses importantes utilisées par les spécialistes de la direction comprenait également une évaluation du caractère raisonnable des hypothèses compte tenu de la performance actuelle et passée des terrains de sables bitumineux acquis et de la cohérence avec les prévisions de prix de l'industrie et de la cohérence avec les éléments probants, le cas échéant, obtenus dans d'autres volets de l'audit. Des professionnels aux compétences et aux connaissances spécialisées ont été mis à contribution pour évaluer le caractère raisonnable de la juste valeur des terrains de sables bitumineux acquis déterminée par la direction, y compris le taux d'actualisation.

Évaluation de la perte de valeur / de la reprise de la perte de valeur des immobilisations corporelles pour chacune des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») du secteur Fabrication aux États-Unis (les « UGT du secteur Fabrication aux États-Unis »)

Tel qu'il est indiqué aux notes 1, 3, 4, 11 et 20 des états financiers consolidés, la direction évalue ses UGT afin de détecter des indices de perte de valeur ou de reprise d'une perte de valeur tous les trimestres ou lorsque des faits ou circonstances indiquent que la valeur comptable d'une UGT, déduction faite du cumul de la charge d'amortissement et d'épuisement et des pertes de valeur nettes, pourrait être supérieure à sa valeur recouvrable ou qu'une perte de valeur déjà comptabilisée puisse être reprise. S'il y a des indications de perte de valeur ou de reprise d'une perte de valeur, la valeur recouvrable de l'UGT correspond à la valeur d'utilité de l'actif ou à la juste valeur diminuée des coûts de sortie, selon le montant le plus élevé. Si une perte de valeur fait l'objet d'une reprise, la valeur comptable de l'actif est ramenée à l'estimation révisée correspondant à sa valeur recouvrable, mais uniquement si la valeur comptable ne dépasse pas le montant qui aurait été établi si aucune perte de valeur n'avait été constatée à l'égard de l'UGT au cours de périodes antérieures. Au 31 décembre 2022, la valeur des immobilisations corporelles de la société s'établissait à 4,5 G\$, déduction faite du cumul de la charge d'amortissement et d'épuisement et des pertes de valeur nettes liées à son secteur Fabrication aux États-Unis. La direction a déterminé des indices de dépréciation pour les UGT de Superior et de Toledo et a effectué un test de dépréciation de chacune de ces UGT au 31 décembre 2022. Il a été établi que la valeur comptable de ces UGT était supérieure à leur valeur recouvrable, et une perte de valeur globale de 1,5 G\$ a été comptabilisée à titre d'amortissement et d'épuisement supplémentaires. La direction a également déterminé des indices de reprise de perte de valeur pour les UGT de Wood River, de Borger et de Lima et a effectué un test de dépréciation de chacune de ces UGT au 31 décembre 2022. Il a été établi que la valeur recouvrable de ces UGT était supérieure à leur valeur comptable, et une perte de valeur globale de 1,2 G\$ a été comptabilisée à titre d'amortissement et d'épuisement supplémentaires. La direction a établi les valeurs recouvrables des immobilisations corporelles des UGT du secteur Fabrication aux États-Unis selon la juste valeur diminuée des coûts de sortie à l'aide de modèles de flux de trésorerie actualisés après impôt qui ont exigé l'utilisation d'hypothèses et de jugements importants par la direction relativement à la production, aux prix à terme du pétrole brut, aux marges de craquage à terme, aux charges d'exploitation futures, aux dépenses d'investissement futures et aux taux d'actualisation.



Les faits suivants ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures à l'égard de l'évaluation des pertes de valeur et des reprises de pertes de valeur des immobilisations corporelles pour chacune des UGT du secteur Fabrication aux États-Unis constituait une question critique de l'audit, en raison du fait que i) la direction a exercé un jugement important pour élaborer les valeurs recouvrables des UGT du secteur Fabrication aux États-Unis, ii) l'auditeur a exercé un degré élevé de jugement, de subjectivité et d'effort dans la mise en œuvre des procédures concernant les hypothèses importantes utilisées dans l'élaboration de ces estimations, y compris celles liées à la production, aux prix à terme du pétrole brut, aux marges de craquage à terme, aux dépenses d'investissement futures, aux charges d'exploitation futures et aux taux d'actualisation et iii) le travail d'audit a compris le recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Dans le cadre de ces procédures, l'efficacité des contrôles liés à la détermination par la direction des valeurs recouvrables des UGT du secteur Fabrication aux États-Unis a été testée. Ces procédures consistaient également, entre autres, à tester le processus utilisé par la direction pour déterminer les valeurs recouvrables des UGT du secteur Fabrication aux États-Unis, notamment i) à évaluer le caractère approprié des méthodes utilisées par la direction pour faire ces estimations, ii) à tester l'exhaustivité et l'exactitude des données sous-jacentes utilisées dans ces modèles, iii) à évaluer le caractère raisonnable des hypothèses posées par la direction liées notamment à la production, aux prix à terme du pétrole brut, aux marges de craquage à terme, aux dépenses d'investissement futures et aux charges d'exploitation futures. L'évaluation des hypothèses utilisées par la direction comprenait une évaluation du caractère raisonnable des hypothèses compte tenu de la performance actuelle et passée de la société, de la cohérence avec les prévisions de prix de l'industrie et de la cohérence avec les éléments probants, le cas échéant, obtenus dans d'autres volets de l'audit. Des professionnels aux compétences et aux connaissances spécialisées ont été mis à contribution pour évaluer le caractère raisonnable des valeurs recouvrables des UGT du secteur Fabrication aux États-Unis, y compris des taux d'actualisation utilisés.

Incidence des estimations des réserves sur les immobilisations corporelles, déduction faite des secteurs Sables bitumineux et Production extracôtière

Tel qu'il est indiqué aux notes 1, 3, 4, 11 et 20 des états financiers consolidés, la direction évalue ses UGT afin de détecter des indices de perte de valeur tous les trimestres ou lorsque des faits ou circonstances indiquent que la valeur comptable d'une UGT, déduction faite du cumul de la charge d'amortissement et d'épuisement et des pertes de valeur nettes, pourrait être supérieure à sa valeur recouvrable. La direction calcule la charge d'épuisement des immobilisations corporelles des sables bitumineux selon le mode de l'amortissement proportionnel au rendement en fonction des réserves prouvées estimées.

En ce qui a trait aux immobilisations corporelles de production extracôtière, la direction détermine la charge d'épuisement selon le mode de l'amortissement proportionnel au rendement en fonction des réserves exploitées et mises en valeur prouvées estimatives ou des réserves prouvées et probables. Les coûts assujettis à l'amortissement pour épuisement comprennent les coûts de mise en valeur futurs estimatifs qui seront engagés pour la mise en valeur des réserves prouvées ou des réserves prouvées et probables. Au 31 décembre 2022, la valeur nette des immobilisations corporelles de la société des secteurs Sables bitumineux et Production extracôtière s'établissait respectivement à 24,7 G\$ et 2,5 G\$. Au total, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société a comptabilisé une charge d'amortissement et d'épuisement de 3,3 G\$ et aucune perte de valeur liée aux immobilisations corporelles des secteurs Sables bitumineux et Production extracôtière.

La direction a déterminé de possibles indices de dépréciation pour l'UGT de Sunrise et a effectué un test de dépréciation de cet UGT au 31 décembre 2022. La direction a déterminé la valeur recouvrable de l'UGT de Sunrise (la « valeur recouvrable ») selon la juste valeur diminuée des coûts de sortie à l'aide d'un modèle de flux de trésorerie actualisés après impôt. La détermination de la valeur recouvrable a exigé l'utilisation d'hypothèses et de jugements importants par la direction relativement aux prix à terme des marchandises, aux volumes de production prévus, aux réserves estimées, aux dépenses d'investissement et aux charges d'exploitation futures, ainsi qu'au taux d'actualisation. Les estimations des réserves utilisées par la direction pour déterminer la valeur recouvrable et calculer la charge d'amortissement et d'épuisement liée aux immobilisations des secteurs Sables bitumineux et Production extracôtière ont été élaborées par des spécialistes de la direction, en particulier des évaluateurs de réserves indépendants agréés.



Les faits suivants ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures à l'égard de l'incidence des estimations des réserves sur les immobilisations corporelles, déduction faite des secteurs Sables bitumineux et Production extracôtière, constituait une question critique de l'audit : i) la direction a exercé un jugement important et a eu recours à des spécialistes de la direction pour élaborer les estimations des réserves ainsi que de la valeur recouvrable, ii) l'auditeur a exercé un degré élevé de jugement, de subjectivité et d'effort dans la mise en œuvre des procédures concernant les hypothèses importantes utilisées dans l'élaboration de ces estimations liées aux prix à terme des marchandises, aux volumes de production prévus, aux réserves estimées, aux dépenses d'investissement et aux charges d'exploitation futures, ainsi qu'au taux d'actualisation et iii) le travail d'audit a compris le recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Dans le cadre de ces procédures, l'efficacité des contrôles liés aux estimations des réserves de la direction, la détermination de la valeur recouvrable et les calculs de la charge d'amortissement et d'épuisement liée aux immobilisations corporelles des secteurs Sables bitumineux et Production extracôtière ont été testés. Ces procédures consistaient également, entre autres, à tester le processus utilisé par la direction pour déterminer la valeur recouvrable et la charge d'amortissement et d'épuisement des secteurs Sables bitumineux et Production extracôtière, notamment i) à évaluer le caractère approprié des méthodes utilisées par la direction pour faire ces estimations, ii) à tester l'exhaustivité, l'exactitude et la pertinence des données sous-jacentes utilisées par la direction pour déterminer la valeur recouvrable, iii) à évaluer le caractère raisonnable des hypothèses posées par la direction au moment d'élaborer les estimations des réserves et de la valeur recouvrable liées aux prix à terme des marchandises, aux volumes de production prévus ainsi qu'aux dépenses d'investissement et aux charges d'exploitation futures et iv) à tester les taux d'amortissement proportionnel au rendement utilisés pour calculer la charge d'amortissement et d'épuisement. Le travail de spécialistes de la direction a été utilisé aux fins de la mise en œuvre des procédures d'évaluation du caractère raisonnable de l'estimation des réserves visant à déterminer la valeur recouvrable et la charge d'amortissement et d'épuisement des secteurs Sables bitumineux et Production extracôtière. Préalablement à l'utilisation de ce travail, les compétences des spécialistes ont été comprises et la relation de la société avec ces derniers a été évaluée. Les procédures mises en œuvre ont aussi compris une évaluation des méthodes et des hypothèses importantes utilisées par les spécialistes, des tests des données utilisées par ces derniers, ainsi qu'une évaluation de leurs conclusions. L'évaluation des hypothèses importantes utilisées par les spécialistes de la direction liées aux prix à terme des marchandises, aux volumes de production prévus ainsi qu'aux dépenses d'investissement et aux charges d'exploitation futures comprenait une évaluation du caractère raisonnable des hypothèses compte tenu de la performance actuelle et passée de la société, de la cohérence avec les prévisions de prix de l'industrie et de la cohérence avec les éléments probants, le cas échéant, obtenus dans d'autres volets de l'audit. Des professionnels aux compétences et aux connaissances spécialisées ont été mis à contribution pour évaluer le caractère raisonnable de la valeur recouvrable, y compris du taux d'actualisation utilisé.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés

Calgary (Alberta) Canada

15 février 2023

Nous agissons à titre d'auditeur de la société depuis 2008.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	Notes	2022	2021 ¹⁾	2020
Produits des activités ordinaires	1			
Chiffre d'affaires brut		71 765	48 811	13 914
Déduire : Redevances		4 868	2 454	371
		66 897	46 357	13 543
Charges	1			
Marchandises achetées		33 801	23 326	5 681
Frais de transport et de fluidification		11 530	8 038	4 728
Charges d'exploitation		5 569	4 716	1 955
(Profit) perte lié à la gestion des risques	37	1 636	995	308
Amortissement et épusement	11, 20, 21, 23	4 679	5 886	3 464
Coûts de prospection		101	18	91
Résultat provenant des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	22	(15)	(57)	—
Frais généraux et frais d'administration	6	865	849	292
Charges financières	7	820	1 082	536
Produit d'intérêts		(81)	(23)	(9)
Coûts de transaction et d'intégration	8	106	349	29
(Profit) perte de change, montant net	9	343	(174)	(181)
(Profits) de réévaluation	5	(549)	—	—
Réévaluation des paiements conditionnels	28	162	575	(80)
(Profit) perte à la sortie d'actifs	10	(269)	(229)	(81)
Autres (produits) charges, montant net	12	(532)	(309)	40
Résultat avant impôt sur le résultat		8 731	1 315	(3 230)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	13	2 281	728	(851)
Résultat net		6 450	587	(2 379)
Résultat net par action ordinaire (\$)	14			
De base		3,29	0,27	(1,94)
Dilué		3,20	0,27	(1,94)

1) Voir la note 3X pour consulter les modifications apportées aux résultats des périodes précédentes.

Se reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars)

	Notes	2022	2021	2020
Résultat net		6 450	587	(2 379)
Autres éléments du résultat global, après impôt	33			
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :</i>				
Écarts actuariels liés aux prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	31	71	38	(8)
Variations de la juste valeur des instruments de capitaux propres à la JVAERG ¹⁾		2	—	—
<i>Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net :</i>				
Écart de change		713	(129)	(44)
Total des autres éléments du résultat global, après impôt		786	(91)	(52)
Résultat global		7 236	496	(2 431)

1) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »).

Se reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 décembre

(en millions de dollars)

	Notes	2022	2021
Actif			
Actif courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	4 524	2 873
Comptes débiteurs et produits à recevoir	16	3 473	3 870
Impôt sur le résultat à recouvrer		121	22
Stocks	17	4 312	3 919
Actifs détenus en vue de la vente	18	—	1 304
Total de l'actif courant		12 430	11 988
Trésorerie soumise à restrictions	29	209	186
Actifs de prospection et d'évaluation, montant net	1,19	685	720
Immobilisations corporelles, montant net	1,20	36 499	34 225
Actifs au titre de droits d'utilisation, montant net	1,21	1 845	2 010
Impôt sur le résultat à recouvrer		25	66
Participations dans des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	22	365	311
Autres actifs	23	342	431
Impôt sur le résultat différé	13	546	694
Goodwill	24	2 923	3 473
Total de l'actif		55 869	54 104
Passifs et capitaux propres			
Passif courant			
Comptes créditeurs et charges à payer	25	6 124	6 353
Emprunts à court terme	26	115	79
Obligations locatives	27	308	272
Paievements conditionnels	28	263	236
Impôt sur le résultat à payer		1 211	179
Passifs relatifs aux actifs détenus en vue de la vente	18	—	186
Total du passif courant		8 021	7 305
Dettes à long terme	26	8 691	12 385
Obligations locatives	27	2 528	2 685
Paievements conditionnels	28	156	—
Passifs relatifs au démantèlement	29	3 559	3 906
Autres passifs	30	1 042	929
Impôt sur le résultat différé	13	4 283	3 286
Total du passif		28 280	30 496
Capitaux propres		27 576	23 596
Participation ne donnant pas le contrôle		13	12
Total du passif et des capitaux propres		55 869	54 104
Engagements et éventualités	40		

Se reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés.

/s/ Keith A. MacPhail

Keith A. MacPhail

Administrateur

Cenovus Energy Inc.

/s/ Claude Mongeau

Claude Mongeau

Administrateur

Cenovus Energy Inc.

Le 15 février 2023

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars)

	Capitaux propres							Participations ne donnant pas le contrôle
	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Bons de souscription	Surplus d'apport	Résultats non distribués	CAERG ¹⁾	Total	
	(note 32)	(note 32)	(note 32)			(note 33)		
31 décembre 2019	11 040	—	—	4 377	2 957	827	19 201	—
Résultat net	—	—	—	—	(2 379)	—	(2 379)	—
Autres éléments du résultat global, après impôt	—	—	—	—	—	(52)	(52)	—
Total du résultat global	—	—	—	—	(2 379)	(52)	(2 431)	—
Charge de rémunération fondée sur des actions	—	—	—	14	—	—	14	—
Dividendes de base sur actions ordinaires	—	—	—	—	(77)	—	(77)	—
31 décembre 2020	11 040	—	—	4 391	501	775	16 707	—
Résultat net	—	—	—	—	587	—	587	—
Autres éléments du résultat global, après impôt	—	—	—	—	—	(91)	(91)	—
Total du résultat global	—	—	—	—	587	(91)	496	—
Actions ordinaires émises (note 5)	6 111	—	—	—	—	—	6 111	—
Actions ordinaires émises à l'exercice d'options sur actions	7	—	—	(1)	—	—	6	—
Achat d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique ²⁾ (note 32)	(145)	—	—	(120)	—	—	(265)	—
Actions privilégiées émises (note 5)	—	519	—	—	—	—	519	—
Bons de souscription émis (note 5)	—	—	216	—	—	—	216	—
Bons de souscription exercés	3	—	(1)	—	—	—	2	—
Charge de rémunération fondée sur des actions	—	—	—	14	—	—	14	—
Dividendes de base sur actions ordinaires	—	—	—	—	(176)	—	(176)	—
Dividendes sur actions privilégiées	—	—	—	—	(34)	—	(34)	—
Participation ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	12
31 décembre 2021	17 016	519	215	4 284	878	684	23 596	12
Résultat net	—	—	—	—	6 450	—	6 450	—
Autres éléments du résultat global, après impôt	—	—	—	—	—	786	786	—
Total du résultat global	—	—	—	—	6 450	786	7 236	—
Actions ordinaires émises à l'exercice d'options sur actions	170	—	—	(32)	—	—	138	—
Achat d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique ²⁾ (note 32)	(959)	—	—	(1 571)	—	—	(2 530)	—
Bons de souscription exercés	93	—	(31)	—	—	—	62	—
Charge de rémunération fondée sur des actions	—	—	—	10	—	—	10	—
Dividendes de base sur actions ordinaires	—	—	—	—	(682)	—	(682)	—
Dividendes variables sur actions ordinaires	—	—	—	—	(219)	—	(219)	—
Dividendes sur actions privilégiées	—	—	—	—	(35)	—	(35)	—
Participation ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	1
31 décembre 2022	16 320	519	184	2 691	6 392	1 470	27 576	13

1) Cumul des autres éléments du résultat global (« CAERG »).

2) Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« offre publique »).

Se reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars)

	Notes	2022	2021	2020
Activités d'exploitation				
Résultat net		6 450	587	(2 379)
Amortissement et épuisement	11,20,21,23	4 679	5 886	3 464
Réduction (reprise) de valeur des stocks		—	16	555
Réductions de valeur des stocks réalisées		—	(31)	(572)
Charge (produit) d'impôt différé	13	642	452	(838)
(Profit) perte latent lié à la gestion des risques	37	(126)	2	56
(Profit) perte de change latent	9	365	(312)	(131)
(Profit) perte de change réalisé à l'égard d'éléments hors exploitation		146	171	(33)
(Profits) de réévaluation	5	(549)	—	—
Réévaluation des paiements conditionnels, déduction faite de la trésorerie versée		(469)	400	(80)
(Profit) perte à la sortie d'actifs	10	(269)	(229)	(81)
Désactualisation des passifs relatifs au démantèlement	29	176	199	57
Résultat des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	22	(15)	(57)	—
Distributions reçues des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	22	65	137	—
Autres		(117)	27	99
Règlement de passifs relatifs au démantèlement		(150)	(102)	(42)
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie	39	575	(1 227)	198
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		11 403	5 919	273
Activités d'investissement				
Acquisitions, moins la trésorerie acquise	5	(397)	735	—
Dépenses d'investissement	19,20	(3 708)	(2 563)	(859)
Produit de la sortie d'actifs	10	1 514	435	38
Paieement à la sortie d'actifs	10	(50)	—	—
Trésorerie nette acquise à la reprise de passifs relatifs au démantèlement	5	—	75	—
Variation nette des placements et autres		(211)	17	(4)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	39	538	359	(38)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(2 314)	(942)	(863)
Flux de trésorerie compte non tenu des activités de financement, montant net		9 089	4 977	(590)
Activités de financement				
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme, montant net	39	34	(77)	117
Émission de titres d'emprunt à long terme		—	1 557	1 326
(Remboursement) de titres d'emprunt à long terme		(4 149)	(2 870)	(112)
Émission (remboursement) de titres d'emprunt à long terme renouvelables, montant net		—	(350)	(220)
Remboursement du capital des contrats de location	27	(302)	(300)	(197)
Actions ordinaires émises aux termes des régimes d'options sur actions		138	6	—
Achat d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique	32	(2 530)	(265)	—
Produit de l'exercice de bons de souscription		62	2	—
Dividendes de base versés sur les actions ordinaires	14	(682)	(176)	(77)
Dividendes variables versés sur les actions ordinaires	14	(219)	—	—
Dividendes versés sur les actions privilégiées		(26)	(34)	—
Autres		(2)	—	—
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(7 676)	(2 507)	837
Incidence des fluctuations du cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		238	25	(55)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		1 651	2 495	192
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		2 873	378	186
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		4 524	2 873	378

Se reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont en millions de dollars, à moins d'indication contraire.

Exercice clos le 31 décembre 2022

1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET INFORMATIONS SECTORIELLES

Cenovus Energy Inc., y compris ses filiales, (collectivement, « Cenovus » ou la « société »), constituent une société d'énergie intégrée ayant des activités de production de pétrole et de gaz naturel au Canada et dans la région Asie-Pacifique, ainsi que des activités de valorisation, de raffinage et de commercialisation au Canada et aux États-Unis. Le 1^{er} janvier 2021, Cenovus et Husky Energy Inc. (« Husky ») ont conclu une transaction visant le regroupement des deux sociétés au moyen d'un plan d'arrangement (l'« arrangement ») (voir la note 5C). La transaction portait sur les actifs en amont et de vastes infrastructures de transport, de stockage, de logistique et en aval de Husky. Les chiffres comparatifs rendent compte des résultats de Cenovus avant la clôture de l'arrangement le 1^{er} janvier 2021, et ne tiennent compte d'aucune donnée historique de Husky.

Cenovus est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, et ses actions ordinaires et ses bons de souscription d'actions ordinaires sont cotés à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à celle de New York, alors que ses actions privilégiées rachetables cumulatives de série 1, de série 2, de série 3, de série 5 et de série 7 sont cotées à la TSX. Son siège social et bureau administratif est situé au 4100, 225 6 Avenue S.W., Calgary (Alberta) Canada, T2P 1N2. L'information sur la base d'établissement des présents états financiers consolidés se trouve à la note 2.

La direction a établi les secteurs opérationnels en fonction de renseignements examinés périodiquement aux fins de prise de décisions, d'affectation des ressources et d'évaluation de la performance opérationnelle par les principaux décideurs de Cenovus en ce qui a trait aux activités d'exploitation. Les secteurs d'exploitation de la société sont regroupés selon leurs emplacements, la nature des activités ou une combinaison de ces facteurs. La société évalue la performance financière de ses secteurs opérationnels principalement en fonction des marges d'exploitation.

En septembre 2022, la société a conclu la cession de la majorité de son réseau de points de vente de carburant au détail. Par conséquent, la direction a choisi de regrouper les activités restantes liées aux carburants commerciaux et les activités de vente de carburant au détail historiques et de les inclure dans le secteur Fabrication au Canada. Les activités de commercialisation du secteur Fabrication au Canada présentent des produits et services, des types de clients, et des méthodes de distribution similaires, et sont exercées dans le même cadre réglementaire que les activités liées aux carburants commerciaux. Les activités liées aux carburants commerciaux comprennent des établissements à carte-accès, des services de livraison de carburant en vrac et des relais routiers partout au Canada. Les chiffres des périodes comparatives ont fait l'objet d'une nouvelle présentation pour rendre compte de ce changement (voir la note 3X).

Les secteurs à présenter de la société sont les suivants :

Secteurs en amont

- **Sables bitumineux**, qui se consacre aux activités de mise en valeur et de production de bitume et de pétrole lourd dans le nord de l'Alberta et la Saskatchewan. Les actifs de sables bitumineux de Cenovus comprennent les projets de Foster Creek, Christina Lake, Sunrise et les actifs de production par méthode thermique et de pétrole lourd classique de Lloydminster. Cenovus détient et exploite conjointement des réseaux de collecte et des terminaux de pipelines par l'intermédiaire d'une participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans Husky Midstream Limited Partnership (« HMLP »). Les activités de vente et de transport de la production de Cenovus et de volumes de marchandises de tiers sont gérées et commercialisées grâce à l'accès de la société à la capacité des pipelines et des installations de stockage de tiers au Canada et aux États-Unis, ce qui lui permet d'optimiser les gammes de produits, les points de livraison, les engagements de transport et la diversification de la clientèle.
- **Hydrocarbures classiques**, qui comprend des actifs riches en liquides de gaz naturel (« LGN ») et en gaz naturel dans les zones d'exploitation Elsworth-Wapiti, Kaybob-Edson, Clearwater et Rainbow Lake de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, et des participations dans de nombreuses installations de traitement du gaz naturel. La production de LGN et de gaz naturel de Cenovus est commercialisée et transportée avec des volumes de marchandises de tiers supplémentaires grâce à l'accès de la société à la capacité des pipelines, des terminaux d'exportation et des installations de stockage de tiers, ce qui lui procure la souplesse nécessaire pour accéder au marché et optimiser les gammes de produits, les points de livraison, les engagements de transport et la diversification de la clientèle.
- **Production extracôtière**, qui comprend les activités d'exploitation, de prospection et de mise en valeur extracôtières en Chine et sur la côte est du Canada, ainsi que la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans la coentreprise Husky-CNOOC Madura Ltd. (« HCML »), en Indonésie.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

Secteurs en aval

- **Fabrication au Canada**, qui comprend le complexe de valorisation et de raffinage d'asphalte de Lloydminster que la société détient et exploite pour la conversion du pétrole lourd et du bitume en pétrole brut synthétique, en diesel, en asphalte et en d'autres produits connexes. De plus, Cenovus est propriétaire-exploitant du terminal de transport ferroviaire de pétrole brut de Bruderheim et de deux usines d'éthanol. Les activités liées aux carburants commerciaux de la société partout au Canada sont prises en compte dans ce secteur. Cenovus commercialise sa production et des volumes de produits de base de tiers dans le but d'utiliser son réseau intégré d'actifs pour optimiser la valeur.
- **Fabrication aux États-Unis**, qui comprend les activités de raffinage du pétrole brut nécessaires à la production d'essence, de diesel, de carburacteur, d'asphalte et d'autres produits à la raffinerie de Lima et à la raffinerie de Superior (entièrement détenues), aux raffineries de Wood River et de Borger (détenues conjointement avec l'exploitant Phillips 66) et à la raffinerie de Toledo (détenue conjointement avec l'exploitant BP Products North America Inc. (« BP »)). Cenovus commercialise également ses propres volumes de produits raffinés du pétrole et ceux de tiers, dont l'essence, le diesel et le carburacteur.

Activités non sectorielles et éliminations

- **Activités non sectorielles et éliminations**, qui comprend les coûts engagés à l'échelle de la société à l'égard des frais généraux et frais d'administration, des activités de financement et des profits ou pertes liés à la gestion des risques relativement aux instruments dérivés des activités non sectorielles et au change. Les éliminations comprennent les ajustements au titre de la consommation interne de gaz naturel entre les secteurs, les services de transbordement fournis au secteur Sables bitumineux par le terminal de transport ferroviaire de pétrole brut de la société, la production de pétrole brut servant de charge d'alimentation pour les secteurs Fabrication au Canada et Fabrication aux États-Unis, la vente de condensat extrait de la production de pétrole brut fluidifié dans le secteur Fabrication au Canada et vendu au secteur Sables bitumineux ainsi que les profits latents liés aux stocks. Les éliminations sont constatées en fonction des prix du marché courants.

A) Résultats d'exploitation — Informations sectorielles et opérationnelles

Exercices clos les 31 décembre,	En amont											
	Sables bitumineux			Hydrocarbures classiques			Production extracôtière			Total		
	2022	2021 ¹⁾	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021 ¹⁾	2020
Produits des activités ordinaires												
Chiffre d'affaires brut	34 775	22 827	8 804	4 332	3 235	904	2 020	1 782	—	41 127	27 844	9 708
Déduire : Redevances	4 493	2 196	331	298	150	40	77	108	—	4 868	2 454	371
	30 282	20 631	8 473	4 034	3 085	864	1 943	1 674	—	36 259	25 390	9 337
Charges												
Marchandises achetées	4 810	2 404	1 262	2 023	1 655	268	—	—	—	6 833	4 059	1 530
Frais de transport et de fluidification	12 036	8 625	4 683	143	74	81	15	15	—	12 194	8 714	4 764
Charges d'exploitation (Profit) perte réalisé lié à la gestion des risques	2 930	2 451	1 156	541	551	320	318	239	—	3 789	3 241	1 476
	1 527	786	268	92	2	—	—	—	—	1 619	788	268
Marge d'exploitation (Profit) perte latent lié à la gestion des risques	8 979	6 365	1 104	1 235	803	195	1 610	1 420	—	11 824	8 588	1 299
	(68)	18	57	13	1	—	—	—	—	(55)	19	57
Amortissement et épuisement	2 763	2 666	1 687	370	3	880	585	492	—	3 718	3 161	2 567
Coûts de prospection	9	16	9	1	(3)	82	91	5	—	101	18	91
Résultat des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	8	(5)	—	—	—	—	(23)	(47)	—	(15)	(52)	—
Résultat sectoriel	6 267	3 670	(649)	851	802	(767)	957	970	—	8 075	5 442	(1 416)

1) Les résultats de la période antérieure ont été rajustés pour tenir compte de façon plus exacte des frais de fluidification (voir la note 3X).

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

Exercices clos les 31 décembre	En aval								
	Fabrication au Canada			Fabrication aux États-Unis			Total		
	2022	2021 ¹⁾	2020	2022	2021	2020	2022	2021 ¹⁾	2020
Produits des activités ordinaires									
Chiffre d'affaires brut	7 792	6 215	82	30 310	20 043	4 733	38 102	26 258	4 815
Déduire : Redevances	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	7 792	6 215	82	30 310	20 043	4 733	38 102	26 258	4 815
Charges									
Marchandises achetées	6 389	5 156	—	26 112	17 955	4 429	32 501	23 111	4 429
Frais de transport et de fluidification	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Charges d'exploitation	704	486	37	2 346	1 772	748	3 050	2 258	785
(Profit) perte réalisé lié à la gestion des risques	—	—	—	112	104	(21)	112	104	(21)
Marge d'exploitation	699	573	45	1 740	212	(423)	2 439	785	(378)
(Profit) perte latent lié à la gestion des risques	—	—	—	18	1	(1)	18	1	(1)
Amortissement et épuisement	208	226	8	640	2 381	728	848	2 607	736
Coûts de prospection	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Résultat des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Résultat sectoriel	491	347	37	1 082	(2 170)	(1 150)	1 573	(1 823)	(1 113)

1) Les résultats de la période antérieure ont fait l'objet d'une nouvelle présentation. En septembre 2022, la société s'est départie de la majorité de ses activités de vente de carburant au détail. Le secteur Vente a été regroupé avec le secteur Fabrication au Canada (voir la note 3X).

Exercices clos les 31 décembre	Activités non sectorielles et éliminations			Chiffres consolidés		
	2022	2021 ^{1) 2)}	2020	2022	2021 ^{1) 2)}	2020
	Produits des activités ordinaires					
Chiffre d'affaires brut	(7 464)	(5 291)	(609)	71 765	48 811	13 914
Déduire : Redevances	—	—	—	4 868	2 454	371
	(7 464)	(5 291)	(609)	66 897	46 357	13 543
Charges						
Marchandises achetées	(5 533)	(3 844)	(278)	33 801	23 326	5 681
Frais de transport et de fluidification	(664)	(676)	(36)	11 530	8 038	4 728
Charges d'exploitation	(1 270)	(783)	(306)	5 569	4 716	1 955
(Profit) perte réalisé lié à la gestion des risques	31	101	5	1 762	993	252
(Profit) perte latent lié à la gestion des risques	(89)	(18)	—	(126)	2	56
Amortissement et épuisement	113	118	161	4 679	5 886	3 464
Coûts de prospection	—	—	—	101	18	91
Résultat des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	(5)	—	(15)	(57)	—
Résultat sectoriel	(52)	(184)	(155)	9 596	3 435	(2 684)
Frais généraux et frais d'administration	865	849	292	865	849	292
Charges financières	820	1 082	536	820	1 082	536
Produit d'intérêts	(81)	(23)	(9)	(81)	(23)	(9)
Coûts de transaction et d'intégration	106	349	29	106	349	29
(Profit) perte de change, montant net	343	(174)	(181)	343	(174)	(181)
(Profits) de réévaluation	(549)	—	—	(549)	—	—
Réévaluation des paiements conditionnels	162	575	(80)	162	575	(80)
(Profit) perte à la sortie d'actifs	(269)	(229)	(81)	(269)	(229)	(81)
Autres (produits) charges, montant net	(532)	(309)	40	(532)	(309)	40
	865	2 120	546	865	2 120	546
Résultat avant impôt sur le résultat				8 731	1 315	(3 230)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat				2 281	728	(851)
Résultat net				6 450	587	(2 379)

1) Les résultats de la période antérieure ont été rajustés pour tenir compte de façon plus exacte des frais de fluidification (voir la note 3X).

2) Les résultats de la période antérieure ont fait l'objet d'une nouvelle présentation. En septembre 2022, la société s'est départie de la majorité de ses activités de vente de carburant au détail. Le secteur Vente a été regroupé avec le secteur Fabrication au Canada (voir la note 3X).

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2022

B) Produits des activités ordinaires par produit

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021	2020
En amont			
Pétrole brut ¹⁾	29 834	19 877	8 017
LGN ¹⁾	2 346	1 983	727
Gaz naturel	3 690	3 032	535
Autres	389	498	58
En aval			
Fabrication au Canada			
Pétrole brut synthétique	2 360	1 951	—
Asphalte	620	477	—
Autres produits et services ²⁾	4 812	3 787	82
Fabrication aux États-Unis			
Essence	14 116	10 111	2 352
Diesel et distillat	11 453	6 429	1 569
Autres produits	4 741	3 503	812
Activités non sectorielles et éliminations²⁾	(7 464)	(5 291)	(609)
Résultat consolidé	66 897	46 357	13 543

1) Les résultats de la période antérieure ont fait l'objet d'une nouvelle présentation. Les ventes de condensats par des tiers précédemment prises en compte dans le pétrole brut ont été regroupées avec les LGN.

2) Les résultats de la période antérieure ont fait l'objet d'une nouvelle présentation. Le secteur Vente a été regroupé avec le secteur Fabrication au Canada (voir la note 3X).

C) Information géographique

Exercices clos les 31 décembre	Produits des activités ordinaires ¹⁾		
	2022	2021	2020
Canada	33 222	23 768	8 715
États-Unis	32 313	21 326	4 828
Chine	1 362	1 263	—
Résultat consolidé	66 897	46 357	13 543

1) Les produits des activités ordinaires par secteur géographique ont été reclassés en fonction de l'endroit où sont exercées les activités.

31 décembre	Actif non courant ¹⁾	
	2022	2021 ²⁾
Canada	35 194	33 981
États-Unis	4 824	4 093
Chine	2 064	2 583
Indonésie	365	311
Résultat consolidé	42 447	40 968

1) Rend compte des actifs de prospection et d'évaluation, des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation, de l'impôt sur le résultat à recouvrer, des participations dans des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, des métaux précieux, des immobilisations incorporelles et du goodwill.

2) Le secteur Canada ne rend pas compte des actifs détenus en vue de la vente de 1,3 G\$ sortis en 2022.

Principaux clients

En ce qui a trait à la commercialisation et à la vente du pétrole brut, des LGN, du gaz naturel et des produits raffinés appartenant à Cenovus et achetés par celle-ci, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, Cenovus avait deux clients (deux en 2021 et trois en 2020) qui, pris individuellement, représentaient plus de 10 % de son chiffre d'affaires brut consolidé. Les ventes effectuées à ces clients, d'importantes sociétés d'énergie de renommée internationale ayant une notation de première qualité, se sont élevées respectivement à environ 16,1 G\$ et 9,1 G\$ (8,5 G\$ et 6,8 G\$ en 2021 et 4,3 G\$, 1,8 G\$ et 1,5 G\$ en 2020) et sont comptabilisées par tous les secteurs d'exploitation de la société.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2022

D) Actifs par secteur

31 décembre	Actifs de prospection et d'évaluation		Immobilisations corporelles		Actifs au titre de droits d'utilisation	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Sables bitumineux	674	653	24 657	22 535	638	754
Hydrocarbures classiques	6	6	2 020	2 174	2	2
Production extracôtière	5	61	2 549	2 822	152	160
Fabrication au Canada ¹⁾	—	—	2 466	2 558	252	388
Fabrication aux États-Unis	—	—	4 482	3 745	329	252
Activités non sectorielles et éliminations	—	—	325	391	472	454
Résultat consolidé	685	720	36 499	34 225	1 845	2 010

31 décembre	Goodwill		Total de l'actif	
	2022	2021	2022	2021 ²⁾
Sables bitumineux	2 923	3 473	32 248	31 070
Hydrocarbures classiques	—	—	2 410	3 026
Production extracôtière	—	—	3 339	3 597
Fabrication au Canada ¹⁾	—	—	3 172	3 884
Fabrication aux États-Unis ³⁾	—	—	8 324	7 509
Activités non sectorielles et éliminations ³⁾	—	—	6 376	5 018
Résultat consolidé	2 923	3 473	55 869	54 104

1) Les résultats de la période antérieure ont fait l'objet d'une nouvelle présentation. Les immobilisations corporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation et l'actif total ROU des activités restantes liées aux carburants commerciaux et des activités de vente de carburant au détail historiques ont été regroupés avec le secteur Fabrication au Canada.

2) Le total de l'actif rend compte des actifs détenus en vue de la vente de 1,3 G\$ sortis en 2022.

3) Les résultats de la période antérieure ont fait l'objet d'une nouvelle présentation de façon; ainsi, l'impôt sur le résultat à recouvrer et les actifs d'impôt différé du secteur de la Fabrication aux États-Unis sont dorénavant présentés dans le secteur Activités non sectorielles et éliminations.

E) Dépenses d'investissement¹⁾

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021	2020
Dépenses d'investissement			
Sables bitumineux	1 792	1 019	427
Hydrocarbures classiques	344	222	78
Production extracôtière			
Asie-Pacifique	8	21	—
Atlantique	302	154	—
Total par produit en amont	2 446	1 416	505
Fabrication au Canada ²⁾	117	68	33
Fabrication aux États-Unis	1 059	995	243
Total par produit en aval	1 176	1 063	276
Activités non sectorielles et éliminations	86	84	60
	3 708	2 563	841
Acquisitions (note 5)			
Sables bitumineux ³⁾	1 609	5 005	6
Hydrocarbures classiques	12	551	12
Production extracôtière ⁴⁾	—	3 129	—
Fabrication au Canada ²⁾	—	2 973	—
Fabrication aux États-Unis	—	1 618	—
Activités non sectorielles et éliminations	—	156	—
	1 621	13 432	18
Dépenses d'investissement totales	5 329	15 995	859

1) Comprennent les dépenses consacrées aux immobilisations corporelles et aux actifs de prospection et d'évaluation, ainsi que les intérêts capitalisés.

2) Les résultats de la période antérieure ont fait l'objet d'une nouvelle présentation. Le secteur Vente a été regroupé avec le secteur Fabrication au Canada (voir la note 3X).

3) Cenovus est présumée avoir sorti sa participation antérieure dans Sunrise Oil Sands Partnership (« SOSP ») et les avoir acquises de nouveau selon la Norme internationale d'information financière IFRS 3, Regroupements d'entreprises (« IFRS 3 »). L'acquisition ci-dessus ne rend pas compte de la juste valeur de la participation antérieure dans SOSP de 1,6 G\$.

4) Compte non tenu des dépenses en immobilisations liées à la coentreprise HCML, qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Dans les présents états financiers consolidés, tous les montants en dollars sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les symboles « \$ CA » et « \$ » désignent le dollar canadien et le symbole « \$ US » désigne le dollar américain.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux IFRS, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board, et aux interprétations de l'International Financial Reporting Interpretations Committee.

Les présents états financiers consolidés ont été dressés selon la base du coût historique, exception faite de ce qui est mentionné dans les méthodes comptables de la société présentées à la note 3.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la société le 15 février 2023.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

A) Périmètres de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de Cenovus et de ses filiales. Les filiales sont des entités à l'égard desquelles la société a le contrôle. Les filiales sont consolidées à partir de la date de prise de contrôle et restent consolidées jusqu'au moment de la perte de contrôle. Toutes les opérations intersociétés, les soldes ainsi que les profits et les pertes latents découlant d'opérations intersociétés sont éliminés à la consolidation.

Les participations dans des partenariats sont classées comme des entreprises communes ou des coentreprises en fonction des droits et des obligations des parties à l'accord. Une entreprise commune est un accord en vertu duquel la société a des droits sur les actifs et des obligations à l'égard des passifs relatifs à l'accord. Les comptes de la société reflètent sa quote-part des actifs, passifs, produits et charges relativement aux activités qu'elle exerce par le truchement d'entreprises communes. Une partie des activités de la société a trait à des coentreprises, qui sont comptabilisées à l'aide de la méthode de la mise en équivalence.

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la société exerce une influence notable, mais qu'elle ne contrôle pas ou ne contrôle pas conjointement. Les participations dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et sont comptabilisées au coût et ajustées par la suite pour tenir compte de la quote-part revenant à la société du résultat net et des autres éléments du résultat global (« AERG ») de l'entreprise associée.

B) Écart de conversion

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la société sont le dollar canadien. Les actifs et les passifs des établissements de la société à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation de la société sont convertis dans la monnaie de présentation de la société aux cours de clôture de la période, tandis que les produits et les charges le sont aux cours moyens de la période. Les profits et pertes de change se rapportant aux établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les AERG, à titre d'écart de conversion.

Lorsque la société cède la totalité d'une participation dans un établissement à l'étranger ou qu'elle en perd le contrôle ou le contrôle conjoint ou que son influence n'est plus significative, les profits ou les pertes de change découlant de la participation et cumulés dans les autres éléments du résultat global sont constatés en résultat net. Lorsque la société cède une partie d'une participation dans un établissement à l'étranger qui demeure toutefois une filiale, un montant proportionnel des profits et des pertes cumulés dans les autres éléments du résultat global est réparti entre les participations qui donnent le contrôle et celles qui ne le donnent pas.

Opérations et soldes

Les opérations en monnaies étrangères sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives aux cours du change en vigueur à la date de chacune des opérations. Les actifs et passifs monétaires de la société qui sont libellés en monnaies étrangères sont convertis dans sa monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à la date de clôture. Tout profit ou perte est porté aux états consolidés des résultats.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

C) Comptabilisation des produits

Les produits des activités ordinaires sont évalués selon la contrepartie précisée dans un contrat conclu avec un client et ils ne tiennent pas compte des montants recouverts au nom de tiers. Cenovus comptabilise les produits des activités ordinaires lorsqu'elle cède le contrôle du produit ou du service à un client, soit habituellement lorsque le titre passe de la société à son client.

Les transactions d'achat et de vente de marchandises auprès d'une même partie conclues en considération l'une de l'autre sont comptabilisées à leur montant net. Les produits liés aux services offerts dans le cadre desquels Cenovus agit comme mandataire sont comptabilisés lorsque les services sont fournis.

Cenovus comptabilise les produits des activités ordinaires provenant des principaux produits et services suivants :

- Vente de pétrole brut, de LGN et de gaz naturel.
- Vente de produits pétroliers et de produits raffinés.
- Services de traitement du pétrole brut et du gaz naturel.
- Transport par pipeline, fluidification du pétrole brut et stockage du pétrole brut, des diluants et du gaz naturel.
- Droits liés aux services de transbordement d'hydrocarbures.
- Services de construction.

La société respecte ses obligations de fournir une prestation déterminées dans les contrats avec les clients à la livraison du pétrole brut, des LGN, du gaz naturel et des produits pétroliers et raffinés, soit normalement à un moment précis. Les obligations de fournir une prestation liées aux produits tirés du traitement du pétrole brut et du gaz naturel, aux services de transport et aux services de transbordement sont respectées progressivement à mesure que le service est fourni. Cenovus vend habituellement sa production de pétrole brut, de LGN, de gaz naturel et de produits pétroliers et raffinés en vertu de contrats à prix variables. Le prix de transaction dans le cadre de contrats à prix variables repose sur le prix des marchandises, ajusté au titre de la qualité, de l'emplacement et d'autres facteurs. Les produits associés au traitement du gaz naturel, aux services de transport et aux services de transbordement sont généralement fondés sur des contrats à prix fixe.

Les produits tirés des services de construction sont comptabilisés à l'égard des services d'entrepreneur général que la société fournit à HMLP aux termes de contrats à prix fixe et de contrats à régie. Les produits découlant de contrats de construction à prix fixe sont comptabilisés à mesure que les obligations de prestation sont satisfaites alors que les produits découlant de contrats à régie sont comptabilisés à mesure que sont exécutés les services.

La société conclut des contrats d'achat ferme dans le cadre desquels elle s'engage à fournir des produits à long terme et les acheteurs s'engagent à verser une somme minimale, qu'ils prennent livraison ou non des produits concernés. Si un acheteur a le droit de reporter une livraison à une date ultérieure, l'obligation de prestation n'est pas satisfaite et le produit est reporté pour n'être comptabilisé que lorsque le produit est livré ou que la clause de report cesse de s'appliquer.

Les transactions génératrices de produits de Cenovus ne contiennent aucune composante financement importante et les paiements sont habituellement exigibles dans les 30 jours suivant la comptabilisation des produits des activités ordinaires. La société n'ajuste pas les prix de transaction visant à rendre compte de la composante financement importante lorsque la période entre le transfert des biens ou des services promis aux clients et le paiement du client est inférieure à un an. La société ne présente ni ne mesure d'information sur les obligations de prestation qui restent à remplir dont la durée initiale prévue est de un an ou moins, et elle n'a aucun contrat à long terme à l'exception de certains contrats de construction avec HMLP et des contrats d'achat ferme dont les obligations de prestation n'ont pas été satisfaites.

D) Marchandises achetées

Le coût de raffinage de la charge d'alimentation, du pétrole brut et des diluants acquis aux fins des activités d'optimisation ainsi que les coûts associés au transport des produits raffinés vers les marchés sont inscrits à titre de produits achetés.

E) Frais de transport et de fluidification

Les frais liés au transport de pétrole brut, de LGN et de gaz naturel dans le cadre des activités en amont, y compris le coût des diluants utilisés pour la fluidification, sont constatés lorsque le produit est vendu.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

F) Coûts de prospection

Les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux de prospecter (les coûts de pré-prospection) sont comptabilisés en charges à titre de coûts de prospection au cours de la période durant laquelle ils sont engagés.

Certains coûts engagés après l'obtention des droits légaux de prospecter sont initialement incorporés à l'actif. S'il est établi que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du champ, du projet ou de la zone sont impossibles ou si la société décide d'interrompre les activités de prospection et d'évaluation, les coûts cumulés non recouvrables sont comptabilisés en charges à titre de coûts de prospection.

G) Régimes d'avantages du personnel

La société offre à ses salariés un régime de retraite qui comprend une composante de cotisations définies ou une composante de prestations définies.

D'autres avantages postérieurs à l'emploi (« AAPE ») sont offerts aux employés admissibles. Dans certains cas, les avantages sont fournis par le truchement de régimes de soins de santé auxquels cotisent la société, les employés, les employés à la retraite et les membres de la famille couverts. Certains régimes ne prévoient aucun financement des avantages avant la retraite.

La charge de retraite du régime à cotisations définies est inscrite lorsque les prestations sont gagnées.

Le coût des régimes de retraite à prestations définies et des AAPE est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Le montant comptabilisé dans les autres passifs des états consolidés de la situation financière au titre des régimes de retraite à prestations définies et des AAPE correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, diminuée de la juste valeur des actifs des régimes. Tout excédent résultant de ce calcul ne peut être supérieur à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements par les régimes ou sous forme de diminutions des cotisations futures aux régimes.

Les variations de l'obligation au titre des prestations définies découlant des coûts des services, des intérêts nets et des réévaluations sont comptabilisées comme suit :

- Les coûts des services, notamment les coûts des services rendus au cours de l'exercice, les coûts des services passés et les profits et pertes sur réduction ou liquidation, sont constatés à même le coût des prestations de retraite.
- Les intérêts nets sont obtenus par application du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice à l'actif ou au passif net au titre des prestations définies évalué. La charge d'intérêts et le produit d'intérêts sur le montant net des passifs et des actifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés à même le coût des prestations de retraite dans les charges d'exploitation, les frais généraux et frais d'administration ainsi que les immobilisations corporelles et les actifs de prospection et d'évaluation.
- Les réévaluations, c'est-à-dire les écarts actuariels, l'incidence des variations du plafond de l'actif (exclusion faite des intérêts) et le rendement des actifs des régimes (exclusion faite du produit d'intérêts), sont passées en charges ou créditées aux capitaux propres dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles sont effectuées. Les réévaluations ne sont pas reclassées en résultat net au cours de périodes ultérieures.

Les charges au titre des prestations de retraite sont comptabilisées dans les charges d'exploitation, les frais généraux et frais d'administration, les immobilisations corporelles ou les actifs de prospection et d'évaluation, selon le poste où sont comptabilisés les salaires des employés rendant les services.

H) Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les subventions seront reçues et que l'ensemble des conditions attachées aux subventions sont respectées. Lorsqu'une subvention est reçue, mais que l'assurance raisonnable ne peut être fournie et que les conditions ne sont pas respectées, la subvention est comptabilisée comme un passif différé jusqu'à ce que les conditions soient respectées. Les subventions liées à des actifs sont déduites de la valeur comptable des actifs concernés et amorties sur la durée d'utilité de ces actifs. Les sommes demandées aux termes de programmes gouvernementaux de subventions liées au résultat sont comptabilisées dans les autres produits pendant la période au cours de laquelle les dépenses admissibles ont été engagées ou lorsque les services ont été rendus.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

I) Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé sur une base non actualisée aux montants qui devraient être versés selon les taux et les législations adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Cenovus utilise la méthode du report variable pour comptabiliser son impôt sur le résultat. Selon cette méthode, la société constate l'impôt différé pour tenir compte de l'incidence de toute différence temporelle entre la valeur comptable et la base fiscale d'un actif ou d'un passif, au moyen des taux d'imposition quasi adoptés dont l'application est attendue lorsque l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Les soldes d'impôt différé sont ajustés pour tenir compte des changements des taux d'imposition qui sont quasi adoptés, l'ajustement étant comptabilisé en résultat net au cours de la période où le changement se produit, sauf s'il se rapporte à des éléments qui sont passés en charges ou crédités directement aux capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global, auquel cas l'impôt différé est également comptabilisé dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global, respectivement.

Un impôt différé est comptabilisé pour tenir compte des différences temporelles générées par des participations dans des filiales, sauf quand la société exerce le contrôle sur le moment du renversement de la différence temporelle et qu'il est probable que celle-ci ne s'inversera pas dans un avenir prévisible, ou lorsque des distributions peuvent être versées sans donner lieu à un impôt sur le résultat.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera réalisé à l'avenir et qu'il pourra être compensé par les différences temporelles. Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont compensés que s'ils sont générés par la même entité et dans le même territoire de compétence fiscale. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont présentés dans l'actif non courant ou le passif non courant.

J) Transactions entre parties liées

La société conclut des transactions et des ententes dans le cours normal de ses activités avec des parties liées, partenariats et entreprises associées. Le produit tiré de la sortie d'actifs à des parties liées est comptabilisé à la juste valeur. Il se peut que les services d'experts indépendants soient retenus pour confirmer la juste valeur estimative du produit.

K) Résultat net par action

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat net dilué par action est calculé en tenant compte de la dilution potentielle qui surviendrait si les options sur actions ou autres contrats d'émission d'actions ordinaires étaient exercés ou convertis en actions ordinaires. Pour déterminer l'effet dilutif des options sur actions et des autres instruments dilutifs, la société a recours à la méthode du rachat d'actions. Conformément à cette méthode, il est présumé que le produit de l'exercice d'options sur actions dans le cours et d'autres instruments ayant un effet dilutif est affecté à l'achat d'actions ordinaires au cours du marché moyen. Pour les contrats qui peuvent être réglés en trésorerie ou en actions au gré du porteur, l'option de règlement qui a l'effet dilutif le plus grand est employée pour calculer le résultat net dilué par action.

L) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les placements à court terme, tels que des dépôts du marché monétaire ou des instruments de type similaire, dont l'échéance est d'au plus trois mois au moment de leur achat.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie qui ne peuvent être affectés sont classés à titre de trésorerie soumise à restrictions. Lorsqu'il n'est pas prévu que la trésorerie soumise à restrictions soit affectée dans les douze mois, elle est classée à titre d'actif non courant.

M) Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués au plus faible du coût ou de la valeur nette de réalisation, selon la méthode du premier entré, premier sorti ou celle du coût moyen pondéré. Le coût des stocks comprend tous les coûts engagés dans le cours normal des activités relativement à la fabrication et à l'emplacement actuel de la marchandise. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal des activités, moins les frais de vente attendus. Si la valeur comptable dépasse la valeur nette de réalisation, une dépréciation est constatée, celle-ci pouvant être reprise dans une période ultérieure si les circonstances y ayant donné lieu n'existent plus et que les stocks sont encore disponibles.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2022

N) Actifs de prospection et d'évaluation

Certains coûts engagés après l'obtention du droit légal de prospecter une zone et avant l'établissement de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale du champ, du projet ou de la zone sont incorporés dans les actifs de prospection et d'évaluation. Les actifs de prospection et d'évaluation font l'objet d'un report prospectif jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du champ, du projet ou de la zone soient établies, que les actifs soient considérés comme ayant subi une perte de valeur ou que la valeur économique future a diminué. Les actifs de prospection et d'évaluation font périodiquement l'objet d'examen de nature technique et commerciale, et la direction les passe en revue afin de confirmer l'intention de mettre en valeur les ressources concernées.

Les actifs classés comme des actifs de prospection et d'évaluation peuvent comprendre des ventes de pétrole brut, de LGN ou de gaz naturel avant le reclassement dans les immobilisations corporelles. Ces résultats d'exploitation sont comptabilisés aux états consolidés des résultats. Une charge d'épuisement est comptabilisée au poste « Charge d'amortissement et d'épuisement » selon le mode des unités d'œuvre d'après des réserves prouvées estimées déterminées en utilisant les prix et les coûts à terme et en tenant compte des coûts futurs estimatifs à engager pour la mise en valeur des réserves prouvées. Les réserves de gaz naturel sont converties selon une valeur d'énergie équivalente.

Les actifs non productifs classés comme des actifs de prospection et d'évaluation ne sont pas amortis pour épuisement.

Une fois que la faisabilité technique et la viabilité commerciale ont été établies, la valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation. La valeur comptable, déduction faite de toute perte de valeur, est alors reclassée dans les immobilisations corporelles.

Les profits et les pertes découlant de la sortie des actifs de prospection et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net.

O) Immobilisations corporelles

Généralités

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût, moins le cumul de l'amortissement et de l'épuisement et les pertes de valeur nettes. Les frais relatifs aux remplacements ou aux améliorations qui accroissent la capacité de production ou prolongent la durée d'utilité d'un actif sont incorporés au coût de cet actif. Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les terrains ne sont pas amortis.

Les profits et les pertes découlant de la sortie d'immobilisations corporelles sont comptabilisés en résultat net.

Biens de pétrole brut et de gaz naturel

Les actifs de mise en valeur et de production sont incorporés à l'actif zone par zone et comprennent tous les coûts liés à la mise en valeur et à la production des biens de pétrole brut et de gaz naturel, les installations d'infrastructures connexes ainsi que les dépenses de prospection et d'évaluation engagées pour repérer des réserves de pétrole brut, de LGN ou de gaz naturel transférées des actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts incorporés à l'actif comprennent les coûts internes directement attribuables, les coûts de démantèlement et, pour les actifs qualifiés, les coûts d'emprunt directement liés à l'acquisition, à la prospection et à la mise en valeur des réserves de pétrole brut et de gaz naturel.

Dans le cas des actifs intracôtiers, qui comprennent les actifs des secteurs Sables bitumineux et Hydrocarbures classiques, les coûts cumulés de chacune des zones sont amortis pour épuisement selon le mode de l'amortissement proportionnel au rendement en fonction des réserves prouvées estimatives au moyen des prix et coûts à terme. La charge d'épuisement des actifs extracôtiers est calculée selon le mode des unités d'œuvre en fonction des réserves exploitées et mises en valeur prouvées estimatives ou des réserves prouvées et probables à l'aide des prix et coûts à terme. Aux fins de ces calculs, le gaz naturel est converti en pétrole brut selon une valeur d'énergie équivalente. Le mode des unités d'œuvre en fonction des réserves prouvées ou des réserves prouvées et probables tient compte de tout coût engagé et à engager à l'avenir en vue de la mise en valeur de ces réserves.

Les échanges d'actifs de mise en valeur et de production sont évalués à la juste valeur sauf si l'opération manque de substance commerciale ou s'il n'est pas possible d'évaluer de manière fiable la juste valeur des biens échangés. Lorsque la juste valeur n'est pas utilisée, la valeur comptable de l'actif cédé correspond au coût de l'actif acquis.

Les biens pétroliers et gaziers comprennent les actifs de technologie de l'information servant à soutenir les activités en amont et sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, soit trois ans. Les redevances dérogatoires brutes (« RDB ») sur certains biens de pétrole brut et de gaz naturel sont amorties pour épuisement selon le mode des unités d'œuvre.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

Actifs de fabrication

Les coûts initiaux des immobilisations corporelles de raffinage et de valorisation sont incorporés à l'actif lorsqu'ils sont engagés. Ces coûts comprennent le coût de construction ou d'acquisition du matériel ou des installations, le coût d'installation des actifs et de préparation en vue de leur utilisation attendue, les coûts de démantèlement connexes et, pour les actifs qualifiés, les coûts d'emprunt.

Les actifs de raffinage et de valorisation sont amortis selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimative de chacune des composantes de la raffinerie. Les principales composantes sont amorties comme suit :

- Aménagement des terrains et bâtiments : 15 à 40 ans
- Aménagement des bureaux et bâtiments : 3 à 15 ans
- Matériel de raffinage : 10 à 60 ans

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chaque composante sont examinés chaque année et ajustés, au besoin, de manière prospective.

Actifs de traitement, de transport et de stockage, activités liées aux carburants commerciaux et autres

L'amortissement de la quasi-totalité des autres immobilisations corporelles est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimative des actifs, qui varie de 3 à 60 ans. La durée d'utilité est estimée en fonction de la période durant laquelle la société s'attend à utiliser l'actif visé.

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de l'actif sont examinés chaque année et ajustés, au besoin, de manière prospective.

P) Dépréciation et reprise de valeur des actifs non financiers

Les immobilisations corporelles, les actifs de prospection et d'évaluation et les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués séparément chaque trimestre, ou lorsque les événements et les circonstances indiquent que leur valeur comptable peut être supérieure à leur valeur recouvrable, en vue de déterminer s'il y a des indications de dépréciation. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois l'an.

S'il y a des indications de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») correspond à la valeur d'utilité de l'actif ou à la juste valeur diminuée des coûts de sortie, selon le montant le plus élevé. La valeur d'utilité est estimée être la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs qui devraient découler de l'utilisation continue de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui serait réalisé de la cession d'un actif ou d'une UGT dans le cadre d'une opération conclue dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. Pour les actifs en amont de Cenovus, la juste valeur diminuée des coûts de sortie est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés après impôt des réserves et des ressources au moyen des prix et coûts à terme, conformément aux estimations effectuées par les évaluateurs de réserves indépendants agréés de Cenovus, des coûts de mise en valeur et du taux d'actualisation, et peut prendre en compte une évaluation d'opérations portant sur des actifs comparables.

Aux fins des tests de dépréciation, les actifs de prospection et d'évaluation sont affectés à une UGT connexe comportant des actifs de mise en valeur et de production. Les actifs au titre de droits d'utilisation peuvent être testés comme la partie d'une UGT, comme une UGT distincte ou comme un actif individuel. Le goodwill est attribué aux UGT pour lesquelles il contribue aux flux de trésorerie futurs.

Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est constatée. Une perte de valeur est inscrite d'abord pour réduire la valeur comptable du goodwill attribué à l'UGT et, ensuite, pour réduire la valeur comptable des autres actifs de cette UGT. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas reprises.

Les pertes de valeur des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation sont constatées aux états consolidés des résultats à titre d'amortissement et d'épuisement et les pertes de valeur ou dépréciations des actifs de prospection et d'évaluation supplémentaires sont constatées à titre de charges de prospection.

Les pertes de valeur constatées au cours de périodes antérieures, hormis les pertes de valeur du goodwill, sont évaluées à chaque date de clôture en vue de déterminer si elles existent toujours ou si elles ont diminué. Si une perte de valeur fait l'objet d'une reprise, la valeur comptable de l'actif est ramenée à l'estimation révisée correspondant à sa valeur recouvrable, mais uniquement si la valeur comptable ne dépasse pas le montant qui aurait été établi si aucune perte de valeur n'avait été constatée à l'égard de l'actif au cours de périodes antérieures. Le montant de la reprise est comptabilisé en résultat net.

Q) Contrats de location

La société évalue si un contrat est un contrat de location en déterminant s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif sous-jacent pour un certain temps moyennant une contrepartie. La société répartit la contrepartie prévue au contrat entre chaque composante locative selon son prix distinct relatif. Par contre, pour les contrats de location visant les réservoirs de stockage, la société a choisi de ne pas distinguer les composantes non locatives.

En tant que preneur

Les contrats de location sont comptabilisés comme actifs au titre de droits d'utilisation et passifs au titre des contrats de location correspondants à la date à laquelle les actifs loués sont prêts à être utilisés par la société. Les actifs et les passifs découlant d'un contrat de location sont évalués initialement à leur valeur actuelle. Les obligations locatives rendent compte de la valeur actuelle nette des paiements fixes, des coûts qui devront être engagés par le preneur pour le démantèlement, l'enlèvement et la restauration d'un bien sous-jacent, des paiements de loyers variables qui reposent sur un indice ou un taux, des montants attendus du preneur aux termes des garanties de valeur résiduelle, du prix d'exercice des options d'achat si ce preneur est raisonnablement certain d'exercer l'option et des paiements de pénalités découlant de la résiliation du contrat de location moins toute incitation à la prise de bail à recevoir. Ces paiements sont actualisés selon le taux d'emprunt marginal de la société lorsque le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être obtenu facilement. La société applique un seul taux d'actualisation à un portefeuille de contrats de location ayant des caractéristiques raisonnablement similaires.

Les paiements de loyers sont répartis entre le passif et les charges financières. Les charges financières sont portées au résultat net sur la durée du contrat de location.

Le passif lié au contrat de location est évalué au coût amorti par application de la méthode du taux d'intérêt effectif. Il est réévalué à la survenance d'un changement des paiements de loyers futurs découlant d'une variation d'un indice ou d'un taux, d'un changement dans le montant prévu être versé aux termes d'une garantie de valeur résiduelle ou si la société change son évaluation à savoir si elle exercera une option d'achat, de prolongation ou de résiliation à l'égard de laquelle la société a un contrôle.

Lorsque l'obligation locative est réévaluée, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre de droits d'utilisation ou est comptabilisé aux états consolidés des résultats si la valeur comptable de l'actif au titre de droits d'utilisation a été réduite à zéro.

L'actif au titre de droits d'utilisation est initialement évalué au coût, lequel comprend le montant initial du passif lié au contrat de location ajusté pour tout coût direct initial et une estimation des coûts de démantèlement et de retrait de l'actif sous-jacent ou des restaurations de l'actif ou du site sur lequel est situé l'actif moins tout paiement de loyers effectué au plus tard à la date d'entrée en vigueur.

L'actif au titre de droits d'utilisation est amorti selon le mode linéaire sur sa durée d'utilité estimative ou sur la durée du contrat de location, si elle est inférieure, ou selon le mode des unités d'œuvre. L'actif au titre de droits d'utilisation peut être ajusté dans le cadre de certaines réévaluations du passif lié au contrat de location et des pertes de valeur.

Les contrats de location dont la durée à courir est inférieure à douze mois ou ceux dont l'actif sous-jacent est de faible valeur sont comptabilisés de manière systématique sur la durée du contrat de location aux états consolidés des résultats à titre de charges d'exploitation, de transport ou de frais généraux et frais d'administration.

Une modification à un contrat de location sera comptabilisée à titre de contrat de location distinct si la modification élargit l'étendue du contrat de location et si la contrepartie prévue au contrat de location augmente d'un montant proportionné au prix distinct du droit d'utilisation ajouté. Dans le cas où la modification de contrat de location n'est pas traitée comme un contrat de location distinct ou lorsque la contrepartie n'augmente pas d'un montant proportionné, à la date d'entrée en vigueur de la modification, la société réévaluera l'obligation locative en utilisant son taux d'emprunt marginal, si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être obtenu facilement, en apportant un ajustement correspondant à l'actif au titre de droits d'utilisation. Une modification qui réduit l'étendue du contrat de location sera comptabilisée en réduisant la valeur comptable de l'actif au titre de droits d'utilisation et en constatant un profit ou une perte dans le résultat net qui rend compte de la diminution proportionnelle de l'étendue.

En tant que bailleur

En tant que bailleur, la société détermine, à l'établissement du contrat, s'il s'agit d'un contrat de location-financement ou d'un contrat de location simple. Les contrats de location selon lesquels la société transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif sous-jacent sont classés comme contrats de location-financement. Aux termes d'un contrat de location-financement, la société comptabilise des débiteurs à un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location, lequel correspond à la valeur actuelle des paiements de loyers à recevoir du preneur. Si la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ne sont pas transférés, le contrat de location est classé à titre de contrat de location simple. La société comptabilise en produits les paiements de loyers reçus aux termes de contrats de location simple selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location à titre d'autres produits.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

Lorsque la société agit en tant que bailleur intermédiaire, elle comptabilise de manière distincte son droit dans le contrat de location principal et le contrat de sous-location. Elle évalue le classement des contrats de location d'un contrat de sous-location d'après l'actif au titre de droits d'utilisation relativement au contrat de location principal et non d'après les actifs sous-jacents. Si le contrat de location principal correspond à un contrat à court terme à l'égard duquel la société applique l'exception concernant la comptabilisation des contrats de location, le contrat de sous-location est classé à titre de contrat de location simple.

R) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées initialement au coût. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût, moins tout amortissement cumulé et toutes les pertes de valeur accumulées. Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie déterminée sont amorties sur la durée d'utilité et soumises à un test de dépréciation chaque fois qu'il y a une indication que l'immobilisation incorporelle peut s'être dépréciée. La charge d'amortissement sur les immobilisations incorporelles est constatée aux états consolidés des résultats, dans la catégorie des charges, conformément à la fonction de l'immobilisation incorporelle. Les pertes de valeur sont inscrites aux états consolidés des résultats à titre d'amortissement et d'épuisement.

S) Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, selon laquelle les actifs identifiables acquis, les passifs pris en charge et toute participation ne donnant pas le contrôle sont comptabilisés et évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, exception faite de l'impôt sur le résultat, de la rémunération fondée sur des actions, des obligations locatives et des actifs au titre de droits d'utilisation. Tout excédent du coût d'acquisition majoré de toute participation ne donnant pas le contrôle sur la valeur des actifs nets acquis est comptabilisé à titre de goodwill. Si le coût d'acquisition est inférieur à la valeur des actifs nets acquis, le déficit est crédité au résultat net. Les coûts d'acquisition sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

À l'acquisition, le goodwill est affecté à chacune des UGT auxquelles il se rapporte. L'évaluation ultérieure du goodwill est faite au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Un paiement conditionnel cédé dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est évalué à la juste valeur à la date d'acquisition et classé à titre de passif financier ou de capitaux propres selon les modalités de l'entente. Un paiement conditionnel classé à titre de passif est réévalué à la juste valeur chaque date de clôture, les variations de la juste valeur étant inscrites en résultat net. Les paiements sont classés à titre de trésorerie affectée aux activités d'investissement jusqu'à ce que le cumul des paiements excède la juste valeur du passif à la date d'acquisition. Le cumul des paiements en excédent de la juste valeur à la date d'acquisition est classé à titre de trésorerie affectée aux activités d'exploitation. Les paiements conditionnels classés à titre de capitaux propres ne sont pas réévalués et les règlements sont comptabilisés dans les capitaux propres.

Si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la société réévalue la valeur comptable de sa participation déjà détenue dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et comptabilise l'éventuel profit ou perte en résultat net.

T) Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation actuelle, légale ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'une estimation fiable de son montant peut être établie et qu'il est probable qu'une sortie de ressources soit requise pour la régler. Au besoin, les provisions sont évaluées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus à un taux avant impôt ajusté en fonction de la qualité de crédit qui tient compte de l'évaluation courante du marché à l'égard de la valeur temporelle de l'argent et des risques propres à ce passif. L'augmentation de la provision attribuable à l'écoulement du temps est portée aux charges financières dans les états consolidés des résultats.

Passifs relatifs au démantèlement

Les passifs relatifs au démantèlement comprennent les obligations légales ou implicites en vertu desquelles la société sera tenue de mettre hors service des immobilisations corporelles à long terme, telles que des sites de puits en production, des installations de traitement en amont, des immobilisations corporelles terrestres et sous-marines, des installations de raffinage et le terminal de transport ferroviaire de pétrole brut. Le montant comptabilisé correspond à la valeur actuelle des dépenses futures estimatives qui devront être engagées pour régler le passif à un taux sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit. Un actif correspondant à l'estimation initiale du passif est incorporé au coût de l'actif à long terme connexe. Les variations des passifs estimatifs découlant de révisions de l'échéancier prévu ou des coûts de démantèlement futur sont comptabilisées à titre de variation du passif relatif au démantèlement et de l'actif à long terme connexe. Le montant incorporé aux immobilisations corporelles est amorti sur la durée d'utilité de l'actif connexe.

Les dépenses réelles engagées sont déduites de l'obligation cumulée.

Provisions au titre de contrat déficitaire

Les provisions au titre de contrats déficitaires sont comptabilisées lorsque les coûts inévitables engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques découlant du contrat. La provision au titre de contrats déficitaires est évaluée à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimatifs sous-jacents aux obligations diminuée des recouvrements estimatifs, actualisés au taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit. Les variations des hypothèses sous-jacentes sont comptabilisées aux états consolidés des résultats.

Obligations liées aux carburants renouvelables

Les activités de raffinage de la société aux États-Unis ont contracté une obligation de volume renouvelable (« OVR ») que la société règle annuellement au moyen de numéros d'identification renouvelables. Compte tenu des numéros d'identification renouvelables détenus, l'OVR est évaluée d'après le prix du marché prévu des numéros d'identification renouvelables supplémentaires requis afin de se conformer à l'obligation. Les numéros d'identification renouvelables acquis avec du biocarburant sont évalués d'après le prix moyen du marché en vigueur dans le mois de l'achat. Les numéros d'identification renouvelables acquis sur un marché secondaire sont évalués au coût. Une position nette au titre des numéros d'identification renouvelables est présentée dans les autres actifs et une position nette au titre de l'OVR est prise en compte dans les autres passifs.

U) Capital social et bons de souscription

Les actions ordinaires et les actions privilégiées sont classées dans les capitaux propres. Les actions privilégiées peuvent être annulées et sont rachetables uniquement au gré de la société. Les dividendes sur actions ordinaires se composent de dividendes de base et de dividendes variables. Les dividendes variables sont passés en revue tous les trimestres et ils sont versés si certaines mesures de rendement sont satisfaites à la fin de la période applicable. Les dividendes sur actions ordinaires et sur actions privilégiées sont discrétionnaires et versés uniquement si le conseil d'administration de Cenovus décide d'en déclarer. Si un dividende sur toute action privilégiée n'est pas versé en totalité à n'importe quelle date de versement des dividendes, une restriction en matière de dividendes sur les actions ordinaires s'appliquera alors. Les dividendes sur actions privilégiées sont cumulatifs.

Les coûts de transaction directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires et d'actions privilégiées sont portés en diminution des capitaux propres, déduction faite de l'impôt sur le résultat. Les dividendes sur les actions ordinaires et les actions privilégiées sont comptabilisés dans les capitaux propres. Lorsqu'elles sont achetées, les actions ordinaires sont diminuées de la valeur comptable moyenne, l'excédent du coût d'acquisition étant constaté en diminution du surplus d'apport de Cenovus. Les actions ordinaires sont annulées après l'achat.

Les bons de souscription émis dans le cadre de l'arrangement sont des instruments financiers classés dans les capitaux propres et ont été évalués à la juste valeur à leur émission. À l'exercice, la contrepartie en trésorerie que reçoit la société et la valeur comptable connexe des bons de souscription sont comptabilisées dans le capital social.

V) Rémunération fondée sur des actions

Cenovus offre un certain nombre de régimes de rémunération fondée sur des actions qui comprennent des droits de règlement net (« DRN »), des options sur actions de remplacement de Cenovus, des unités d'actions liées au rendement (« UAR »), des unités d'actions de négociation restreinte (« UANR ») et des unités d'actions différées (« UAD »). La charge de rémunération fondée sur des actions est comptabilisée dans les frais généraux et frais d'administration, ou dans les immobilisations corporelles ou les actifs de prospection et d'évaluation lorsqu'elle est directement liée aux activités de prospection ou de mise en valeur.

Options sur actions assorties de droits de règlement net connexes

Les DRN sont comptabilisés dans les instruments de capitaux propres. Ces instruments sont évalués à la juste valeur à la date d'attribution selon le modèle de Black-Scholes-Merton et ne sont pas réévalués à chaque date de clôture. La juste valeur est constatée dans la rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition, une augmentation correspondante étant inscrite dans les capitaux propres en tant que surplus d'apport. À l'exercice des options, la contrepartie reçue en trésorerie par la société et le surplus d'apport connexe sont comptabilisés dans le capital social.

Options sur actions de remplacement de Cenovus

Les options sur actions de remplacement de Cenovus sont comptabilisées dans les instruments de passif et sont évaluées à la juste valeur à chaque clôture de période selon le modèle de Black-Scholes-Merton. La juste valeur est constatée dans la rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition. Lorsque les options sur actions sont réglées en trésorerie, le passif est réduit du règlement en trésorerie versé. Lorsque les options sur actions sont réglées en actions ordinaires, la contrepartie en trésorerie reçue par la société et le passif lié à l'option sur actions déjà comptabilisé sont portés au capital social.

Unités d'actions liées au rendement, unités d'actions de négociation restreinte et unités d'actions différées

Les UAR, les UANR et les UAD sont comptabilisées dans les instruments de passif et sont évaluées à la juste valeur en fonction de la valeur marchande des actions ordinaires de Cenovus à la date de clôture. La juste valeur est constatée dans la rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition. Les fluctuations de la juste valeur sont constatées dans la rémunération fondée sur des actions au cours de la période où elles se produisent. La rémunération fondée sur des actions est comptabilisée dans les immobilisations corporelles ou les actifs de prospection et d'évaluation lorsqu'elle est directement liée aux activités de prospection ou de mise en valeur.

W) Instruments financiers

Les actifs financiers de la société se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes débiteurs et produits à recevoir, de la trésorerie soumise à restrictions, des actifs liés à la gestion des risques, de l'investissement net dans des contrats de location-financement, des placements dans des titres de sociétés et des créances à long terme. Les passifs financiers de la société comprennent les comptes créditeurs et charges à payer, les emprunts à court terme, les obligations locatives, les paiements conditionnels, les passifs liés à la gestion des risques et la dette à long terme.

Les instruments financiers sont comptabilisés lorsque la société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés seulement lorsque la société possède le droit établi de le faire et qu'elle a l'intention de les régler sur une base nette ou de régler l'actif et le passif en même temps.

La société établit ses évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux en fonction du caractère observable des données d'entrée comme suit :

- les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des cours cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- les données d'entrée de niveau 2 sont des données, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- les données d'entrée de niveau 3 sont des données non observables concernant l'actif ou le passif.

Classement et évaluation des actifs financiers

Le classement initial d'un actif financier dépend du modèle économique de la société appliqué pour la gestion des actifs financiers et des modalités contractuelles des flux de trésorerie. La société a classé ses actifs financiers selon trois catégories d'évaluation :

- Coût amorti : Comprend les actifs détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs dans le but de percevoir des flux de trésorerie contractuels et les modalités contractuelles de l'actif financier prévoient, à des dates précises, des flux de trésorerie qui représentent uniquement des paiements en capital et intérêts.
- JVAERG : Comprend les actifs détenus selon un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers en vertu duquel les modalités contractuelles de l'actif financier prévoient, à des dates précises, des flux de trésorerie qui représentent uniquement des paiements en capital et intérêts.
- Juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») : Comprend les actifs qui ne répondent pas aux critères de l'évaluation au coût amorti ou à la JVAERG et qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces actifs comprennent tous les actifs financiers dérivés.

À la comptabilisation initiale, la société peut désigner irrévocablement un actif financier répondant aux critères de l'évaluation au coût amorti ou à la JVAERG comme étant évalué à la JVRN si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans la comptabilisation. La société peut faire le choix irrévocable, au moment de la comptabilisation initiale, de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur d'un placement en instruments de capitaux propres qui n'est pas détenu à des fins de transaction. La société ne reclasse pas en résultat net les variations de juste valeur lorsqu'elle décomptabilise les placements. Par contre, les dividendes générés par le rendement des placements sont toujours portés en résultat net. Ce choix est appliqué pour chaque placement distinct.

À la comptabilisation initiale, la société évalue un actif financier à sa juste valeur majorée, dans le cas d'un actif financier qui n'est pas classé comme étant à la JVRN, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition de l'actif financier. Les coûts de transaction attribuables à des actifs financiers comptabilisés à la JVRN sont passés en charges au résultat net.

Les actifs financiers sont reclassés après leur comptabilisation initiale uniquement si des changements sont apportés au modèle économique appliqué pour la gestion de ces actifs financiers. Les actifs financiers concernés seront reclassés le premier jour de la première période de présentation de l'information financière suivant le changement apporté au modèle économique.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie tirés des actifs ont expiré ou qu'ils sont transférés, et que la société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2022

Dépréciation des actifs financiers

La société comptabilise les corrections de valeur au titre des pertes de crédit attendues à l'égard de ses actifs financiers qui sont évalués au coût amorti. En raison de la nature de ses actifs financiers, Cenovus évalue les corrections de valeur à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie prévue. Les pertes de crédit attendues sur la durée de vie correspondent aux pertes de crédit attendues devant découler de tous les cas de défaut envisageables sur la durée de vie prévue d'un actif financier. Les pertes de crédit attendues représentent une estimation, établie par pondération probabiliste, des pertes de crédit. Les pertes de crédit sont évaluées à la valeur actuelle des insuffisances de la trésorerie (soit l'écart entre les flux de trésorerie contractuels à payer à l'entité et les flux de trésorerie que la société prévoit recevoir). Les pertes de crédit attendues sont actualisées au taux d'intérêt effectif de l'actif financier connexe. La société ne détient aucun actif financier assorti d'une composante financement.

Classement et évaluation des passifs financiers

Un passif financier est initialement classé comme étant évalué au coût amorti ou à la JVRN. Un passif financier est classé comme étant évalué à la JVRN s'il est détenu à des fins de transaction, s'il est un dérivé ou s'il est désigné à la JVRN à la comptabilisation initiale. Le classement d'un passif financier est irrévocable.

Les passifs financiers à la JVRN (autres que les passifs financiers désignés à la JVRN) sont évalués à la juste valeur, les variations de celle-ci ainsi que la charge d'intérêts étant inscrites en résultat net. Les autres passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, après déduction des coûts de transaction directement attribuables, et sont ensuite comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'intérêts et les profits et pertes de change sont comptabilisés en résultat net. Les profits et les pertes, le cas échéant, à la décomptabilisation sont également inscrits en résultat net.

Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle expire. Lorsqu'un passif financier existant est remplacé par un autre avec la même contrepartie selon des conditions substantiellement différentes, ou lorsque les conditions d'un passif existant sont modifiées de façon substantielle, cet échange ou cette modification est traité comme une décomptabilisation du passif initial, et un nouveau passif financier doit être comptabilisé. Lorsque les conditions d'un passif financier existant sont modifiées, mais que les changements ne sont pas considérés comme importants, cet événement est comptabilisé comme une modification au passif financier existant. Si un passif a fait l'objet de changements importants, il est considéré comme éteint, et un profit ou une perte est inscrit en résultat net en fonction de l'écart entre la valeur comptable du passif décomptabilisé et la juste valeur du passif révisé. Si un passif a fait l'objet de changements peu importants, le coût amorti du passif est réévalué en fonction des nouveaux flux de trésorerie, et un profit ou une perte est inscrit en résultat net.

Dérivés

La société a recours aux instruments financiers dérivés surtout pour gérer l'exposition économique aux risques de marché liés aux prix des marchandises, aux cours de change et aux taux d'intérêt. Elle a mis en place des politiques et des procédures en ce qui concerne la documentation et les approbations requises quant à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Lorsqu'un instrument financier particulier est acquis, la société détermine, tant au moment de l'acquisition que par la suite, si l'instrument qui est utilisé à l'égard d'une opération donnée permet ou non de compenser efficacement les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de la transaction.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la JVRN sauf s'ils sont désignés pour la comptabilité de couverture. Les instruments dérivés qui ne sont pas des couvertures admissibles ou qui ne sont pas désignés comme étant des couvertures sont comptabilisés à la valeur du marché dans les états consolidés de la situation financière à titre d'actif ou de passif, les variations de la juste valeur étant constatées en résultat net en tant que profit ou perte lié à la gestion des risques. La juste valeur estimative de tous les instruments dérivés repose sur des prix cotés sur les marchés ou, en l'absence de tels prix, sur des indications et des prévisions des marchés provenant de tiers.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

X) Ajustements aux états consolidés des résultats et aux informations sectorielles

Certaines données comparatives figurant dans les états consolidés des résultats, dans le secteur Sables bitumineux et le secteur Activités non sectorielles et éliminations, ont été révisées.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2022, la société a apporté des ajustements afin de refléter de manière plus exacte les frais de fluidification de nos actifs de production par méthode thermique de Lloydminster et de pétrole brut classique de Lloydminster, ce qui a donné lieu au reclassement des coûts entre les marchandises achetées et le transport et la fluidification. Une écriture d'élimination connexe a été inscrite pour le secteur Activités non sectorielles et éliminations afin de rendre compte du changement de valeur des condensats extraits dans le secteur Fabrication au Canada et revendus au secteur Sables bitumineux. Par conséquent, les marchandises achetées ont diminué et les frais de transport et de fluidification ont augmenté, sans incidence sur le résultat net, le résultat sectoriel, la situation financière ou les flux de trésorerie.

En septembre 2022, la société a conclu la cession de la majorité de ses activités de vente de carburant au détail. Par conséquent, la direction a choisi de regrouper les activités restantes liées aux carburants commerciaux et les activités de vente de carburant au détail historiques et de les inclure dans le secteur Fabrication au Canada. Les chiffres des périodes comparatives ont fait l'objet d'une nouvelle présentation pour rendre compte de ce changement, sans qu'il n'y ait eu d'incidence sur le résultat net, la situation financière et les flux de trésorerie.

Le tableau suivant présente le rapprochement des montants présentés antérieurement aux états consolidés des résultats et des montants révisés correspondants :

Exercice clos le 31 décembre 2021

	Montant publié	Modifications	Regroupement de secteurs	Montant modifié
Secteur Sables bitumineux				
Marchandises achetées	3 188	(784)	—	2 404
Frais de transport et de fluidification	7 841	784	—	8 625
	<u>11 029</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>11 029</u>
Fabrication au Canada				
Chiffre d'affaires brut	4 472	—	1 743	6 215
Marchandises achetées	3 552	—	1 604	5 156
Charges d'exploitation	388	—	98	486
Amortissement, épuisement et dépréciation	167	—	59	226
	<u>365</u>	<u>—</u>	<u>(18)</u>	<u>347</u>
Vente				
Chiffre d'affaires brut	2 158	—	(2 158)	—
Marchandises achetées	2 019	—	(2 019)	—
Charges d'exploitation	98	—	(98)	—
Amortissement, épuisement et dépréciation	59	—	(59)	—
	<u>(18)</u>	<u>—</u>	<u>18</u>	<u>—</u>
Secteur Activités non sectorielles et éliminations				
Chiffre d'affaires brut	(5 706)	—	415	(5 291)
Marchandises achetées	(4 888)	629	415	(3 844)
Frais de transport et de fluidification	(47)	(629)	—	(676)
	<u>(771)</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>(771)</u>
Résultat consolidé				
Marchandises achetées	23 481	(155)	—	23 326
Frais de transport et de fluidification	7 883	155	—	8 038
	<u>31 364</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>31 364</u>

Y) Prises de position comptables récentes

Adoption à venir de nouvelles normes et interprétations comptables

De nouvelles normes comptables et interprétations ou des modifications de normes comptables entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 et n'ont donc pas été appliquées au moment de la préparation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces normes et interprétations ne devraient pas avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la société ni sur ses activités.

4. JUGEMENTS COMPTABLES D'IMPORTANCE CRITIQUE ET PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDE RELATIVE AUX ESTIMATIONS

Pour établir en temps opportun les états financiers consolidés conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations, poser des hypothèses et utiliser son jugement à l'égard des montants présentés au titre des actifs et des passifs, ainsi que des informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés et à l'égard des montants présentés au titre des produits et des charges de la période. Ces estimations portent principalement sur des transactions qui n'ont pas été réglées et sur des événements en cours à la date des états financiers consolidés. La juste valeur estimative des actifs financiers et des passifs financiers, de par leur nature, fait l'objet d'une certaine incertitude relative à la mesure. En conséquence, les résultats réels pourraient différer des montants estimatifs lorsque des événements se concrétiseront.

A) Jugements d'importance critique intervenant dans l'application de méthodes comptables

Les jugements d'importance critique sont ceux que la direction doit poser au moment de l'application des méthodes comptables qui ont le plus d'effet sur les montants inscrits par la société dans les états financiers consolidés.

Partenariats

Le classement de ces partenariats, qui sont détenus dans un véhicule distinct, à titre d'entreprise commune ou de coentreprise exige le recours au jugement. Cenovus détient une participation de 50 % dans les entités contrôlées conjointement suivantes :

- WRB Refining LP (« WRB »).
- BP-Husky Refining LLC (« Toledo »).

Il a été déterminé que Cenovus possède des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs de WRB et de Toledo. Par conséquent, ces partenariats sont traités en tant qu'entreprises communes, et la quote-part revenant à la société des actifs, des passifs, des produits et des charges est comptabilisée dans les états financiers consolidés.

Avant le 31 août 2022, Cenovus détenait une participation de 50 % dans SOSP, entité contrôlée conjointement avec BP Canada Energy Group ULC (« BP Canada ») et qui répondait à la définition d'entreprise commune en vertu d'IFRS 11, *Partenariats* (« IFRS 11 »). Par conséquent, Cenovus a inscrit sa part dans les actifs, les passifs, les produits et les charges dans son résultat consolidé. Après le 31 août 2022, Cenovus contrôle SOSP, tel qu'il est stipulé dans IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »); par conséquent, SOSP a été consolidée.

Pour déterminer le classement adéquat de ses partenariats conformément à IFRS 11, la société a pris en compte les facteurs suivants :

- Les partenariats avaient pour objectif initial la mise sur pied d'une coentreprise intégrée d'exploitation du pétrole lourd en Amérique du Nord. Les partenariats sont des entités intermédiaires.
- Les accords exigent des partenaires qu'ils fassent des apports si les fonds sont insuffisants pour que la société et les partenariats s'acquittent de leurs obligations ou règlent leurs passifs. L'expansion passée de SOSP et l'expansion passée et future de WRB et de Toledo sont tributaires du financement consenti par les partenaires au moyen d'engagements d'apports de capital, d'effets à payer et de prêts.
- WRB a contracté des facilités d'emprunt consenties par des tiers afin de satisfaire les besoins en fonds de roulement à court terme. SOSP avait une facilité d'emprunt consentie par un tiers jusqu'en novembre 2022.
- SOSP était exploitée comme dans la majorité des relations de participation directe dans l'ouest du Canada, c'est-à-dire que le partenaire est l'exploitant et extrait les produits au nom de l'ensemble des participants conformément à l'accord de partenariat. WRB et Toledo ont des structures très semblables, modifiées pour tenir compte du contexte opérationnel des activités de raffinage.

- En tant qu'exploitants, Cenovus, Phillips 66 et BP, directement ou par l'intermédiaire de filiales entièrement détenues, assurent la commercialisation, achètent les charges d'alimentation nécessaires et s'occupent du transport et du stockage pour le compte des partenaires, car les accords interdisent aux partenaires d'effectuer eux-mêmes ces tâches. En outre, les partenariats n'ont pas d'employés et ne pourraient donc pas s'en acquitter.
- Dans chacun des partenariats, la production revient à l'un des partenaires, ce qui indique que les partenaires ont des droits sur les avantages économiques découlant des actifs et l'obligation de financer les passifs des partenariats.

Actifs de prospection et d'évaluation

L'application de la méthode comptable de la société aux dépenses de prospection et d'évaluation exige de poser un jugement pour déterminer si un avantage économique futur est probable lorsque les activités n'ont pas atteint un stade où la faisabilité technique et la viabilité commerciale peuvent être établies de façon raisonnable. Divers facteurs sont pris en compte, tels que les résultats des travaux de forage, les programmes d'investissement à venir, les charges d'exploitation futures ainsi que les réserves et les ressources estimatives. En outre, la direction fait appel au jugement pour déterminer à quel moment les actifs de prospection et d'évaluation doivent être reclassés dans les immobilisations corporelles. Pour déterminer ce moment, divers facteurs sont pris en compte, notamment l'existence de réserves, ainsi que le fait de savoir si les approbations appropriées ont été reçues des organismes de réglementation et dans le cadre du mécanisme d'approbation interne de la société.

Délimitation des unités génératrices de trésorerie

Une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») s'entend du niveau le plus bas d'actifs intégrés générant des entrées de trésorerie séparément identifiables qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Le classement des actifs et la répartition des actifs communs entre les UGT font considérablement appel au jugement et à l'interprétation. Les facteurs pris en compte dans le classement sont notamment l'intégration entre les actifs, le partage des infrastructures, l'existence de points de vente communs, la région géographique concernée, la structure géologique des actifs et la façon dont la direction fait le suivi de ses activités et prend des décisions à leur sujet. L'évaluation du caractère récupérable des actifs en amont, des actifs de raffinage, des actifs de transport ferroviaire de pétrole brut, des wagons, des réservoirs de stockage et des actifs communs se fait au niveau des UGT. C'est pourquoi la délimitation des UGT pourrait avoir une incidence importante sur les pertes de valeur et les reprises.

Recouvrements tirés de réclamations d'assurance

La société utilise des estimations et des hypothèses à l'égard du montant comptabilisé au titre des produits d'assurance dont le recouvrement est raisonnablement certain. Par conséquent, les montants réels peuvent différer des recouvrements estimatifs.

B) Principales sources d'incertitude relative aux estimations

Les estimations comptables d'importance critique sont celles qui font en sorte que la direction doit poser des jugements particulièrement subjectifs ou complexes sur des sujets par nature incertains. Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées périodiquement, et toute révision des estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la révision est effectuée. Sont présentées ci-après les hypothèses clés quant à l'avenir et les autres sources d'estimation à la fin de la période de présentation de l'information qui, si elles étaient modifiées, pourraient entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs de l'exercice à venir.

L'évolution de la demande mondiale d'énergie et la progression mondiale des sources d'énergie de remplacement qui ne proviennent pas des combustibles fossiles pourraient entraîner une modification des hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et des actifs de prospection et d'évaluation de la société et avoir une incidence sur la valeur comptable de ces actifs et sur la mise en valeur ou la viabilité de zones de prospection prometteuses, et pourraient nuire aux durées d'utilité estimées des actifs pétroliers et gaziers, ce qui aurait pour effet d'accélérer la dotation aux amortissements, voire les obligations au titre du démantèlement, augmentant la valeur actuelle des provisions connexes. Le moment auquel les marchés mondiaux de l'énergie feront la transition des sources d'énergie à base de carbone aux énergies de remplacement est très incertain. Nos estimations tiennent compte des enjeux environnementaux par le recours à des hypothèses clés dans la détermination de la juste valeur, notamment les prix à terme des marchandises, les marges de craquage à terme et les taux d'actualisation. La transition des sources d'énergie pourrait avoir une incidence sur les prix futurs des marchandises. Les hypothèses relatives à l'établissement des prix utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables tiennent compte des attentes des marchés et de la demande accrue à l'échelle mondiale pour l'énergie.

Des changements aux hypothèses pourraient entraîner un ajustement important de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice.

Réserves de pétrole brut et de gaz naturel

L'estimation des réserves de pétrole brut et de gaz naturel comporte en soi un certain nombre d'incertitudes. L'estimation des réserves repose sur plusieurs variables, notamment les quantités récupérables d'hydrocarbures, le coût de l'élaboration des infrastructures nécessaires pour récupérer les hydrocarbures, les coûts de production, le prix de vente estimatif des hydrocarbures produits, les paiements de redevances et les impôts. Toute variation de ces variables pourrait avoir une incidence considérable sur les estimations des réserves, ce qui se répercuterait sur la valeur recouvrable des tests de dépréciation, et la charge d'amortissement et d'épuisement relatifs aux actifs de pétrole brut et de gaz naturel de la société dans les secteurs Sables bitumineux, Hydrocarbures classiques et Production extracôtière. Les réserves de la société sont établies chaque année par des évaluateurs de réserves indépendants agréés qui les transmettent à la société.

Valeur recouvrable

Le calcul de la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un actif donné exige l'utilisation d'estimations et d'hypothèses, qui sont susceptibles d'être modifiées lorsque de nouvelles informations sont disponibles. Dans le cas des actifs en amont de la société, ces estimations portent notamment sur les prix à terme des marchandises, les volumes de production prévus, le volume des réserves et des ressources, les taux d'actualisation, les coûts de mise en valeur et les charges d'exploitation futurs. La valeur recouvrable des actifs de fabrication, du terminal de transport ferroviaire de pétrole brut et des actifs au titre de droits d'utilisation connexes de la société repose sur des hypothèses à l'égard de la production, des prix à terme des marchandises, des taux d'actualisation, des charges d'exploitation et des dépenses d'investissement futures. La valeur recouvrable des actifs au titre de droits d'utilisation relatifs aux biens immobiliers de la société repose sur des hypothèses telles que les conditions du marché immobilier qui comprennent les taux d'inoccupation et les conditions du marché de la sous-location, le prix par pied carré, la disponibilité des espaces immobiliers et les coûts d'emprunt. Toute modification apportée aux hypothèses entrant dans la détermination de la valeur recouvrable pourrait avoir une incidence sur la valeur comptable des actifs visés.

Coûts de démantèlement

Des provisions sont comptabilisées à l'égard des futures activités de démantèlement et de remise en état visant les actifs en amont de la société, ses actifs de raffinage et son terminal de transport ferroviaire de pétrole brut, au terme de leur durée économique. La direction a recours au jugement pour évaluer l'existence de passifs et en estimer la valeur future. Le coût réel de démantèlement et de remise en état des lieux est incertain et les estimations de coûts peuvent changer en fonction de nombreux facteurs, dont les modifications des exigences prévues par la loi, les avancements technologiques, l'inflation et le moment prévu pour le démantèlement et la remise en état des lieux. De plus, la direction établit le taux d'actualisation approprié à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Ce taux d'actualisation, ajusté en fonction de la qualité de crédit, sert à établir la valeur actuelle des sorties de trésorerie futures estimatives requises pour régler l'obligation et peut changer en fonction de nombreux facteurs du marché.

Juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

La juste valeur des actifs acquis, des passifs repris et des actifs cédés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, notamment le paiement conditionnel et le goodwill, est établie selon l'information disponible à la date d'acquisition. Diverses techniques d'évaluation sont appliquées afin d'évaluer la juste valeur, notamment des transactions comparables sur le marché et les flux de trésorerie actualisés. Dans le cas des actifs en amont de la société, les principales hypothèses retenues dans les modèles de flux de trésorerie actualisés pour estimer la juste valeur portent notamment sur les prix à terme des marchandises, les volumes de production prévus, le volume des réserves et des ressources, les taux d'actualisation, les coûts de mise en valeur futurs et les charges d'exploitation. Les volumes de production et le volume des réserves et des ressources prévus pour les biens pétroliers et gaziers acquis ont été déterminés par des géologues et des ingénieurs professionnels de la société et des évaluateurs de réserves agréés indépendants. En ce qui a trait aux actifs de fabrication, les principales hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur portaient sur la production, les prix à terme des marchandises, les taux d'actualisation, les charges d'exploitation et les dépenses d'investissement futures. Toute variation de ces variables pourrait avoir une incidence significative sur la valeur comptable des actifs nets acquis.

Charge d'impôt sur le résultat

Le calcul des passifs d'impôt sur le résultat et des autres passifs fiscaux nécessite l'interprétation de lois et de règlements complexes faisant souvent intervenir plusieurs administrations fiscales. Un certain nombre de questions d'ordre fiscal est généralement à l'étude. L'impôt sur le résultat fait par conséquent l'objet d'une incertitude relative à la mesure.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

Des actifs d'impôt différé sont constatés dans la mesure où il est probable que les différences temporelles déductibles seront recouvrées au cours des périodes à venir. L'évaluation de la recouvrabilité se fonde sur de nombreuses estimations, dont une évaluation du moment où les différences temporelles seront renversées, une analyse du montant du bénéfice imposable futur, l'accessibilité à des flux de trésorerie pour compenser les actifs d'impôt lorsque la reprise aura lieu et l'application des législations fiscales. À l'égard de certaines transactions, la détermination de l'impôt définitif est incertaine. La modification des hypothèses utilisées pour évaluer la recouvrabilité pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés dans les périodes à venir.

5. ACQUISITIONS

A) Sunrise Oil Sands Partnership

i) Résumé de l'acquisition

Le 31 août 2022, Cenovus a conclu avec BP Canada la transaction visant à acheter la participation restante de 50 % dans SOSIP, auparavant une entreprise commune située dans le nord de l'Alberta (l'« acquisition de Sunrise »). La date de prise d'effet de l'acquisition de Sunrise est le 1^{er} mai 2022. Cette acquisition confère à Cenovus la pleine propriété de Sunrise tout en renforçant sa présence dans le secteur des sables bitumineux.

L'acquisition de Sunrise a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition conformément à IFRS 3. Selon cette méthode, les actifs et les passifs sont comptabilisés à leurs justes valeurs à la date de l'acquisition et la contrepartie totale est répartie entre les actifs acquis et les passifs repris. L'excédent de la contrepartie versée sur la juste valeur des actifs nets acquis, le cas échéant, est comptabilisé à titre de goodwill.

ii) Actifs identifiables acquis et passifs identifiables repris

La répartition du coût d'acquisition est établie d'après la meilleure estimation de la direction de la juste valeur et a été ajustée rétroactivement pour tenir compte des éléments qui n'ont pas été repérés initialement et des nouvelles données obtenues au sujet des conditions qui existaient à la date de l'acquisition de Sunrise. Parmi les changements aux actifs identifiables acquis et passifs identifiables repris, on compte des hausses de 26 M\$ des immobilisations corporelles et des passifs relatifs au démantèlement. L'incidence sur l'amortissement et l'épuisement ainsi que sur les charges financières (y compris sur la désactualisation des passifs relatifs au démantèlement) découlant des ajustements concernant la période d'évaluation a été négligeable.

	31 août 2022
100 % des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris	
Trésorerie	9
Comptes débiteurs et produits à recevoir	164
Stocks	88
Immobilisations corporelles	3 218
Comptes créditeurs et charges à payer	(313)
Impôt sur le résultat à payer	(39)
Passifs relatifs au démantèlement	(48)
Passifs d'impôt différé	(486)
Total de l'actif net identifiable	2 593

La juste valeur et le solde contractuel brut des comptes débiteurs et des produits à recevoir acquis s'élèvent à 164 M\$, dont la totalité était recouvrable.

iii) Contrepartie totale

La contrepartie totale de l'acquisition de Sunrise était composée d'un montant de 600 M\$ en trésorerie, avant les ajustements de clôture, et de la participation de 35 % de Cenovus dans le projet non mis en valeur Bay du Nord au large de Terre-Neuve-et-Labrador. Cenovus a également convenu de verser des paiements trimestriels variables à BP Canada pour une période maximale de deux ans suivant le 31 août 2022, si les prix du pétrole brut dépassent un seuil donné. La valeur cumulative maximale du paiement variable est de 600 M\$. Le tableau suivant présente la ventilation de la juste valeur de la contrepartie totale:

	31 août 2022
Trésorerie, déduction faite des ajustements de clôture	394
Bay Du Nord	40
Paiement variable	600
Contrepartie totale	1 034

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2022

Les actifs non monétaires transférés dans le cadre de la contrepartie doivent être réévalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, et tout profit ou perte doit être comptabilisé en résultat net. Par conséquent, la société a réévalué sa participation dans Bay du Nord à sa juste valeur estimative et a comptabilisé un profit de réévaluation hors trésorerie de 40 M\$.

Cenovus a convenu d'effectuer des paiements trimestriels relatifs à SOSP à BP Canada jusqu'à deux ans après la date de clôture pour les trimestres au cours desquels le prix moyen du pétrole brut Western Canadian Select (« WCS ») dépasse 52,00 \$ le baril. La première période trimestrielle s'est terminée le 30 novembre 2022. Le paiement trimestriel est calculé comme suit : 2,8 M\$ plus la différence entre le prix moyen du WCS au cours du trimestre et 53,00 \$ multipliée par 2,8 M\$, pour chacun des huit trimestres au cours duquel le prix moyen du WCS sera égal ou supérieur à 52,00 \$ le baril. Si le prix moyen du WCS est inférieur à 52,00 \$ le baril, aucun paiement ne sera versé pour le trimestre visé. La valeur cumulative maximale du paiement variable sur la durée du contrat est de 600 M\$.

Le paiement variable est comptabilisé comme un instrument financier. La juste valeur de 600 M\$ au 31 août 2022 a été estimée en calculant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus au moyen d'un modèle d'évaluation des options, qui repose sur l'hypothèse que la distribution de probabilité pour le WCS est basée sur la volatilité des options sur le West Texas Intermediate (« WTI »), la volatilité des options sur le cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain et les écarts du prix du WTI et du WCS. Le paiement variable sera réévalué à la juste valeur, et les variations de la juste valeur seront comptabilisées en résultat net à chaque date de clôture jusqu'au moment où le cumul des paiements atteindra le maximum de 600 M\$ ou jusqu'à ce que la période de huit trimestres soit écoulée, selon l'événement le plus rapproché (voir la note 28).

iv) Goodwill

	31 août 2022
Coût d'acquisition total	1 034
Juste valeur de la participation antérieure de 50 % dans Sunrise Oil Sands Partnership	1 559
Juste valeur de l'actif net identifiable	(2 593)
Goodwill	—

Les passifs d'impôt exigible et différé ont été pris en compte dans la répartition du coût d'acquisition relative à la participation de 50 % acquise dans SOSP. Le passif d'impôt différé découle de l'écart entre la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris et leur valeur fiscale.

Juste valeur de la participation antérieure de 50 % dans Sunrise Oil Sands Partnership

Avant l'acquisition de Sunrise, la participation de 50 % de Cenovus dans SOSP était contrôlée conjointement avec BP Canada et correspondait à la définition d'une entreprise commune selon IFRS 11. Cenovus comptabilisait donc sa quote-part des actifs, des passifs, des produits des activités ordinaires et des charges dans ses résultats consolidés. Du fait de l'acquisition de Sunrise, Cenovus contrôle SOSP, selon IFRS 10, et SOSP a donc été consolidée. Comme l'exige IFRS 3, lorsqu'un acquéreur obtient le contrôle par étapes, la participation précédemment détenue est réévaluée à la juste valeur à la date d'acquisition, et tout gain ou perte est comptabilisé en résultat net. La juste valeur à la date d'acquisition de la participation antérieure a été estimée à 1,6 G\$. La valeur comptable nette des actifs de SOSP était de 960 M\$, compte tenu du goodwill comptabilisé antérieurement (voir la note 24). Par conséquent, Cenovus a comptabilisé un profit de réévaluation hors trésorerie de 599 M\$ (457 M\$ après impôt) lors de la réévaluation à la juste valeur de sa participation antérieure dans SOSP.

v) Apport aux produits des activités ordinaires et au résultat

L'entreprise acquise a généré des produits des activités ordinaires de 599 M\$ et un résultat net nul pour la période du 31 août 2022 au 31 décembre 2022. Si la clôture de l'acquisition de Sunrise avait eu lieu le 1^{er} janvier 2022, les produits des activités ordinaires et le résultat net pro forma consolidés de Cenovus pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 auraient été respectivement de 67,8 G\$ et de 6,6 G\$. Ces montants ont été calculés au moyen des résultats de l'entreprise acquise, ajustés pour tenir compte des éléments suivants :

- Amortissement et épuisement supplémentaires qui auraient été passés en charges si les ajustements de la juste valeur des immobilisations corporelles avaient été apportés à compter du 1^{er} janvier 2022.
- La charge de désactualisation supplémentaire sur les passifs relatifs au démantèlement s'ils avaient été repris le 1^{er} janvier 2022.
- Les incidences fiscales pertinentes.

Cette information pro forma n'est pas nécessairement représentative des résultats qui auraient été obtenus si l'acquisition de Sunrise avait eu lieu le 1^{er} janvier 2022.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

B) BP-Husky Refining LLC

Le 8 août 2022, Cenovus annonçait la conclusion d'une convention avec BP visant l'acquisition de la participation restante de 50 % dans Toledo (l'« acquisition de Toledo »). Après la clôture de la transaction, Cenovus exploitera la raffinerie de Toledo. La contrepartie totale de la transaction comprend 300 M\$ US en trésorerie plus la valeur des stocks. L'acquisition de Toledo sera comptabilisée selon la méthode de l'acquisition conformément à IFRS 3. Le 20 septembre 2022, un incident est survenu à la raffinerie de Toledo entraînant sa fermeture. La raffinerie demeure fermée dans un état sécuritaire. La clôture de l'opération est prévue pour la fin de février 2023.

C) Husky Energy Inc.

Le 1^{er} janvier 2021, Cenovus et Husky ont clôturé l'arrangement. Le tableau suivant résume les détails de la contrepartie et les montants des actifs acquis et des passifs repris comptabilisés à la date d'acquisition.

	1 ^{er} janvier 2021
Contrepartie	
Actions ordinaires	6 111
Actions privilégiées	519
Bons de souscription d'actions	216
Options sur actions de remplacement	9
Autres	17
Participation ne donnant pas le contrôle	11
Total de la contrepartie et de la participation ne donnant pas le contrôle	6 883
Actifs identifiables acquis et passifs identifiables repris	
Trésorerie	735
Trésorerie soumise à restrictions	164
Comptes débiteurs et produits à recevoir	1 307
Stocks	1 133
Actifs de prospection et d'évaluation	45
Immobilisations corporelles	13 296
Actifs au titre de droits d'utilisation	1 132
Impôt sur le résultat à recouvrer à long terme	66
Autres actifs	230
Participations dans des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	363
Actifs d'impôt différé, montant net	1 062
Comptes créditeurs et charges à payer	(2 283)
Impôt sur le résultat à payer	(94)
Emprunts à court terme	(40)
Dettes à long terme	(6 602)
Obligations locatives	(1 441)
Passifs relatifs au démantèlement	(2 697)
Autres passifs	(782)
Total de l'actif net identifiable	5 594
Goodwill	1 289

Un goodwill de 1,3 G\$ était attribuable aux actifs de production par méthode thermique de Lloydminster évalués à 651 M\$, à l'actif de Sunrise évalué à 550 M\$ et à l'actif de Tucker évalué à 88 M\$ du secteur Sables bitumineux.

D) Terra Nova

Le 8 septembre 2021, la société a fait l'acquisition d'une participation directe supplémentaire de 21 % dans le champ pétrolier Terra Nova situé dans le Canada atlantique. La participation directe de Cenovus dans la coentreprise est désormais de 34 %. La contrepartie totale versée s'est établie à 3 M\$, déduction faite des ajustements de clôture, et la date de prise d'effet de la transaction était le 1^{er} avril 2021. La participation directe supplémentaire acquise a été comptabilisée comme une acquisition d'actifs. Cenovus a fait l'acquisition d'un montant de 78 M\$ en trésorerie et d'immobilisations corporelles de 84 M\$ et a repris des passifs relatifs au démantèlement de 159 M\$.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

6. FRAIS GÉNÉRAUX ET FRAIS D'ADMINISTRATION

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021	2020
Charges de personnel	204	264	145
Frais d'administration et autres	297	225	102
Charge (recouvrement) de rémunération fondée sur des actions (note 34)	373	159	49
Charge (recouvrement) d'autres incitatifs	(9)	201	(4)
	865	849	292

7. CHARGES FINANCIÈRES

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021	2020
Charge d'intérêts – Emprunts à court terme et dette à long terme	478	557	392
Prime nette (escompte net) au remboursement de titres d'emprunt à long terme ¹⁾	(29)	121	(25)
Charge d'intérêts – Obligations locatives (note 27)	163	171	87
Désactualisation des passifs relatifs au démantèlement (note 29)	176	199	57
Autres	37	34	25
	825	1 082	536
Intérêts incorporés	(5)	—	—
	820	1 082	536

1) Rend compte de la prime nette ou de l'escompte au remboursement, déduction faite des coûts de transaction et de l'amortissement associés aux ajustements de la juste valeur.

8. COÛTS DE TRANSACTION ET D'INTÉGRATION

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les coûts d'intégration liés à l'arrangement se sont établis à 90 M\$ et ils ont été pris en compte dans le résultat net (349 M\$ en 2021 et 29 M\$ en 2020).

Des coûts de transaction de 16 M\$ ont été comptabilisés en résultat net pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 relativement à l'acquisition de Sunrise et l'acquisition imminente de Toledo.

9. (PROFIT) PERTE DE CHANGE, MONTANT NET

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021	2020
(Profit) perte de change latent à la conversion des éléments suivants :			
Titres d'emprunt libellés en dollars US et émis au Canada	365	(230)	(194)
Autres	—	(82)	63
(Profit) perte de change latent	365	(312)	(131)
(Profit) perte de change réalisé	(22)	138	(50)
	343	(174)	(181)

10. SORTIES

A) Sorties d'actifs en 2022

Le 31 janvier 2022, la société a conclu la vente de ses actifs de Tucker du secteur Sables bitumineux pour un produit net de 730 M\$ et inscrit un profit avant impôt de 165 M\$ (profit après impôt de 126 M\$).

Le 28 février 2022, la société a conclu la vente de ses actifs de Wembley du secteur Hydrocarbures classiques pour un produit net de 221 M\$ et inscrit un profit avant impôt de 76 M\$ (profit après impôt de 58 M\$).

En septembre 2021, la société a conclu une convention avec un partenaire du projet White Rose, dans la région de l'Atlantique, visant le transfert de 12,5 % de la participation directe de Cenovus dans le champ de White Rose et ses extensions satellites, sous réserve de certaines conditions de clôture. Le 31 mai 2022, les conditions de clôture définitives ont été satisfaites, notamment l'approbation de la reprise du projet West White Rose. Cenovus a versé 50 M\$ dans le cadre du transfert de sa participation directe, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 62 M\$ (profit après impôt de 47 M\$).

Le 8 juin 2022, la société a vendu sa participation dans Headwater Exploration Inc. (« Headwater ») pour un produit de 110 M\$, et aucun profit ni aucune perte n'a été comptabilisé, la participation ayant été comptabilisée à sa juste valeur avant la vente.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

Le 13 septembre 2022, la société a conclu la vente de 337 stations-service des activités de vente de carburant au détail historiques situées dans l'Ouest du Canada et en Ontario, pour un produit net de 404 M\$ et a inscrit une perte avant impôt de 74 M\$ (perte après impôt de 56 M\$).

B) Sorties d'actifs en 2021

Avec prise d'effet le 1^{er} mai 2021, la société a conclu la vente de ses RDB dans la zone Marten Hills de l'Alberta qui ont trait au secteur Hydrocarbures classiques. Cenovus a reçu un produit en trésorerie de 102 M\$ et a inscrit un profit avant impôt de 60 M\$ (profit après impôt de 47 M\$).

En juillet 2021 et en août 2021, la société a vendu respectivement les actifs du secteur Hydrocarbures classiques de la zone Kaybob et de la zone East Clearwater pour un produit brut combiné d'environ 82 M\$. Un profit avant impôt de 17 M\$ (profit après impôt de 13 M\$) a été inscrit aux sorties.

En 2020, dans le cadre de la vente des actifs de Marten Hills, la société a reçu 50 millions d'actions ordinaires de Headwater. Le 14 octobre 2021, la société a vendu 50 millions d'actions ordinaires de Headwater pour un produit brut de 228 M\$ et inscrit un profit avant impôt de 116 M\$ (profit après impôt de 99 M\$).

C) Sorties d'actifs en 2020

Le 2 décembre 2020, la société a vendu les actifs de Marten Hills dans le nord de l'Alberta à Headwater pour une contrepartie totale de 138 M\$, à l'exclusion des RDB non versées. Un profit de 79 M\$ avant impôt a été comptabilisé à la vente (profit de 65 M\$ après impôt). La contrepartie totale reçue se composait de 33 M\$ en trésorerie, de 50 millions d'actions ordinaires d'une valeur de 97 M\$ et de 15 millions de bons de souscription d'actions d'une valeur de 8 M\$ à la date de clôture.

11. CHARGES DE DÉPRÉCIATION ET REPRISES

La société évalue ses UGT afin de déceler des indices de perte de valeur chaque date de clôture ou lorsque des faits ou circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait être supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur constatées au cours de périodes antérieures, hormis les pertes de valeur du goodwill, sont évaluées à chaque date de clôture en vue de déterminer si elles existent toujours ou si elles ont diminué. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois l'an. Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est attribué à l'UGT à laquelle il se rapporte.

A) Unités génératrices de trésorerie en amont

i) Charges de dépréciation et reprises pour 2022

La société a soumis les UGT et le goodwill connexe à un test de dépréciation au 31 décembre 2022 et elle a établi qu'aucune dépréciation n'était requise. La société a soumis l'UGT de Sunrise à un test de dépréciation en raison des prix à terme à court terme entre la date d'acquisition de Sunrise et le 31 décembre 2022. La valeur recouvrable de l'UGT de Sunrise excédant sa valeur comptable, aucune dépréciation n'a été constatée.

Principales hypothèses

Les valeurs recouvrables (niveau 3) des UGT du secteur Sables bitumineux de Cenovus qui ont été soumises à un test de dépréciation sont approximatives et elles ont été évaluées à la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Les principales hypothèses utilisées pour déterminer le montant net des flux de trésorerie futurs tirés des réserves sont les prix et coûts à terme, conformément aux estimations des évaluateurs de réserves indépendants agréés de Cenovus, les coûts de mise en valeur et les taux d'actualisation. La juste valeur des actifs productifs a été calculée en fonction des flux de trésorerie actualisés après impôt qui seraient tirés des réserves prouvées et probables au moyen des prix à terme et des coûts estimatifs au 31 décembre 2022. Toutes les réserves ont été évaluées au 31 décembre 2022 par des évaluateurs de réserves indépendants agréés de la société.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2022

Prix du pétrole brut, des LGN et du gaz naturel

Les prix à terme au 31 décembre 2022 utilisés pour déterminer les flux de trésorerie futurs générés par les réserves de pétrole brut, de LGN et de gaz naturel sont les suivants :

	2023	2024	2025	2026	2027	Hausse annuelle moyenne par la suite
West Texas Intermediate (\$ US/baril)	80,33	78,50	76,95	77,61	79,16	2,00 %
Western Canadian Select (\$ CA/baril)	76,54	77,75	77,55	80,07	81,89	2,00 %
Condensats à Edmonton (\$ CA/baril)	106,22	101,35	98,94	100,19	101,74	2,00 %
Gaz naturel de l'Alberta Energy Company (\$ CA/kpi ³) ¹⁾	4,23	4,40	4,21	4,27	4,34	2,00 %

1) Selon une puissance calorifique hypothétique d'un million de Btu (unités thermiques britanniques) par millier de pieds cubes de gaz (« kpi³ »).

Taux d'actualisation

Les évaluations des flux de trésorerie futurs actualisés sont faites selon un taux d'actualisation allant de 14 % à 15 % en fonction des caractéristiques individuelles des UGT considérées et d'autres facteurs économiques et opérationnels.

Sensibilité

En ce qui concerne l'UGT de Sunrise, une hausse de 1 % du taux d'actualisation aurait donné lieu à une perte de valeur de 69 M\$ et une baisse de 5 % des estimations du prix à terme aurait donné lieu à une perte de valeur de 226 M\$. Une hausse de 1 % du taux d'actualisation ou une baisse de 5 % des estimations du prix à terme n'auraient pas eu d'incidence sur le résultat du test de dépréciation auxquels sont soumis les UGT et le goodwill connexe.

ii) Charges de dépréciation et reprises de pertes de valeur pour 2021

Au 31 décembre 2021, aucune dépréciation de l'UGT en amont ou du goodwill de la société n'a été constatée. Au 31 décembre 2021, aucun indice de reprise de perte de valeur ne visait les UGT en amont de la société découlant d'une hausse des prix à terme des marchandises. Une évaluation a indiqué que la valeur recouvrable était supérieure à la valeur comptable.

Au 31 décembre 2021, la valeur recouvrable des UGT Clearwater, Elmworth-Wapiti et Kaybob-Edson a été établie à 2,0 G\$. En 2020, la société a comptabilisé une charge de dépréciation totale de 555 M\$ visant le secteur Hydrocarbures classiques en raison d'une baisse des prix à terme des marchandises et d'une modification apportée aux plans de mise en valeur futurs. Au 31 décembre 2021, la société a repris la totalité du montant des pertes de valeur de 378 M\$, déduction faite des sorties et de la charge d'amortissement et d'épuisement qui auraient été comptabilisées si aucune dépréciation n'avait été inscrite. La reprise découle surtout de l'appréciation des prix à terme des marchandises.

Le tableau suivant résume les reprises de pertes de valeur inscrites en 2021 et les valeurs recouvrables estimatives au 31 décembre 2021, par UGT.

	Reprise de perte de valeur	Valeur recouvrable
Clearwater	145	427
Elmworth-Wapiti	115	747
Kaybob-Edson	118	837

Principales hypothèses

Les valeurs recouvrables (niveau 3) des UGT en amont de Cenovus ont été déterminées en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Les principales hypothèses entrant dans la détermination des flux de trésorerie futurs tirés des réserves sont les prix et coûts à terme, conformément aux estimations des évaluateurs de réserves indépendants agréés de Cenovus, les coûts de mise en valeur et les taux d'actualisation. La juste valeur des actifs productifs a été calculée en fonction des flux de trésorerie actualisés après impôt qui seraient tirés des réserves prouvées et probables au moyen des prix à terme et coûts estimatifs au 31 décembre 2021. Toutes les réserves ont été évaluées au 31 décembre 2021 par des évaluateurs de réserves indépendants agréés de la société.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2022

Prix du pétrole brut, des LGN et du gaz naturel

Les prix à terme au 31 décembre 2021 utilisés pour déterminer les flux de trésorerie futurs générés par les réserves de pétrole brut, de LGN et de gaz naturel sont les suivants :

	2022	2023	2024	2025	2026	Hausse annuelle moyenne par la suite
West Texas Intermediate (\$ US/baril)	72,83	68,78	66,76	68,09	69,45	2,00 %
Western Canadian Select (\$ CA/baril)	74,43	69,17	66,54	67,87	69,23	2,00 %
Edmonton C5+ (\$ CA/baril)	91,85	85,53	82,98	84,63	86,33	2,00 %
Gaz naturel de l'Alberta Energy Company (\$ CA/kpi ³) ¹⁾	3,56	3,20	3,05	3,10	3,17	2,00 %

1) Selon une puissance calorifique hypothétique d'un million de Btu (unités thermiques britanniques) par millier de pieds cubes de gaz (« kpi³ »).

Taux d'actualisation

Les évaluations des flux de trésorerie futurs actualisés sont faites selon un taux d'actualisation variant dans une fourchette de 10 % à 15 % en fonction des caractéristiques individuelles des UGT considérées et d'autres facteurs économiques et opérationnels.

Sensibilité

Une hausse de 1 % du taux d'actualisation et une baisse de 5 % des estimations du prix à terme n'auraient pas eu d'incidence sur les reprises de pertes de valeur des UGT de Clearwater, d'Elmworth-Wapiti et de Kaybob-Edson au 31 décembre 2021.

Une hausse de 1 % du taux d'actualisation et une baisse de 5 % des estimations du prix à terme n'auraient pas eu d'incidence sur le résultat du test de dépréciation auxquels sont soumis les UGT et le goodwill connexe.

iii) Charges de dépréciation et reprises de pertes de valeur pour 2020

Au 31 mars 2020, la société a comptabilisé une perte de valeur de 315 M\$ dans l'UGT du secteur Hydrocarbures classiques en raison du recul des prix à terme du pétrole brut et du gaz naturel. Au 31 décembre 2020, la société a comptabilisé une perte de valeur supplémentaire de 240 M\$ dans l'UGT du secteur Hydrocarbures classiques en raison d'un changement apporté aux plans de mise en valeur futurs.

Le tableau suivant résume les pertes de valeur constatées en 2020 et les valeurs recouvrables estimatives au 31 décembre 2020, par UGT.

	Perte de valeur	Valeur recouvrable
Clearwater	260	160
Elmworth-Wapiti	120	259
Kaybob-Edson	175	384

Principales hypothèses

Les valeurs recouvrables (niveau 3) des UGT en amont de Cenovus ont été déterminées en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Les hypothèses clés entrant dans la détermination des flux de trésorerie futurs tirés des réserves sont les prix du pétrole brut, des LGN et du gaz naturel, les coûts de mise en valeur et le taux d'actualisation. La juste valeur des actifs productifs a été calculée en fonction des flux de trésorerie actualisés après impôt qui seraient tirés des réserves prouvées et probables au moyen des prix à terme et coûts estimatifs au 31 décembre 2020. Toutes les réserves ont été évaluées au 31 décembre 2020 par des évaluateurs de réserves indépendants agréés de la société.

Prix du pétrole brut, des LGN et du gaz naturel

Les prix à terme au 31 décembre 2020 utilisés pour déterminer les flux de trésorerie futurs générés par les réserves de pétrole brut, de LGN et de gaz naturel sont les suivants :

	2021	2022	2023	2024	2025	Hausse annuelle moyenne par la suite
West Texas Intermediate (\$ US/baril)	47,17	50,17	53,17	54,97	56,07	2,00 %
Western Canadian Select (\$ CA/baril)	44,63	48,18	52,10	54,10	55,19	2,00 %
Edmonton C5+ (\$ CA/baril)	59,24	63,19	67,34	69,77	71,18	2,00 %
Gaz naturel de l'Alberta Energy Company (\$ CA/kpi ³) ¹⁾	2,88	2,80	2,71	2,75	2,80	2,00 %

1) Selon une puissance calorifique hypothétique d'un million de Btu (unités thermiques britanniques) par kpi³.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2022

Taux d'actualisation

Les évaluations des flux de trésorerie futurs actualisés sont faites selon un taux d'actualisation variant dans une fourchette de 10 % à 15 % en fonction des caractéristiques individuelles des UGT considérées et d'autres facteurs économiques et opérationnels.

Sensibilité

L'analyse de sensibilité ci-dessous illustre l'effet qu'une modification du taux d'actualisation ou des prix à terme des marchandises aurait eu sur le montant de la perte de valeur au 31 décembre 2020 utilisée dans le cadre des tests de dépréciation des UGT suivantes :

	Augmentation (diminution) du montant de la perte de valeur			
	Hausse de 1 % du taux d'actualisation	Baisse de 1 % du taux d'actualisation	Hausse de 5 % des estimations du prix à terme	Baisse de 5 % des estimations du prix à terme
Clearwater	7	(7)	(68)	128
Elmworth-Wapiti	10	(10)	(71)	126
Kaybob-Edson	17	(19)	(71)	140

Une hausse de 1 % du taux d'actualisation et une baisse de 5 % des estimations du prix à terme n'auraient pas eu d'incidence sur le résultat du test de dépréciation auxquels sont soumis les UGT et le goodwill connexe.

B) Unités génératrices de trésorerie en aval

i) Charges de dépréciation et reprises de pertes de valeur pour 2022

Au 31 décembre 2022, la société a déterminé des indices de dépréciation pour l'UGT de Toledo CGU en raison de l'acquisition imminente de la participation restante de 50 % auprès de BP et d'un incendie à la raffinerie de Toledo. Des indices de dépréciation ont également été déterminés à l'UGT de Superior découlant de la remise en service de l'actif. La valeur comptable totale des UGT de Toledo et de Superior excédait leur valeur recouvrable. Une charge de dépréciation de 1,5 G\$ a été comptabilisée à titre d'amortissement et d'épuisement supplémentaires dans le secteur Fabrication aux États-Unis.

Au 31 décembre 2022, il y avait également des indices de reprise de perte de valeur pour les UGT de Borger, de Wood River et de Lima de la société en raison d'une hausse des marges de craquage à terme, donnant lieu à une hausse des marges des produits raffinés. Une évaluation a indiqué que la valeur recouvrable était supérieure à la valeur comptable des UGT visées. Au 31 décembre 2022, la société a repris les pertes de valeur de 1,2 G\$, déduction faite de la charge d'amortissement et d'épuisement qui aurait été comptabilisée si aucune dépréciation n'avait été inscrite.

Au 31 décembre 2022, la valeur recouvrable globale des UGT du secteur Fabrication aux États-Unis a été évaluée à 5,4 G\$.

Principales hypothèses

La valeur recouvrable (niveau 3) des UGT du secteur Fabrication aux États-Unis a été calculée à partir de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La juste valeur diminuée des coûts de sortie a été calculée en fonction des flux de trésorerie actualisés après impôt à l'aide des prix à terme et coûts estimatifs. Les principales hypothèses entrant dans la détermination des flux de trésorerie futurs sont notamment la production, les prix à terme du pétrole brut, les marges de craquage à terme, les dépenses d'investissement futures, les charges d'exploitation futures et les taux d'actualisation. Les marges de craquage à terme ont été établies en fonction des prévisions moyennes d'un tiers consultant.

Pétrole brut et marges de craquage

Les prix à terme reposent sur l'estimation la plus appropriée de la direction et sont corroborés par des données de tiers. Au 31 décembre 2022, les prix à terme utilisés pour déterminer les flux de trésorerie futurs étaient les suivants :

(\$ US/baril)	2023	2024	2025	2026	2027
West Texas Intermediate	80,33	78,50	76,95	77,61	79,16
Écart WTI/WTS	(0,56)	(0,56)	(0,56)	(0,56)	(0,56)
Écart WTI/WCS	(23,32)	(19,09)	(17,42)	(15,87)	(15,74)
Chicago – marges de craquage 3-2-1 (WTI)	29,37	24,10	22,12	21,70	21,67

Les prix ultérieurs ayant servi à déterminer les flux de trésorerie futurs jusqu'en 2032 ont été extrapolés selon un taux de croissance de 2 %.

Taux d'actualisation

Les évaluations des flux de trésorerie futurs actualisés ont été faites selon un taux d'actualisation variant dans une fourchette de 15 % à 18 % en fonction des caractéristiques individuelles des UGT considérées et d'autres facteurs économiques et opérationnels.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

Sensibilité

L'analyse de sensibilité ci-après indique l'incidence qu'un changement de taux d'actualisation ou de prix à terme du pétrole brut et des marges de craquage aurait sur le montant net de la perte de valeur au 31 décembre 2022 des UGT du secteur Fabrication aux États-Unis.

	Augmentation (diminution) du montant de la perte de valeur			
	Hausse de 1 % du taux d'actualisation	Baisse de 1 % du taux d'actualisation	Hausse de 5 % des estimations du prix à terme	Baisse de 5 % des estimations du prix à terme
Fabrication aux États-Unis	69	(65)	(268)	268

	Augmentation (diminution) de la reprise de la perte de valeur			
	Hausse de 1 % du taux d'actualisation	Baisse de 1 % du taux d'actualisation	Hausse de 5 % des estimations du prix à terme	Baisse de 5 % des estimations du prix à terme
Fabrication aux États-Unis	(72)	14	168	(342)

ii) Charges de dépréciation et reprises de pertes de valeur pour 2021

Au 31 décembre 2021, un recul des prix à terme, qui entraînerait une baisse des marges sur les produits raffinés, a été considéré comme un indice de dépréciation des UGT de Borger, de Wood River, de Lima et de Toledo. Au 31 décembre 2021, la valeur comptable totale des UGT de Borger, de Wood River et de Lima excédait leur valeur recouvrable de 2,5 G\$. Une charge de dépréciation de 1,9 G\$ a été comptabilisée à titre d'amortissement et d'épuisement supplémentaires dans le secteur Fabrication aux États-Unis. Au 31 décembre 2021, l'UGT de Toledo n'avait subi aucune dépréciation.

Principales hypothèses

La valeur recouvrable (niveau 3) des UGT de Borger, de Wood River et de Lima a été calculée à partir de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La juste valeur diminuée des coûts de sortie a été calculée en fonction des flux de trésorerie actualisés après impôt à l'aide des prix à terme et coûts estimatifs. Les principales hypothèses entrant dans la détermination des flux de trésorerie futurs sont notamment la production, les prix à terme du pétrole brut, les marges de craquage à terme, les dépenses d'investissement futures, les charges d'exploitation futures et les taux d'actualisation. Les marges de craquage à terme ont été établies en fonction des prévisions moyennes d'un tiers consultant.

Pétrole brut et marges de craquage

Les prix à terme reposent sur l'estimation la plus appropriée de la direction et sont corroborés par des données de tiers. Au 31 décembre 2021, les prix à terme utilisés pour déterminer les flux de trésorerie futurs étaient les suivants :

(\$ US/baril)	2022 à 2023		2024 à 2026	
	Bas	Haut	Bas	Haut
West Texas Intermediate	68,78	72,83	66,76	69,45
Écart WTI/WTS	—	0,01	(0,06)	(0,06)
Écart WTI/WCS	13,54	13,67	13,75	14,30
Chicago – marges de craquage 3-2-1 (WTI)	14,87	18,44	14,68	16,81

Les prix ultérieurs ayant servi à déterminer les flux de trésorerie futurs jusqu'en 2037 ont été extrapolés selon un taux de croissance de 2 %.

Taux d'actualisation

Les évaluations des flux de trésorerie futurs actualisés ont été faites selon un taux d'actualisation variant dans une fourchette de 10 % à 12 % en fonction des caractéristiques individuelles des UGT considérées et d'autres facteurs économiques et opérationnels.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

Sensibilité

L'analyse de sensibilité ci-dessous illustre l'effet qu'une modification du taux d'actualisation ou du prix du pétrole brut et des marges de craquage à terme aurait eu sur la valeur recouvrable au 31 décembre 2021 calculée dans le cadre des tests de dépréciation des UGT suivantes :

	Augmentation (diminution) du montant de la perte de valeur			
	Hausse de 1 % du taux d'actualisation	Baisse de 1 % du taux d'actualisation	Hausse de 5 % des estimations du prix à terme	Baisse de 5 % des estimations du prix à terme
Borger, Wood River et de Lima	251	(283)	(990)	996

iii) Charges de dépréciation et reprises de pertes de valeur pour 2020

Au 30 septembre 2020, la reprise de la demande de produits raffinés après la baisse causée par le nouveau coronavirus n'a pas été aussi rapide qu'on s'y attendait, de sorte que des stocks plus abondants que prévu se sont constitués. Ces facteurs, ainsi que la faiblesse des marges de craquage et des activités de traitement de pétrole brut réalisées par les raffineries nord-américaines, ont été considérés comme des indices de dépréciation possible des UGT de Wood River et de Borger. Au 30 septembre 2020, il a été établi que la valeur comptable de l'UGT Borger était supérieure à sa valeur recouvrable; une perte de valeur de 450 M\$ a ainsi été comptabilisée à titre d'amortissement et d'épuisement supplémentaires dans le secteur Fabrication aux États-Unis. La valeur recouvrable de l'UGT Borger a été établie à 692 M\$. Au 30 septembre 2020, aucune dépréciation de l'UGT de Wood River n'a été constatée.

Principales hypothèses

La valeur recouvrable (niveau 3) de l'UGT Borger a été calculée à partir de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La juste valeur diminuée des coûts de sortie a été calculée en fonction des flux de trésorerie actualisés après impôt à l'aide des prix à terme et coûts estimatifs. Les principales hypothèses entrant dans la détermination des flux de trésorerie futurs sont notamment les prix à terme du pétrole brut, les marges de craquage à terme, les dépenses d'investissement futures, les charges d'exploitation futures, le coefficient du taux de croissance final et le taux d'actualisation. Les marges de craquage à terme ont été établies en fonction des prévisions moyennes d'un tiers consultant.

Pétrole brut et marges de craquage

Les prix à terme reposent sur l'estimation la plus appropriée de la direction et sont corroborés par des données de tiers. Au 30 septembre 2020, les prix à terme utilisés pour déterminer les flux de trésorerie futurs étaient les suivants :

(\$ US/baril)	2021 to 2022		2023 to 2025	
	Bas	Haut	Bas	Haut
West Texas Intermediate	36,36	50,84	49,66	58,74
Écart WTI/WTS	0,37	1,73	1,21	1,81
Groupe 3 – marges de craquage 3-2-1 (WTI)	11,56	13,23	11,79	16,58

Les prix ultérieurs ayant servi à déterminer les flux de trésorerie futurs jusqu'en 2035 ont été extrapolés selon un taux de croissance de 2 %.

Taux d'actualisation

Les évaluations des flux de trésorerie futurs actualisés ont été faites selon un taux d'actualisation de 10 % en fonction des caractéristiques individuelles de l'UGT considérée et d'autres facteurs économiques et opérationnels.

Sensibilité

L'analyse de sensibilité ci-dessous illustre l'effet qu'une modification du taux d'actualisation ou des prix à terme des marchandises aurait eu sur la valeur recouvrable calculée utilisée dans le cadre des tests de dépréciation au 30 septembre 2020 de l'UGT suivante:

	Augmentation (diminution) du montant de la perte de valeur			
	Hausse de 1 % du taux d'actualisation	Baisse de 1 % du taux d'actualisation	Hausse de 5 % des estimations du prix à terme	Baisse de 5 % des estimations du prix à terme
Borger	89	(110)	(348)	342

12. AUTRES PRODUITS (CHARGES), MONTANT NET

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société a comptabilisé un produit d'assurance en lien avec les incidents survenus en 2018 à la raffinerie de Superior et dans la région de l'Atlantique de 328 M\$ (120 M\$ en 2021 et néant en 2020).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société a obtenu un financement de 65 M\$ (42 M\$ en 2021 et néant en 2020) en vertu du programme de remise en état des sites du gouvernement de l'Alberta qui offre du financement aux entités admissibles au titre de l'abandon et de la remise en état de sites pétroliers et gaziers.

13. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT**A) Charge (produit) d'impôt sur le résultat**

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021	2020
Impôt exigible			
Canada	1 252	104	(14)
États-Unis	104	—	1
Asie-Pacifique	262	171	—
Autres pays	21	1	—
Total de la charge (du produit) d'impôt exigible	1 639	276	(13)
Charge (produit) d'impôt différé	642	452	(838)
	2 281	728	(851)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société a comptabilisé une charge d'impôt exigible ayant trait au résultat dans tous les territoires où Cenovus exerce des activités. La hausse découle d'une augmentation des résultats par rapport à 2021 et des déductions fiscales disponibles aux fins du calcul du résultat imposable et des pertes disponibles pour compenser le résultat imposable.

En 2021, la société a comptabilisé une charge d'impôt exigible ayant principalement trait au bénéfice imposable lié aux activités au Canada et dans la région Asie-Pacifique. La hausse découle des activités acquises dans la région Asie-Pacifique dans le cadre de l'arrangement et de la hausse du bénéfice par rapport à 2020. En 2021, la société a comptabilisé une charge d'impôt différé de 217 M\$ en raison de l'accès limité à certains attributs fiscaux aux États-Unis. De plus, la société a comptabilisé une charge d'impôt différé de 106 M\$ par suite d'un changement de taux associé aux répartitions entre les provinces.

En 2020, un produit d'impôt différé a été comptabilisé par suite de la dépréciation de l'UGT Borger et du secteur Hydrocarbures classiques ainsi que de pertes d'exploitation de la période considérée qui seront reportées en avant, exclusion faite des profits et pertes de change latents sur la dette à long terme. En 2020, le gouvernement de l'Alberta a accéléré la réduction du taux d'imposition provincial des sociétés, qui est passé de 12 % à 8 %.

Le tableau suivant présente le rapprochement de l'impôt sur le résultat calculé au taux prévu par la loi au Canada et de l'impôt sur le résultat comptabilisé.

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021	2020
Résultat découlant des activités, avant impôt	8 731	1 315	(3 230)
Taux prévu par la loi au Canada	23,7 %	23,7 %	24,0 %
Charge (produit) d'impôt sur le résultat prévue des activités	2 069	312	(775)
Incidence des éléments suivants sur l'impôt :			
Différences au titre des taux prévus par la loi et autres taux	17	3	19
(Gains) pertes en capital non imposables	84	63	(42)
(Gains) pertes en capital non comptabilisés	84	27	(42)
Ajustements découlant de déclarations antérieures	15	(5)	(8)
Limite d'attributs fiscaux aux États-Unis	—	217	—
Incidence des changements de taux	—	106	(7)
Autres	12	5	4
Total de la charge (du produit) d'impôt des activités	2 281	728	(851)
Taux d'imposition effectif	26,1 %	55,4 %	26,3 %

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

B) Actifs et passifs d'impôt différé

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, des passifs d'impôt différé de 486 M\$ ont été constatés à l'acquisition de Sunrise. Le passif d'impôt différé découle de l'écart entre la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris et leur valeur fiscale.

Le 1^{er} janvier 2021, dans le cadre de l'arrangement, la société a comptabilisé des actifs d'impôt différé nets de 1,1 G\$. Le montant net des actifs d'impôt différé se compose d'une tranche de 1,1 G\$ liée aux activités de la société sur le territoire canadien et d'une tranche de 359 M\$ liée aux activités aux États-Unis, contrebalancées par un passif d'impôt différé de 444 M\$ lié aux activités dans la région Asie-Pacifique. Au Canada, l'actif d'impôt différé net a été porté en diminution du passif d'impôt différé.

Les détails des actifs et des passifs d'impôt différé, sans tenir compte de la compensation des soldes relatifs à une même administration fiscale, sont les suivants :

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021
Passifs d'impôt différé		
Passifs d'impôt différé à recouvrer en deçà de 12 mois	55	—
Passifs d'impôt différé à régler dans plus de 12 mois	4 460	4 046
	4 515	4 046
Actifs d'impôt différé		
Actifs d'impôt différé à recouvrer en deçà de 12 mois	(31)	(556)
Actifs d'impôt différé à recouvrer dans plus de 12 mois	(747)	(898)
	(778)	(1 454)
Passif d'impôt différé, montant net	3 737	2 592

Les actifs d'impôt différé à recouvrer et les passifs d'impôt différé à régler en deçà de 12 mois correspondent à l'estimation que fait la direction du moment de la reprise des différences temporelles et peuvent ne pas correspondre à la charge d'impôt exigible de l'année suivante.

La variation des passifs et des actifs d'impôt différé, compte non tenu de la compensation des soldes dans une même administration fiscale, se présente de la façon suivante :

	Immobilisations corporelles	Gestion des risques	Autres	Total
Passifs d'impôt différé				
31 décembre 2020	4 124	—	22	4 146
Imputés (crédités) au résultat	(234)	—	75	(159)
Imputés (crédités) à la répartition du coût d'acquisition visant Husky	59	—	—	59
31 décembre 2021	3 949	—	97	4 046
Imputés (crédités) au résultat	25	11	(53)	(17)
Imputés (crédités) à la répartition du coût d'acquisition visant Sunrise	486	—	—	486
31 décembre 2022	4 460	11	44	4 515
Actifs d'impôt différé				
31 décembre 2020	(659)	(13)	(276)	(948)
Imputés (crédités) au résultat	668	1	(58)	611
Imputés (crédités) à la répartition du coût d'acquisition visant Husky	(656)	1	(466)	(1 121)
Imputés (crédités) aux autres éléments du résultat global	(8)	—	12	4
31 décembre 2021	(655)	(11)	(788)	(1 454)
Imputés (crédités) au résultat	490	11	158	659
Imputés (crédités) à la répartition du coût d'acquisition visant Sunrise	—	—	—	—
Imputés (crédités) aux autres éléments du résultat global	9	—	8	17
31 décembre 2022	(156)	—	(622)	(778)

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

Passifs d'impôt différé, montant net	Total
31 décembre 2020	3 198
Imputés (crédités) au résultat	452
Imputés (crédités) à la répartition du coût d'acquisition visant Husky	(1 062)
Imputés (crédités) aux autres éléments du résultat global	4
31 décembre 2021	2 592
Imputés (crédités) au résultat	642
Imputés (crédités) à la répartition du coût d'acquisition visant Sunrise	486
Imputés (crédités) aux autres éléments du résultat global	17
31 décembre 2022	3 737

Les actifs d'impôt différé de 546 M\$ (694 M\$ en 2021) représentent les différences temporaires déductibles nettes des territoires américains qui ont été intégralement comptabilisées, étant donné que la probabilité qu'elles soient réalisées est prévue puisque la réalisation d'un résultat imposable est prévue. Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé aux 31 décembre 2022 et 2021 à l'égard de différences temporelles liées aux participations dans des filiales et des partenariats dont la société peut contrôler le moment où elles s'inverseront et dont il est peu probable qu'elles s'inverseront dans un avenir prévisible.

C) Comptes fiscaux

Les montants approximatifs des catégories fiscales, y compris des pertes fiscales, s'établissent comme suit :

31 décembre	2022	2021
Canada	8 505	11 167
États-Unis	6 477	5 915
Asie-Pacifique	457	600
	15 439	17 682

Au 31 décembre 2022, les comptes fiscaux ci-dessus comprenaient des pertes autres qu'en capital au Canada de 115 M\$ (1,5 G\$ au 31 décembre 2021) et des pertes d'exploitation nettes aux États-Unis de 468 M\$ (775 M\$ au 31 décembre 2021). Ces pertes expirent au plus tôt en 2035.

Au 31 décembre 2022, la société disposait de pertes en capital nettes au Canada de 28 M\$ (102 M\$ au 31 décembre 2021) qui pouvaient être reportées en avant pour réduire les futurs gains en capital. La société n'a pas comptabilisé une tranche de 504 M\$ (102 M\$ au 31 décembre 2021) du montant net des pertes en capital associé aux pertes de change latentes sur sa dette libellée en dollars américains.

14. MONTANTS PAR ACTION

A) Résultat net par action ordinaire – de base et dilué

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021	2020
Résultat net	6 450	587	(2 379)
Incidence des dividendes cumulatifs sur les actions privilégiées	(35)	(34)	—
Résultat net – de base et dilué	6 415	553	(2 379)
Nombre moyen pondéré d'actions, de base	1 951,3	2 016,2	1 228,9
Effet dilutif des bons de souscription	44,8	27,6	—
Effet dilutif des droits de règlement net	10,0	1,3	—
Nombre moyen pondéré d'actions, après dilution	2 006,1	2 045,1	1 228,9
Résultat net par action ordinaire – de base (\$)	3,29	0,27	(1,94)
Résultat net par action ordinaire – dilué (\$)^{1, 2)}	3,20	0,27	(1,94)

1) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le résultat net de 52 M\$ (22 M\$ en 2021 et néant en 2020) et 1,6 million d'actions ordinaires (1,9 million en 2021 et aucune en 2020) liées à l'exercice présumé des options sur actions de remplacement de Cenovus ont été exclus du calcul du résultat net par action dilutif. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les régimes de rémunération fondée sur des actions, il y a lieu de se reporter à la note 34.

2) Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020, 18 millions de DRN et 31 millions de DRN ont été exclus respectivement du calcul du nombre moyen pondéré d'actions après dilution en raison de leur effet antidilutif ou parce que leur prix d'exercice est supérieur au cours des actions ordinaires de Cenovus.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

B) Dividendes sur actions ordinaires

Exercices clos les 31 décembre	2022		2021		2020	
	Par action	Montant	Par action	Montant	Par action	Montant
Dividendes de base	0,350	682	0,088	176	0,063	77
Dividendes variables	0,114	219	—	—	—	—
Total des dividendes déclarés et versés sur les actions ordinaires	0,464	901	0,088	176	0,063	77

La déclaration d'un dividende sur les actions ordinaires est à l'entière discrétion du conseil d'administration de la société et réexaminée tous les trimestres.

Le 15 février 2023, le conseil d'administration de la société a déclaré un dividende au premier trimestre de 0,105 \$ par action ordinaire payable le 31 mars 2023 aux détenteurs d'actions ordinaires inscrits le 15 mars 2023.

C) Dividendes sur actions privilégiées

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021
Actions privilégiées de premier rang de série 1	7	7
Actions privilégiées de premier rang de série 2	1	1
Actions privilégiées de premier rang de série 3	12	12
Actions privilégiées de premier rang de série 5	9	9
Actions privilégiées de premier rang de série 7	6	5
Total des dividendes déclarés sur les actions privilégiées	35	34

La déclaration d'un dividende sur les actions privilégiées est à l'entière discrétion du conseil d'administration de la société et réexaminée tous les trimestres.

Le 3 janvier 2023, la société a versé des dividendes sur les actions privilégiées de Cenovus tels qu'ils ont été déclarés le 1^{er} novembre 2022.

Le 15 février 2023, le conseil d'administration de la société a déclaré un dividende de 9 M\$ au premier trimestre sur les actions privilégiées de Cenovus payable le 31 mars 2023 aux détenteurs d'actions privilégiées inscrits le 15 mars 2023.

15. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

31 décembre	2022	2021
Trésorerie	3 195	2 366
Placements à court terme	1 329	507
	4 524	2 873

16. COMPTES DÉBITEURS ET PRODUITS À RECEVOIR

31 décembre	2022	2021
Créances clients et charges à payer	2 962	2 548
Charges payées d'avance et acomptes	402	486
Avances consenties à des partenaires	—	371
Montants à recevoir d'entreprises communes	51	225
Autres ¹⁾	58	240
	3 473	3 870

1) Au 31 décembre 2022, le produit d'assurance à recevoir en lien à un incident à la raffinerie de Superior en 2018 était nul (135 M\$ au 31 décembre 2021).

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2022

17. STOCKS

31 décembre	2022	2021
Produits		
Pétrole brut	2 424	2 060
Diluant	366	515
Gaz naturel et LGN	50	33
Produits raffinés	1 169	1 043
Total des produits	4 009	3 651
Pièces et fournitures	303	268
	4 312	3 919

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, une somme d'environ 49 G\$ de stocks produits et achetés a été passée en charges (environ 34 G\$ en 2021).

18. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

La société avait les actifs détenus en vue de la vente suivants au 31 décembre 2021, qui ont été vendus en 2022 (voir la note 10) :

	Immobilisations corporelles	Actifs liés au droit d'utilisation	Goodwill	Obligations locatives	Passifs relatifs au démantèlement
Stations-service de détail	498	54	—	(58)	(86)
Tucker	505	—	88	—	(33)
Wembley	159	—	—	—	(9)
	<u>1 162</u>	<u>54</u>	<u>88</u>	<u>(58)</u>	<u>(128)</u>

19. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION, MONTANT NET

	Total
31 décembre 2020	623
Acquisitions (note 5)	45
Entrées d'actifs	55
Pertes de valeur	(9)
Variation des passifs relatifs au démantèlement	6
31 décembre 2021	720
Entrées d'actifs	37
Pertes de valeur	(64)
Variation des passifs relatifs au démantèlement	(12)
Variation des cours de change et autres ¹⁾	4
31 décembre 2022	685

1) Immédiatement après l'acquisition de Sunrise, Bay du Nord avait une valeur comptable nulle. La société a réévalué sa participation dans Bay du Nord à 40 M\$ et comptabilisé un profit à la réévaluation de 40 M\$.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, des coûts de prospection et d'évaluation respectifs de 2 M\$ et 62 M\$, qui étaient auparavant incorporés, ont été radiés dans le secteur Sables bitumineux et le secteur Production extracôtière (9 M\$ dans le secteur Sables bitumineux en 2021), la valeur comptable n'étant plus jugée recouvrable.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2022

20. IMMOBILISATIONS CORPORELLES, MONTANT NET

	Biens de pétrole brut et de gaz naturel	Actifs de traitement, de transport et de stockage	Actifs de fabrication	Autres actifs ¹⁾	Total
COÛT					
31 décembre 2020	29 867	218	5 671	1 290	37 046
Acquisitions (note 5)	8 633	—	3 901	846	13 380
Entrées d'actifs	1 368	9	1 023	115	2 515
Variation des passifs relatifs au démantèlement	(63)	1	40	24	2
Sorties d'actifs (note 10)	(630)	—	—	—	(630)
Transferts aux actifs détenus en vue de la vente (note 18)	(754)	—	—	(522)	(1 276)
Variation des cours de change et autres	22	—	(140)	(18)	(136)
31 décembre 2021	38 443	228	10 495	1 735	50 901
Acquisitions (note 5) ²⁾	3 230	—	—	—	3 230
Entrées d'actifs	2 409	11	1 143	108	3 671
Variation des passifs relatifs au démantèlement	(186)	(6)	(29)	(32)	(253)
Sorties d'actifs (note 5) ²⁾	(557)	—	—	—	(557)
Variation des cours de change et autres	189	21	523	14	747
31 décembre 2022	43 528	254	12 132	1 825	57 739
AMORTISSEMENT, ÉPUISEMENT ET DÉPRÉCIATION CUMULÉS					
31 décembre 2020	8 361	42	2 195	1 037	11 635
Amortissement, épuiement et dépréciation	3 335	10	526	128	3 999
Charges de dépréciation (note 11)	—	—	1 931	—	1 931
Reprises de pertes de valeur (note 11)	(378)	—	—	—	(378)
Sorties d'actifs (note 10)	(377)	—	—	—	(377)
Transferts aux actifs détenus en vue de la vente (note 18)	(90)	—	—	(24)	(114)
Variation des cours de change et autres	61	1	(80)	(2)	(20)
31 décembre 2021	10 912	53	4 572	1 139	16 676
Dotations aux amortissements et à l'épuiement ³⁾	3 461	37	466	103	4 067
Charges de dépréciation (note 11)	—	—	1 499	—	1 499
Reprises de pertes de valeur (note 11)	—	—	(1 233)	—	(1 233)
Sorties d'actifs (note 5) ²⁾	(84)	—	—	—	(84)
Variation des cours de change et autres	13	16	243	43	315
31 décembre 2022	14 302	106	5 547	1 285	21 240
VALEUR COMPTABLE					
31 décembre 2020	21 506	176	3 476	253	25 411
31 décembre 2021	27 531	175	5 923	596	34 225
31 décembre 2022	29 226	148	6 585	540	36 499

1) Comprend les actifs des activités liées aux carburants commerciaux et des activités de vente de carburant au détail, le mobilier de bureau, les agencements, les améliorations locatives, les technologies de l'information et les aéronefs.

2) Dans le cadre de l'acquisition de Sunrise, Cenovus était présumée avoir cédé sa participation antérieure et l'avoir acquise de nouveau à sa juste valeur conformément aux dispositions d'IFRS 3. Au 31 août 2022, la valeur comptable de la participation antérieure dans les immobilisations corporelles de Sunrise était de 454 M\$.

3) Les charges d'épuiement et d'amortissement rendent compte de pertes de valeur d'actifs de 26 M\$ du secteur Production extracôtière et de 25 M\$ du secteur Fabrication au Canada.

Actifs en construction

Les immobilisations corporelles comprennent les montants suivants à l'égard des actifs en construction et ne sont pas assujetties à l'amortissement et à l'épuiement :

31 décembre	2022	2021
Mise en valeur et production	2 142	2 415
Aval	137	943
	2 279	3 358

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2022

21. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, MONTANT NET

	Immobilier	Actifs de transport et de stockage ¹⁾	Actifs de fabrication	Autres actifs ²⁾	Total
COÛT					
31 décembre 2020	495	977	15	15	1 502
Acquisitions (note 5)	99	765	138	130	1 132
Entrées d'actifs	4	96	7	3	110
Modifications	1	20	1	—	22
Réévaluations	(2)	1	—	(3)	(4)
Transferts aux actifs détenus en vue de la vente (note 18)	—	—	—	(78)	(78)
Variation des cours de change et autres	(5)	(18)	—	(5)	(28)
31 décembre 2021	592	1 841	161	62	2 656
Entrées d'actifs	—	22	1	2	25
Modifications	9	69	3	2	83
Réévaluations	1	3	2	1	7
Résiliations	(1)	(6)	(2)	(1)	(10)
Variation des cours de change et autres	(2)	(89)	9	8	(74)
31 décembre 2022	599	1 840	174	74	2 687
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
31 décembre 2020	58	293	5	7	363
Amortissement	38	239	23	23	323
Charges de dépréciation (note 11)	—	5	5	1	11
Résiliations	—	(3)	—	—	(3)
Transferts aux actifs détenus en vue de la vente (note 18)	—	—	—	(24)	(24)
Variation des cours de change et autres	(4)	(14)	—	(6)	(24)
31 décembre 2021	92	520	33	1	646
Amortissement	36	226	21	14	297
Résiliations	—	(6)	—	—	(6)
Variation des cours de change et autres	(1)	(95)	4	(3)	(95)
31 décembre 2022	127	645	58	12	842
VALEUR COMPTABLE					
31 décembre 2020	437	684	10	8	1 139
31 décembre 2021	500	1 321	128	61	2 010
31 décembre 2022	472	1 195	116	62	1 845

1) Les actifs de transport et de stockage comprennent les wagons, les barges, les navires, les pipelines, les cavités et les réservoirs.

2) Comprend les actifs des activités liées aux carburants commerciaux, la flotte de véhicules et d'autre matériel.

22. PARTENARIATS

A) Partenariats

Cenovus a des participations dans des entreprises communes dans les secteurs en amont. La société a également des participations dans les entreprises communes suivantes détenues dans des entités distinctes du secteur Fabrication aux États-Unis.

BP-Husky Refining LLC

Cenovus détient une participation de 50 % dans la raffinerie Toledo avec BP, qui exploite la raffinerie dans l'Ohio et détient la participation restante de 50 %. Le 8 août 2022, Cenovus annonçait la conclusion d'une convention avec BP visant l'acquisition de la participation restante de 50 %. Voir la note 5 pour un complément d'information.

WRB Refining LP

Cenovus détient une participation de 50 % dans les raffineries de Wood River et de Borger avec Phillips 66, qui détient la participation résiduelle et exploite la raffinerie de Wood River dans l'Illinois et la raffinerie de Borger au Texas.

B) Coentreprises

Husky-CNOOC Madura Ltd.

La société détient une participation de 40 % dans la coentreprise HCML, qui exerce des activités de prospection et de production de gaz naturel et de LGN au large des côtes de l'Indonésie. La quote-part de la société dans le résultat tiré de la coentreprise est inscrite aux états consolidés du résultat dans le secteur Production extracôtière.

Les tableaux ci-après présentent l'information financière comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence pour HCML.

Résultats d'exploitation

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021
Produits des activités ordinaires	383	439
Charges	350	395
Résultat net	33	44

État de la situation financière

31 décembre	2022	2021
Actif courant ¹⁾	247	167
Actif non courant	1 926	1 433
Passif courant	160	62
Passif non courant	1 293	896
Actif net	720	642

1) Comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 64 M\$ (46 M\$ au 31 décembre 2021).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la quote-part du résultat de la société de l'entreprise liée comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence s'établissait à 23 M\$ (47 M\$ en 2021). Au 31 décembre 2022, la valeur comptable de la quote-part de l'actif net revenant à la société se chiffrait à 365 M\$ (311 M\$ au 31 décembre 2021). Ces montants ne représentent pas le contrôle conjoint de 40 % des produits des activités ordinaires, des charges et de l'actif net de HCML en raison des différences que présentent les valeurs attribuées à la participation ainsi que les méthodes comptables de la coentreprise et de la société.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société a reçu des distributions totalisant 42 M\$ de la part de HCML (100 M\$ en 2021) et a versé un apport de 54 M\$ (18 M\$ en 2021).

Husky Midstream Limited Partnership

La société détient partiellement et exploite HMLP, qui est propriétaire d'actifs médians, notamment des pipelines, des installations de stockage et d'autres actifs d'infrastructures auxiliaires en Alberta et en Saskatchewan. La société détient une participation de 35 % dans HMLP, Power Assets Holdings Ltd. et CK Infrastructure Holdings Ltd. détenant respectivement une participation de 49 % et de 16 % dans HMLP.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, HMLP a dégagé un résultat net de 190 M\$ (134 M\$ en 2021). La quote-part du résultat de l'entreprise liée comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence revenant à la société ne correspond pas à 35 % du résultat net de HMLP en raison de la nature de l'entente de partage des profits définie dans l'accord de partenariat. La quote-part du résultat revenant à la société varie en fonction de certains seuils de résultat de HMLP. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société n'a pas inscrit sa quote-part de la perte avant impôt de 23 M\$ relativement à HMLP (perte de 22 M\$ en 2021). La valeur comptable était nulle aux 31 décembre 2022 et 2021.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2022

Au 31 décembre 2022, la société avait accumulé 28 M\$ en pertes et AERG non comptabilisés, après impôt (17 M\$ au 31 décembre 2021). La société comptabilise sa quote-part du résultat de la coentreprise seulement si cette quote-part est supérieure au cumul de la perte non comptabilisée, et ce, dans les états consolidés des résultats dans le secteur Sables bitumineux.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société a reçu des distributions de 23 M\$ de HMLP (37 M\$ en 2021) et versé des apports de 31 M\$ (32 M\$ en 2021) à HMLP. Le montant net des distributions reçues et des apports versés est comptabilisé dans le résultat des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

23. AUTRES ACTIFS

31 décembre	2022	2021
Immobilisations incorporelles ¹⁾	19	78
Placements privés en titres de capitaux propres (note 37)	55	53
Autres placements en titres de capitaux propres	—	77
Investissement net dans des contrats de location-financement	62	60
Créances à long terme et montants payés d'avance	120	77
Métaux précieux	86	85
Autres	—	1
	342	431

1) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, 49 M\$ de coûts de prospection et d'évaluation déjà incorporés ont été radiés à titre de charge d'amortissement et épuisement du secteur Sables bitumineux, car il a été établi que la valeur comptable n'était pas recouvrable.

En décembre 2021, les bons de souscription d'actions en circulation reçus de la vente des actifs de Marten Hills de la société à Headwater ont été exercés pour un coût total de 30 M\$. Le 31 décembre 2021, la juste valeur du placement dans Headwater s'établissait à 77 M\$ et elle avait été inscrite dans les autres placements en titres de capitaux propres susmentionnés. Le placement a été comptabilisé à la JVRN.

Le 8 juin 2022, la société a vendu son placement dans Headwater pour un produit de 110 M\$.

24. GOODWILL

	2022	2021
Valeur comptable à l'ouverture de l'exercice	3 473	2 272
Goodwill comptabilisé (note 5)	—	1 289
Goodwill cédé ou reclassé dans les actifs détenus en vue de la vente (notes 5 et 18)	(550)	(88)
Valeur comptable à la clôture de l'exercice	2 923	3 473

La valeur comptable du goodwill est attribuée aux UGT suivantes :

31 décembre	2022	2021
Primrose (Foster Creek)	1 171	1 171
Christina Lake	1 101	1 101
Actifs de production par méthode thermique de Lloydminster	651	651
Sunrise (note 5)	—	550
	2 923	3 473

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est attribué aux UGT auxquelles il se rapporte. Les hypothèses utilisées aux fins des tests de dépréciation de Cenovus au 31 décembre 2022 sont conformes à celles présentées à la note 11. Il n'y a eu aucune réduction de valeur du goodwill au 31 décembre 2022 (aucune au 31 décembre 2021).

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2022

25. COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

31 décembre	2022	2021
Charges à payer	3 412	2 722
Créances clients	2 331	2 554
Intérêts	80	128
Avances consenties à des partenaires	—	371
Incitatif à long terme à l'intention des employés	162	317
Montants à payer à des entreprises communes	66	28
Gestion des risques	39	116
Provisions au titre de contrats déficitaires et défavorables	25	31
Autres	9	86
	6 124	6 353

26. DETTE ET STRUCTURE FINANCIÈRE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le taux d'intérêt moyen pondéré sur l'encours de la dette, y compris la quote-part de la société dans les emprunts à court terme s'est établi à 4,7 % (4,6 % au 31 décembre 2021).

A) Emprunts à court terme

31 décembre	Notes	2022	2021
Facilités remboursables à vue non engagées	i	—	—
Facilités remboursables à vue non engagées de WRB	ii	115	79
Capital total de la dette		115	79

i) Facilités remboursables à vue non engagées

Aux 31 décembre 2022 et 2021, la société disposait de facilités remboursables à vue non engagées totalisant 1,9 G\$, dont une tranche de 1,4 G\$ pouvait être utilisée à des fins générales, la totalité du montant pouvant servir à l'émission de lettres de crédit. Au 31 décembre 2022, des lettres de crédit en cours totalisant 490 M\$ (565 M\$ au 31 décembre 2021) étaient émises; aucun prélèvement n'avait été fait.

Au 31 décembre 2021, SOSP disposait de facilités remboursables à vue non engagées de 10 M\$ (quote-part de la société de 5 M\$). Le 24 novembre 2022, la société a résilié la facilité de crédit remboursable à vue non engagée de Sunrise.

ii) Facilités remboursables à vue non engagées de WRB

Au 31 décembre 2022, WRB disposait de facilités remboursables à vue non engagées de 450 M\$ US (quote-part de la société de 225 M\$ US) pouvant servir à combler ses besoins en fonds de roulement à court terme (300 M\$ US au 31 décembre 2021 (quote-part de la société de 150 M\$ US)). Au 31 décembre 2022, 170 M\$ US avaient été prélevés sur ces facilités, la quote-part de la société s'établissant à 85 M\$ US (115 M\$ CA) (125 M\$ US au 31 décembre 2021; la quote-part de la société était de 63 M\$ US (79 M\$ CA)).

B) Dette à long terme

31 décembre	Notes	2022	2021
Facilité de crédit engagée ¹⁾	i	—	—
Billets non garantis libellés en dollars américains	ii	6 537	9 363
Billets non garantis libellés en dollars canadiens	ii	2 000	2 750
Capital total de la dette		8 537	12 113
Primes nettes (escomptes nets) sur la dette et coûts de transaction		154	272
Dette à long terme		8 691	12 385

1) La facilité de crédit engagée peut comprendre des acceptations bancaires, des emprunts au taux garanti à un jour, des emprunts au taux préférentiel et des emprunts au taux de base américain.

i) Facilité de crédit engagée

À la clôture de l'arrangement le 1^{er} janvier 2021, la société a pris en charge les facilités de crédit engagées de 4,0 G\$ de Husky, dont l'encours s'établissait à 350 M\$. En août 2021, les facilités de crédit engagées d'un montant de 8,5 G\$, qui comprennent les facilités reprises dans le cadre de l'arrangement, ont été annulées et remplacées par une facilité de crédit renouvelable engagée de 6,0 G\$.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

Le 10 novembre 2022, Cenovus a modifié sa facilité de crédit engagée existante de façon à réduire la capacité d'emprunt de 500 M\$ pour la porter à 5,5 G\$ et à prolonger les dates d'échéance de plus de un an. La facilité de crédit engagée se compose d'une tranche de 1,8 G\$ venant à échéance le 10 novembre 2025 et d'une tranche de 3,7 G\$ venant à échéance le 10 novembre 2026. Au 31 décembre 2022, aucun montant n'avait été prélevé aux termes de la facilité de crédit (aucun montant au 31 décembre 2021).

ii) Billets non garantis libellés en dollars américains et billets non garantis libellés en dollars canadiens

Pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021, Cenovus a acheté des tranches de l'encours du capital des billets non garantis ci-dessous :

	2022	2021
	Capital en \$ US	Capital en \$ US
Billets non garantis libellés en dollars américains		
3,95 %, échéant le 15 avril 2022	—	500
3,00 %, échéant le 15 août 2022	—	500
3,80 %, échéant le 15 septembre 2023	115	335
4,00 %, échéant le 15 avril 2024	269	481
5,38 %, échéant le 15 juillet 2025	533	334
4,25 %, échéant le 15 avril 2027	589	—
4,40 %, échéant le 15 avril 2029	510	—
6,75 %, échéant le 15 novembre 2039	455	—
4,45 %, échéant le 15 septembre 2042	58	—
5,20 %, échéant le 15 septembre 2043	29	—
	2 558	2 150
	Capital en \$ CA	Capital en \$ CA
Billets non garantis libellés en dollars canadiens		
3,55 %, échéant le 12 mars 2025	750	—

Le capital des billets non garantis en circulation de la société s'établissait comme suit :

	2022		2021	
31 décembre	Capital en \$ US	Capital équivalent en \$ CA	Capital en \$ US	Capital équivalent en \$ CA
Billets non garantis libellés en dollars américains				
3,80 %, échéant le 15 septembre 2023	—	—	115	146
4,00 %, échéant le 15 avril 2024	—	—	269	341
5,38 %, échéant le 15 juillet 2025	133	181	666	844
4,25 %, échéant le 15 avril 2027	373	505	962	1 220
4,40 %, échéant le 15 avril 2029	240	324	750	951
2,65 %, échéant le 15 janvier 2032	500	677	500	634
5,25 %, échéant le 15 juin 2037	583	790	583	739
6,80 %, échéant le 15 septembre 2037	387	524	387	490
6,75 %, échéant le 15 novembre 2039	935	1 267	1 390	1 763
4,45 %, échéant le 15 septembre 2042	97	131	155	197
5,20 %, échéant le 15 septembre 2043	29	39	58	73
5,40 %, échéant le 15 juin 2047	800	1 083	800	1 014
3,75 %, échéant le 15 février 2052	750	1 016	750	951
	4 827	6 537	7 385	9 363
Billets non garantis libellés en dollars canadiens				
3,55 % échéant le 12 mars 2025		—		750
3,60 % échéant le 10 mars 2027		750		750
3,50 % échéant le 7 février 2028		1 250		1 250
		2 000		2 750
Total des billets non garantis		8 537		12 113

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

À la clôture de l'arrangement le 1^{er} janvier 2021, la société a pris en charge les billets non garantis libellés en dollars canadiens d'une juste valeur de 2,9 G\$ (notionnel de 2,8 G\$) ainsi que les billets libellés en dollars américains d'une juste valeur de 3,4 G\$ (notionnel de 2,4 G\$ US ou 3,0 G\$ CA). En septembre 2021, la société a réalisé une offre publique d'achat aux États-Unis totalisant 1,25 G\$ US de billets de premier rang non garantis consistant en une tranche de 500 M\$ US échéant le 15 janvier 2032 et une tranche de 750 M\$ US échéant le 15 février 2052.

Au 31 décembre 2022, la société respectait toutes les conditions de ses conventions d'emprunt. Aux termes de la facilité de crédit engagée de Cenovus, la société est tenue de conserver un ratio dette totale/capitaux permanents, tel qu'il est défini dans ses conventions, ne dépassant pas 65 %. Le ratio de la société est nettement en deçà de cette limite.

C) Paiements obligatoires au titre de la dette

	Billets non garantis libellés en dollars américains		Billets non garantis libellés en dollars canadiens	Total
	Capital en \$ US	Capital équivalent en \$ CA	Capital en \$ CA	Capital équivalent en \$ CA
31 décembre 2022				
2023	—	—	—	—
2024	—	—	—	—
2025	133	181	—	181
2026	—	—	—	—
2027	373	505	750	1 255
Par la suite	4 321	5 851	1 250	7 101
	4 827	6 537	2 000	8 537

D) Structure financière

La structure financière de Cenovus se compose des capitaux propres et de la dette nette. La dette nette comprend les emprunts à court terme et la partie courante et la partie non courante de la dette à long terme de la société, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de placements à court terme. La société a recours à la dette nette aux fins de la gestion de sa structure financière. Les objectifs de la société en matière de gestion de sa structure financière visent à maintenir une souplesse financière, à préserver son accès aux marchés des capitaux, à s'assurer d'être en mesure de financer la croissance générée en interne et à financer les acquisitions potentielles tout en maintenant sa capacité à remplir ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. Pour assurer sa résilience financière, Cenovus peut, entre autres initiatives, ajuster le montant de ses dépenses d'investissement et de ses charges d'exploitation, effectuer des prélèvements sur ses facilités de crédit ou rembourser des emprunts en cours, ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, acheter des actions ordinaires ou des actions privilégiées de la société aux fins d'annulation, émettre de nouveaux titres d'emprunt ou de nouvelles actions.

Cenovus surveille sa structure financière et ses besoins de financement à l'aide notamment de mesures financières déterminées, soit le total de la dette, le ratio dette nette/bénéfice ajusté avant intérêts, impôt et dotation à l'amortissement et à l'épuisement (« BAIIA ajusté »), le ratio dette nette/fonds provenant de l'exploitation ajustés et le ratio dette nette/capitaux permanents. Ces ratios sont des mesures de la santé financière générale de la société et sont utilisés pour gérer son endettement global. Le ratio dette nette/fonds provenant de l'exploitation ajustés est une nouvelle mesure utilisée depuis le 31 mars 2022.

Cenovus vise un ratio dette nette/BAIIA ajusté et un ratio dette nette/fonds provenant de l'exploitation ajustés d'environ 1,0 x et une dette nette inférieure à 4 G\$ à long terme au cours du WTI de 45,00 \$ US par baril. Ces mesures peuvent varier de temps à autre en dehors de ces intervalles en raison de facteurs comme la faiblesse ou la vigueur persistante des prix des marchandises.

Le 7 octobre 2021, Cenovus a déposé un prospectus préalable de base qui lui permet d'émettre à l'occasion, au Canada, aux États-Unis ou ailleurs, là où la loi l'autorise, des titres d'emprunt, des actions ordinaires, des actions privilégiées, des reçus de souscription, des bons de souscription, des contrats d'achat d'actions et des unités, d'un montant pouvant aller jusqu'à 5,0 G\$ US ou l'équivalent dans d'autres monnaies étrangères. Le prospectus préalable de base vient à échéance en novembre 2023. Les placements aux termes du prospectus préalable de base sont assujettis aux conditions du marché. Au 31 décembre 2022, des émissions de 4,7 G\$ US pouvaient encore être effectuées aux termes du prospectus préalable de base de Cenovus.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2022

Ratio dette nette/BAIIA ajusté

31 décembre	2022	2021	2020
Emprunts à court terme	115	79	121
Partie courante de la dette à long terme	—	—	—
Partie non courante de la dette à long terme	8 691	12 385	7 441
Total de la dette	8 806	12 464	7 562
Déduire : Trésorerie et équivalents de trésorerie	(4 524)	(2 873)	(378)
Dette nette	4 282	9 591	7 184
Résultat net	6 450	587	(2 379)
Ajouter (déduire) :			
Charges financières	820	1 082	536
Produit d'intérêts	(81)	(23)	(9)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	2 281	728	(851)
Amortissement, épuisement et dépréciation	4 679	5 886	3 464
Radiation des coûts de prospection et d'évaluation	64	18	91
Résultat des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(15)	(57)	—
(Profit) perte latent lié à la gestion des risques	(126)	2	56
(Profit) perte de change, montant net	343	(174)	(181)
(Profits) de réévaluation	(549)	—	—
Réévaluation des paiements conditionnels	162	575	(80)
(Profit) perte à la sortie d'actifs	(269)	(229)	(81)
Autres (produits) charges, montant net	(532)	(309)	40
BAIIA ajusté ¹⁾	13 227	8 086	606
Ratio dette nette/BAIIA ajusté	0,3x	1,2x	11,9x

1) Calculé sur les douze derniers mois.

Ratio dette nette/ fonds provenant de l'exploitation ajustés

31 décembre	2022	2021	2020
Dette nette	4 282	9 591	7 184
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	11 403	5 919	273
(Ajouter) déduire :			
Règlement de passifs relatifs au démantèlement	(150)	(102)	(42)
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie	575	(1 227)	198
Fonds provenant de l'exploitation ajustés ¹⁾	10 978	7 248	117
Ratio dette nette/fonds provenant de l'exploitation ajustés	0,4x	1,3x	61,4x

1) Calculé sur les douze derniers mois.

Ratio dette nette/capitaux permanents

31 décembre	2022	2021	2020
Dette nette	4 282	9 591	7 184
Capitaux propres	27 576	23 596	16 707
Capitaux permanents	31 858	33 187	23 891
Ratio dette nette/capitaux permanents	13 %	29 %	30 %

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

27. OBLIGATIONS LOCATIVES

	2022	2021
Obligations locatives à l'ouverture de l'exercice	2 957	1 757
Acquisitions (note 5)	—	1 441
Entrées d'actifs	25	110
Charge d'intérêts (note 7)	163	171
Paiements de loyers	(465)	(471)
Modifications	83	22
Réévaluations	7	(4)
Résiliations	(5)	(1)
Transferts aux passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente (note 18)	—	(10)
Variation des cours de change et autres	71	(58)
Obligations locatives à la clôture de l'exercice	2 836	2 957
Déduire : Partie courante	308	272
Partie non courante	2 528	2 685

La société a des obligations locatives au titre de contrats visant des locaux à bureaux, des actifs de transport et de stockage, y compris des barges, des navires, des pipelines, des cavités, des wagons et des réservoirs, des activités liées aux carburants commerciaux et autre matériel de raffinage et mobile. La durée des contrats de location est négociée pour chaque contrat et est assortie d'un large éventail de modalités.

La société a des paiements de loyers variables liés à des impôts fonciers visant des contrats liés à des biens immobiliers. Les contrats de location à court terme sont des contrats de location dont la durée est d'au plus douze mois.

La société a tenu compte des options de prolongation dans le calcul des obligations locatives, en vertu desquelles la société a le droit de prolonger la durée d'un contrat de location, à son gré, et qu'elle est raisonnablement certaine d'exercer l'option de prolongation. La société n'a prévu aucune option de résiliation significative et les montants résiduels ne sont pas importants.

28. PAIEMENTS CONDITIONNELS

A) Sunrise Oil Sands Partnership

Dans le cadre de l'acquisition de Sunrise (voir la note 5), Cenovus a convenu d'effectuer des paiements trimestriels variables relatifs à SOSP à BP Canada pendant une période d'au plus huit trimestres suivant le 31 août 2022 lorsque le prix moyen du pétrole brut WCS d'un trimestre dépasse 52,00 \$ le baril. Le paiement trimestriel est calculé comme suit : 2,8 M\$ plus la différence entre le prix moyen du WCS moins 53,00 \$ multipliée par 2,8 M\$, pour chacun des huit trimestres au cours duquel le prix moyen du WCS est égal ou supérieur à 52,00 \$ le baril. Si le prix moyen du WCS est inférieur à 52,00 \$ le baril, aucun paiement ne sera versé pour le trimestre visé. La valeur cumulative maximale du paiement variable sur la durée du contrat est de 600 M\$.

Le paiement variable continuera d'être réévalué à la juste valeur et les variations de la juste valeur seront comptabilisées en résultat net à chaque date de clôture jusqu'au moment où les paiements cumulatifs atteindront le maximum de 600 M\$ ou jusqu'à ce que les huit trimestres soient écoulés, selon l'événement le plus rapproché.

La première période trimestrielle s'est terminée le 30 novembre 2022. Un paiement de 92 M\$ a été effectué en janvier 2023.

	Total
31 décembre 2021	—
Comptabilisation initiale	600
Obligations réglées ou à payer	(92)
Réévaluation ¹⁾	(89)
31 décembre 2022	419
Déduire : Partie courante	263
Partie non courante	156

1) Le paiement variable est inscrit à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont constatées en résultat net.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

B) FCCL Partnership

L'obligation au titre du paiement conditionnel lié à l'acquisition d'une participation de 50 % dans FCCL Partnership (« FCCL ») auprès de ConocoPhillips Company et de certaines de ses filiales (collectivement, « ConocoPhillips ») a pris fin le 17 mai 2022. Le paiement final de 177 M\$ a été versé en juillet 2022 (160 M\$ étaient exigibles au 31 décembre 2021). Dans le cadre de l'acquisition en 2017 auprès de ConocoPhillips, Cenovus a convenu de verser des paiements trimestriels à ConocoPhillips pour une période de cinq ans prenant fin le 17 mai 2022 pour les trimestres durant lesquels le prix moyen du pétrole brut du WCS dépassait 52,00 \$ le baril durant le trimestre en question. Le paiement trimestriel s'est établi à 6 M\$ pour chaque dollar en excédent du prix du WCS de 52,00 \$ le baril.

	2022	2021
Paiement conditionnel à l'ouverture de l'exercice	236	63
Réévaluation ¹⁾	251	575
Obligations réglées	(487)	(402)
Paiement conditionnel à la clôture de l'exercice	—	236

1) Le paiement conditionnel était inscrit à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont constatées en résultat net.

29. PASSIFS RELATIFS AU DÉMANTÈLEMENT

La provision au titre du démantèlement correspond à la valeur actuelle des coûts futurs prévus liés à la mise hors service de sites de puits en production, d'installations de traitement en amont, d'immobilisations corporelles terrestres et sous-marines, d'actifs de fabrication, d'actifs liés aux activités liées aux carburants commerciaux ainsi que du terminal de transport ferroviaire de pétrole brut.

La valeur comptable totale de l'obligation s'établit comme suit :

	2022	2021
Passifs relatifs au démantèlement à l'ouverture de l'exercice	3 906	1 248
Obligations prises en charge	22	30
Passifs acquis (note 5) ¹⁾	48	2 856
Obligations réglées	(215)	(144)
Passifs cédés (note 5) ¹⁾	(89)	(140)
Variation des flux de trésorerie futurs estimatifs	693	(472)
Variation des taux d'actualisation	(980)	450
Désactualisation des passifs relatifs au démantèlement (note 7)	176	199
Transferts aux passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente (note 18)	—	(128)
Variation des cours de change et autres	(2)	7
Passifs relatifs au démantèlement à la clôture de l'exercice	3 559	3 906

1) Dans le cadre de l'acquisition de Sunrise, Cenovus était présumée avoir cédé sa participation antérieure et l'avoir acquise de nouveau à sa juste valeur conformément aux dispositions d'IFRS 3. Au 31 août 2022, la valeur comptable de la participation antérieure dans les passifs relatifs au démantèlement de SOSP était de 11 M\$.

Au 31 décembre 2022, le montant des flux de trésorerie futurs non actualisés estimatifs requis pour régler l'obligation s'est établi à 14 G\$ (14 G\$ au 31 décembre 2021). Il est prévu que la majorité de ces obligations ne seront pas réglées avant plusieurs années, voire décennies, et qu'elles seront financées au moyen des ressources générales à ce moment-là. La société prévoit régler des passifs liés au démantèlement d'environ 250 M\$ à 300 M\$ au cours du prochain exercice. La révision des flux de trésorerie futurs estimatifs fait suite à la variation du calendrier des passifs relatifs au démantèlement sur la durée de vie estimative des réserves et à une augmentation des estimations de coûts. Ces obligations ont été actualisées au moyen d'un taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit de 6,1 % (4,4 % au 31 décembre 2021) et d'un taux d'inflation présumé de 2 % (2 % au 31 décembre 2021).

La société dépose de la trésorerie dans des comptes avec restrictions qui sera affectée aux passifs relatifs au démantèlement au large des côtes de la Chine, conformément à la réglementation de la République populaire de Chine. Au 31 décembre 2022, la trésorerie soumise à restrictions de la société s'élevait à 209 M\$ (186 M\$ au 31 décembre 2021).

Sensibilité

Des variations du taux sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit ou du taux d'inflation auraient l'incidence suivante sur les passifs relatifs au démantèlement :

31 décembre	Fourchette de sensibilité	2022		2021	
		Hausse	Baisse	Hausse	Baisse
Taux sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit	± 1 %	(319)	419	(623)	875
Taux d'inflation	± 1 %	419	(320)	873	(625)

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire
Exercice clos le 31 décembre 2022

30. AUTRES PASSIFS

31 décembre	2022	2021
Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	201	288
Provision au titre du projet d'expansion de West White Rose ¹⁾	204	259
Provisions au titre de contrats déficitaires et défavorables	95	99
Incitatif à long terme à l'intention des employés	245	74
Provisions au titre des activités de forage	31	56
Produits différés	45	41
Autres ²⁾	221	112
	1 042	929

1) Le 31 mai 2022, la société a cédé 12,5 % de sa participation directe dans le champ White Rose et ses extensions satellites, réduisant la provision à ce titre de 47 M\$ (voir la note 10). Cenovus prévoit réduire la provision de 58 M\$ au cours des 12 prochains mois.

2) Au 31 décembre 2022, le poste Autres comprend une position nette au titre de l'OVR de 101 M\$. Les montants bruts au titre de l'OVR et de l'actif lié aux numéros d'identification renouvelables se sont établis respectivement à 1,1 G\$ et 1,0 G\$.

31. PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La société offre à la majorité des salariés un régime de retraite à cotisations définies. La société offre également d'autres avantages postérieurs à l'emploi (« AAPE ») aux salariés à la retraite et elle offre des régimes de retraite à prestations définies au Canada et aux États-Unis (collectivement, le « régime de retraite PD »).

Le régime de retraite PD procure des prestations aux salariés à la retraite établies en fonction des années de service et des gains moyens de fin de carrière. Au Canada, l'adhésion est limitée aux salariés admissibles qui peuvent délaisser la composante de cotisations définies pour une composante de prestations définies pour leurs années de service à venir. Aux États-Unis, le régime de retraite n'est pas offert aux nouveaux employés. Les AAPE de la société procurent à certains salariés à la retraite des prestations de soins de santé et de soins dentaires.

La société est tenue de déposer régulièrement une évaluation actuarielle de son régime de retraite à prestations définies enregistré auprès des autorités de réglementation. La dernière évaluation actuarielle pour le régime de retraite à prestations définies au Canada qui a été déposée est datée du 31 décembre 2021, et la prochaine évaluation requise sera établie au 31 décembre 2024. La dernière évaluation actuarielle pour le régime de retraite à prestations définies aux États-Unis qui a été déposée est datée du 1^{er} janvier 2022 et la prochaine évaluation requise sera établie au 1^{er} janvier 2023.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

A) Obligation au titre des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi et situation de capitalisation

L'information à l'égard des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi (« AAPE ») fondée sur les estimations actuarielles s'établit comme suit :

	Prestations de retraite		AAPE	
	2022	2021	2022	2021
Obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	220	188	225	20
Acquisition d'un régime dans le cadre de l'arrangement ¹⁾	—	41	—	224
Coût des services rendus au cours de l'exercice	16	16	8	9
Coûts des services passés – réductions et modifications au régime	—	(1)	—	(3)
Coût financier ²⁾	7	6	7	6
Prestations versées	(12)	(17)	(8)	(8)
Cotisations des participants	2	2	—	—
Réévaluations :				
Écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience	1	4	(2)	10
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	—	(1)	—	(3)
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	(64)	(18)	(57)	(30)
Variation des cours de change et autres	2	—	1	—
Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	172	220	174	225
Actifs du régime				
Juste valeur des actifs du régime à l'ouverture de l'exercice	159	117	—	—
Acquisition d'un régime dans le cadre de l'arrangement ¹⁾	—	32	—	—
Cotisations de l'employeur	16	9	8	3
Cotisations des participants	2	2	—	—
Prestations versées	(10)	(13)	(8)	(3)
Produit d'intérêts ²⁾	4	3	—	—
Réévaluations :				
Rendement des actifs du régime (à l'exclusion du produit d'intérêts)	(26)	9	—	—
Variation des cours de change et autres	2	—	—	—
Juste valeur des actifs du régime à la clôture de l'exercice	147	159	—	—
Passif au titre des prestations de retraite et des AAPE³⁾	(25)	(61)	(174)	(225)

1) La société a acquis les obligations au titre des prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi de Husky dans le cadre de l'arrangement. Voir la note 5.

2) Fondé sur le taux d'actualisation appliqué à l'obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice.

3) Le passif au titre du régime de retraite PD et des autres avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisé à titre d'autres passifs aux états consolidés de la situation financière.

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies et de l'obligation au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi est de 14 ans dans les deux cas.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

B) Charges au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi

31 décembre	Prestations de retraite			AAPE		
	2022	2021	2020	2022	2021	2020
Coût de la composante de prestations définies						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	16	16	13	8	9	1
Coûts des services passés – réductions et modifications au régime	—	(1)	—	—	(3)	—
Coût financier, montant net	3	3	3	7	6	—
Réévaluations :						
Rendement des actifs du régime (à l'exclusion du produit d'intérêts)	26	(9)	(5)	—	—	—
Écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience	1	4	1	(2)	10	(2)
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	—	(1)	—	—	(3)	—
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	(64)	(18)	15	(57)	(30)	1
Coût (profit) de la composante de prestations définies	(18)	(6)	27	(44)	(11)	—
Coût de la composante de cotisations définies¹⁾	72	68	22	—	—	—
Coût total du régime	54	62	49	(44)	(11)	—

1) Comprend les régimes à cotisations définies et les régimes de retraite 401(k) américains.

C) Objectifs de placement et juste valeur des actifs du régime

L'objectif de la répartition des actifs consiste à gérer la situation de capitalisation du régime de retraite PD tout en respectant un degré de risque acceptable, compte tenu de la sécurité des actifs et de la volatilité éventuelle des rendements ainsi que des répercussions de ces facteurs sur la charge de retraite et les besoins en matière de prestations. Le rendement à long terme est censé atteindre ou dépasser le rendement d'un indice mixte composé de placements passifs dans des indices du marché appropriés. La répartition des actifs est assujettie à des exigences et à des contraintes en matière de diversification qui réduisent le risque en limitant l'exposition à un placement boursier donné et à des catégories précises de cotes de crédit.

La répartition des actifs entre les divers types de fonds de placement est validée périodiquement et rééquilibrée au besoin. Le régime de retraite à prestations définies au Canada et le régime de retraite à prestations définies aux États-Unis sont gérés de manière distincte et, par conséquent, la répartition cible des actifs rend compte de chacun de leur profil des passifs.

Répartition cible en 2022 (%)	Régime canadien	Régime américain
Titres de participation	25 % – 75 %	21 % – 51 %
Titres à revenu fixe	20 % – 50 %	55 % – 74 %
Titres immobiliers	— % – 15 %	— %
Titres d'infrastructure cotés	— % – 10 %	— %
Titres de créance des marchés émergents	— % – 10 %	— %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	— % – 10 %	— %

La société n'a pas recours à des instruments dérivés pour gérer les risques auxquels sont exposés les actifs du régime. Par rapport aux périodes précédentes, aucun changement n'a été apporté au processus qu'utilise la société pour gérer ces risques.

La juste valeur des actifs du régime de retraite de PD s'établit comme suit :

31 décembre	2022	2021
Titres de participation	68	77
Titres à revenu fixe	50	54
Titres immobiliers	9	9
Titres d'infrastructure cotés	7	8
Titres de créance des marchés émergents	5	8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	2
Actifs non investis	1	1
Total de la juste valeur des actifs du régime de retraite PD	147	159

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres de participation, des titres à revenu fixe et des titres d'infrastructure cotés est fondée sur le cours des fonds sous-jacents (niveau 1). La juste valeur des titres immobiliers rend compte de l'évaluation de chaque bien immobilier investi (niveau 2). La juste valeur des actifs non investis correspond à la valeur actualisée des paiements futurs prévus (niveau 3).

Le régime de retraite PD ne détient aucune participation directe dans les actions ordinaires ou les actions privilégiées de Cenovus.

D) Capitalisation

La composante de prestations définies est capitalisée conformément à la législation applicable en matière de pension. Les cotisations sont versées à une fiducie administrée par des fiduciaires indépendants. Les cotisations de la société au régime de retraite PD sont établies en fonction de la dernière évaluation actuarielle et des directives du comité de retraite de la direction et du comité des ressources humaines et de la rémunération du conseil d'administration.

Les employés qui participent au régime de retraite à prestations définies au Canada sont tenus d'y verser 4 % de leur revenu admissible, jusqu'à un maximum annuel, et la société fournit le reste du financement nécessaire pour faire en sorte que les prestations soient entièrement capitalisées au moment de la retraite. Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023, la société prévoit cotiser 10 M\$ au régime de retraite PD.

Les régimes d'AAPE sont capitalisés en fonction des besoins. Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023, la société prévoit cotiser 10 M\$ aux régimes d'AAPE.

E) Hypothèses actuarielles et sensibilité

Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses moyennes pondérées retenues pour établir les obligations et les charges au titre des prestations sont les suivantes :

Exercices clos les 31 décembre	Prestations de retraite			AAPE		
	2022	2021	2020	2022	2021	2020
Taux d'actualisation	5,12 %	2,95 %	2,50 %	5,13 %	2,98 %	2,50 %
Taux de croissance future des salaires	4,05 %	4,03 %	3,97 %	S. O.	4,94 %	4,94 %
Longévité moyenne (en années)	88,4	88,3	88,3	88,4	88,3	88,2
Taux tendanciel des coûts des soins de santé	S. O.	S. O.	S. O.	5,24 %	5,64 %	6,00 %

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction des rendements du marché des instruments d'emprunt de sociétés de première qualité dont l'échéance correspond à celle des obligations au titre des prestations.

Sensibilité

Parmi les hypothèses actuarielles les plus importantes, une variation des taux d'actualisation et des coûts des soins de santé a possiblement l'incidence la plus significative sur les obligations au titre des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi, la sensibilité aux changements étant comme suit :

31 décembre	2022		2021	
	Hausse	Baisse	Hausse	Baisse
Variation de un point de pourcentage				
Taux d'actualisation	(43)	51	(59)	76
Taux de croissance future des salaires	3	(3)	4	(4)
Taux tendanciel des coûts des soins de santé	19	(17)	26	(20)
Variation de un an du taux de mortalité futur	10	(10)	4	(4)

L'analyse de sensibilité est fondée sur une modification d'une hypothèse alors que toutes les autres demeurent constantes. Cependant, la modification d'une hypothèse donnée peut avoir des répercussions sur une autre hypothèse. La méthodologie utilisée pour calculer la sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies à des hypothèses actuarielles importantes est la même que celle qui a été appliquée au calcul du passif au titre des prestations définies comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière.

32. CAPITAL SOCIAL ET BONS DE SOUSCRIPTION**A) Autorisé**

Cenovus est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre d'actions privilégiées de premier et de second rang ne dépassant pas, au total, 20 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. Les actions privilégiées de premier et de second rang peuvent être émises en une ou plusieurs séries et être assorties de droits et conditions établis par le conseil d'administration avant leur émission, sous réserve des statuts de la société.

B) Émises et en circulation – actions ordinaires

	2022		2021	
	Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	Montant	Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	Montant
En circulation à l'ouverture de l'exercice	2 001 211	17 016	1 228 870	11 040
Émises dans le cadre de l'arrangement, moins les frais d'émission (note 5)	—	—	788 518	6 111
Émises à l'exercice de bons de souscription	9 399	93	314	3
Émises aux termes des régimes d'options sur actions	11 069	170	535	7
Achat d'actions ordinaires dans le cadre des offres publiques	(112 489)	(959)	(17 026)	(145)
En circulation à la clôture de l'exercice	1 909 190	16 320	2 001 211	17 016

Au 31 décembre 2022, 43 millions d'actions ordinaires (30 millions au 31 décembre 2021) pouvaient être émises ultérieurement aux termes du régime d'options sur actions.

C) Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 4 novembre 2021, la TSX a accepté la mise en œuvre d'une offre publique par la société visant l'achat d'au plus 146,5 millions d'actions ordinaires entre le 9 novembre 2021 et le 8 novembre 2022. Le 7 novembre 2022, la société annonçait qu'elle avait obtenu l'approbation de la TSX en vue de renouveler le programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de 2023 ») dans le but de racheter jusqu'à 136,7 millions d'actions ordinaires pour une période allant du 9 novembre 2022 au 8 novembre 2023.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société a acheté aux fins d'annulation 112 millions d'actions ordinaires (17 millions en 2021) par le biais des offres publiques. Les actions ont été rachetées au cours moyen pondéré en fonction du volume de négociation de 22,49 \$ par action ordinaire (15,56 \$ au 31 décembre 2021), pour un total de 2,5 G\$ (265 M\$ au 31 décembre 2021). Le surplus d'apport a été réduit de 1,6 G\$ (120 M\$ au 31 décembre 2021), soit l'excédent du prix d'achat des actions ordinaires sur leur valeur comptable moyenne.

Entre le 1^{er} janvier 2023 et le 13 février 2023, Cenovus a racheté un nombre supplémentaire de 1,4 million d'actions ordinaires en contrepartie de 36,8 M\$. Au 13 février 2023, 123,8 millions d'actions ordinaires demeuraient disponibles aux fins de rachat aux termes de l'offre publique de 2023.

D) Émises et en circulation – actions privilégiées

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, aucune action privilégiée n'a été émise. Au 31 décembre 2022, 36 millions d'actions privilégiées étaient en circulation (36 millions au 31 décembre 2021), d'une valeur comptable de 519 M\$ (519 M\$ au 31 décembre 2021).

	Date d'ajustement du dividende	Taux de dividende	Nombre d'actions privilégiées (en milliers)
31 décembre 2022			
Actions privilégiées de premier rang de série 1	31 mars 2026	2,58 %	10 740
Actions privilégiées de premier rang de série 2 ¹⁾	Trimestrielle	5,86 %	1 260
Actions privilégiées de premier rang de série 3	31 décembre 2024	4,69 %	10 000
Actions privilégiées de premier rang de série 5	31 mars 2025	4,59 %	8 000
Actions privilégiées de premier rang de série 7	30 juin 2025	3,94 %	6 000

1) Le dividende à taux variable pour la période du 31 décembre 2021 au 30 mars 2022 s'est établi à 1,86 % (1,84 % du 1^{er} janvier 2021 au 30 mars 2021), à 2,35 % pour la période allant du 31 mars 2022 au 29 juin 2022 (1,80 % du 31 mars 2021 au 29 juin 2021), à 3,21 % pour la période allant du 30 juin 2022 au 29 septembre 2022 (1,84 % du 30 juin 2021 au 29 septembre 2021), à 5,05 % pour la période allant du 30 septembre 2022 au 30 décembre 2022 (1,92 % du 30 septembre 2021 au 30 décembre 2021) et à 5,86 % pour la période allant du 31 décembre 2022 au 30 mars 2023.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

Tous les cinq ans, sous réserve de certaines conditions, les porteurs d'actions privilégiées auront le droit, à leur gré, de convertir leurs actions en une série définie d'actions privilégiées de premier rang. Le 31 mars 2026 et le 31 mars durant cinq ans par la suite, les porteurs d'actions privilégiées de premier rang de série 1 et de série 2 auront la possibilité de convertir leurs actions en actions d'autres séries. Le 31 décembre 2024 et le 31 décembre durant cinq ans par la suite, les porteurs d'actions privilégiées de premier rang de série 3 et de série 4 auront la possibilité de convertir leurs actions en actions d'autres séries. Le 31 mars 2025 et le 31 mars durant cinq ans par la suite, les porteurs d'actions privilégiées de premier rang de série 5 et de série 6 auront la possibilité de convertir leurs actions en actions d'autres séries. Le 30 juin 2025 et le 30 juin durant cinq ans par la suite, les porteurs d'actions privilégiées de premier rang de série 7 et de série 8 auront la possibilité de convertir leurs actions en actions d'autres séries.

Chaque série d'actions privilégiées de premier en rang en circulation offre un dividende trimestriel cumulatif, payable le dernier jour de mars, de juin, de septembre et de décembre de chaque année, s'il est déclaré par le conseil d'administration de Cenovus. Pour les actions privilégiées de premier rang de série 1, de série 3, de série 5 et de série 7, ce taux de dividende sera déterminé de nouveau tous les cinq ans à un taux correspondant au rendement des obligations d'État du Canada de cinq ans à la date de calcul applicable, majoré de 1,73 % pour la série 1, de 3,13 % pour la série 3, de 3,57 % pour la série 5 et de 3,52 % pour la série 7. Pour les actions privilégiées de premier rang de série 2, de série 4, de série 6 et de série 8, ce taux de dividende sera déterminé de nouveau tous les trimestres à un taux correspondant au rendement des bons du Trésor du Canada sur 90 jours à la date de calcul applicable, majoré de 1,73 % pour la série 2, de 3,13 % pour la série 4, de 3,57 % pour la série 6 et de 3,52 % pour la série 8.

Tous les cinq ans, sous réserve de certaines conditions, Cenovus peut, à son gré, à la date de conversion applicable, racheter la totalité ou une partie des actions privilégiées de premier rang de toute série alors en circulation en contrepartie du paiement d'un montant en espèces pour chaque action visée par le rachat correspondant à 25,00 \$. En outre, sous réserve de certaines conditions, Cenovus peut, à son gré, à toute autre date, racheter la totalité ou une partie des actions privilégiées de premier rang de série 2, de série 4, de série 6 et de série 8 alors en circulation en contrepartie du paiement d'un montant en espèces pour chaque action visée par le rachat correspondant à 25,50 \$. Dans chaque cas, ce paiement doit également comprendre tous les dividendes courus et impayés connexes, mais compte non tenu de la date fixée pour le rachat (moins tout impôt ou autre montant devant être déduit et retenu).

Actions privilégiées de second rang

Aucune action privilégiée n'était en circulation au 31 décembre 2022 (aucune au 31 décembre 2021).

E) Émis et en circulation - bons de souscription

	2022		2021	
	Nombre de bons de souscription (en milliers)	Montant	Nombre de bons de souscription (en milliers)	Montant
En circulation à l'ouverture de l'exercice	65 119	215	—	—
Émis dans le cadre de l'arrangement (note 5)	—	—	65 433	216
Exercés	(9 399)	(31)	(314)	(1)
En circulation à la clôture de l'exercice	55 720	184	65 119	215

Le prix d'exercice des bons de souscription de Cenovus est de 6,54 \$ par action.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

F) Surplus d'apport

Le surplus d'apport de Cenovus correspond aux résultats non distribués de la société avant la scission d'avec Encana Corporation, maintenant connue sous le nom d'Ovintiv Inc. (« Ovintiv »), dans le cadre du plan d'arrangement en vue de constituer deux sociétés d'énergie indépendantes, soit Ovintiv et Cenovus. En outre, le surplus d'apport comprend la charge de rémunération fondée sur des actions relative aux DRN de la société comme il est décrit à la note 34 et l'excédent du prix d'achat des actions ordinaires sur leur valeur comptable moyenne pour les actions achetées aux termes des offres publiques.

	Résultats non distribués avant la scission d'avec Ovintiv	Rémunération fondée sur des actions	Actions ordinaires	Total
31 décembre 2020	4 086	305	—	4 391
Charge de rémunération fondée sur des actions	—	14	—	14
Achat d'actions ordinaires dans le cadre des offres publiques	—	—	(120)	(120)
Actions ordinaires émises à l'exercice d'options sur actions	—	(1)	—	(1)
31 décembre 2021	4 086	318	(120)	4 284
Charge de rémunération fondée sur des actions	—	10	—	10
Achat d'actions ordinaires dans le cadre des offres publiques	—	—	(1 571)	(1 571)
Actions ordinaires émises à l'exercice d'options sur actions	—	(32)	—	(32)
31 décembre 2022	4 086	296	(1 691)	2 691

33. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	Instruments de capitaux propres de sociétés fermées	Écart de change	Total
31 décembre 2020	(10)	27	758	775
Autres éléments du résultat global, avant l'impôt	47	—	(129)	(82)
(Charge) produit d'impôt sur le résultat	(9)	—	—	(9)
31 décembre 2021	28	27	629	684
Autres éléments du résultat global, avant l'impôt	96	2	713	811
(Charge) produit d'impôt sur le résultat	(25)	—	—	(25)
31 décembre 2022	99	29	1 342	1 470

34. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS**A) Régime d'options sur actions destiné aux employés**

Cenovus offre à ses employés un régime d'options sur actions qui leur permet d'exercer une option pour acheter une action ordinaire de la société. Le prix d'exercice des options avoisine le cours des actions ordinaires à la date d'attribution des options. Après un an, 30 % des options attribuées peuvent être exercées; une autre tranche de 30 % des options attribuées peut être exercée après deux ans, et toutes les options peuvent être exercées après trois ans. Les options expirent après sept ans.

Les options émises par la société sont assorties de droits de règlement net. Au lieu d'exercer les options, les porteurs des droits de règlement net peuvent recevoir le nombre d'actions ordinaires qui pourraient être acquises avec l'excédent du prix du marché des actions ordinaires de Cenovus sur le prix d'exercice de l'option à la date d'exercice. À l'inverse, le porteur peut choisir d'exercer l'option et de recevoir un paiement en trésorerie net égal à l'excédent du produit de la vente des actions ordinaires sur le marché sur le prix d'exercice de l'option.

Les droits de règlement net s'acquièrent et viennent à échéance selon les mêmes conditions que les options sous-jacentes.

Options sur actions assorties de droits de règlement net

La juste valeur unitaire moyenne pondérée des DRN attribués au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est établie à 19,94 \$, avant la prise en considération des droits perdus, lesquels sont pris en considération dans la détermination du coût total pour la période. La juste valeur de chaque DRN a été estimée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes-Merton et en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	1,84 %
Rendement de l'action prévu	0,72 %
Volatilité prévue ¹⁾	24,72 %
Durée prévue (en années)	5,75

1) La volatilité prévue a été évaluée selon la volatilité historique de l'action de la société.

Les tableaux suivants résument l'information sur les DRN.

Exercice clos le 31 décembre 2022	Nombre d'options sur actions assorties de DRN	Prix d'exercice moyen pondéré
	(en milliers)	(\$)
En cours à l'ouverture de l'exercice	27 233	13,06
Attribuées	2 031	19,94
Exercés	(11 599)	12,77
Confisquées	(258)	9,75
Expirées	(3 058)	22,25
En cours à la clôture de l'exercice	14 349	12,38

31 décembre 2022	En cours			Exercibles	
	Nombre d'options sur actions assorties de DRN	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions assorties de DRN	Prix d'exercice moyen pondéré
Fourchette de prix d'exercice (\$)	(en milliers)	(années)	(\$)	(en milliers)	(\$)
5,00 à 9,99	5 234	4,88	8,76	1 474	8,94
10,00 à 14,99	6 229	3,80	12,01	4 280	12,13
15,00 à 19,99	2 834	4,26	19,71	919	19,36
20,00 à 24,99	52	6,69	22,37	—	—
	14 349	4,30	12,38	6 673	12,42

Options sur actions de remplacement de Cenovus

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, 6 042 000 options sur actions de remplacement de Cenovus, d'un prix d'exercice moyen pondéré de 16,57 \$, ont été exercées et réglées contre trésorerie et 103 000 options sur actions de remplacement de Cenovus, d'un prix d'exercice moyen pondéré de 14,98 \$, ont été exercées et réglées contre 81 000 actions ordinaires.

La société a comptabilisé un passif de 42 M\$ au 31 décembre 2022 (30 M\$ au 31 décembre 2021) aux états consolidés de la situation financière au titre des options sur actions de remplacement de Cenovus selon la juste valeur à la clôture de l'exercice au moyen du modèle d'évaluation de Black-Scholes-Merton.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

Les tableaux suivants résument l'information sur les options sur actions de remplacement de Cenovus:

	Nombre d'options sur actions de remplacement de Cenovus (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
Exercice clos le 31 décembre 2022		
En cours à l'ouverture de l'exercice	12 256	15,21
Exercées	(6 145)	16,12
Confisquées	(186)	15,85
Expirées	(2 458)	20,59
En cours à la clôture de l'exercice	3 467	9,99

	En cours			Exercibles	
	Nombre d'options sur actions de remplacement de Cenovus (en milliers)	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (années)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)	Nombre d'options sur actions de remplacement de Cenovus (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
31 décembre 2022					
Fourchette de prix d'exercice (\$)					
3,00 à 4,99	2 065	1,63	3,54	742	3,54
5,00 à 9,99	124	1,36	6,06	59	6,06
10,00 à 14,99	14	0,47	12,88	14	12,88
15,00 à 19,99	594	1,04	18,35	594	18,35
20,00 à 24,99	524	0,20	21,77	524	21,77
25,00 à 29,99	146	0,58	27,88	146	27,88
	3 467	1,25	9,99	2 079	14,21

B) Unités d'actions liées au rendement

Cenovus a attribué des UAR à certains employés aux termes de son régime d'unités d'actions liées au rendement destiné aux employés. Les UAR sont des unités d'actions entières qui permettent aux employés de recevoir, à l'acquisition des droits, une action ordinaire de Cenovus ou un paiement en trésorerie égal à la valeur d'une action ordinaire de Cenovus. Le nombre d'UAR admissibles à l'acquisition est établi par un coefficient qui va de 0 % à 200 % et repose sur l'atteinte par la société de mesures de rendement clés préétablies. Les droits afférents aux UAR sont acquis après trois ans.

La société a comptabilisé un passif de 216 M\$ au 31 décembre 2022 (61 M\$ au 31 décembre 2021) dans les états consolidés de la situation financière au titre des UAR, selon la valeur marchande de ses actions ordinaires à la clôture de l'exercice. Les UAR sont payées à l'acquisition des droits et, par conséquent, leur valeur intrinsèque était nulle au 31 décembre 2022.

Le tableau suivant résume l'information sur les UAR détenues par les employés de Cenovus.

	Nombre d'UAR (en milliers)
Exercice clos le 31 décembre 2022	
En cours à l'ouverture de l'exercice	7 163
Attribuées	3 226
Acquises et payées	(1 413)
Annulées	(465)
Unités au lieu de dividendes	167
En cours à la clôture de l'exercice	8 678

C) Unités d'actions de négociation restreinte

Cenovus a attribué des UANR à certains employés aux termes de son régime d'unités d'actions de négociation restreinte destiné aux employés. Les UANR sont des unités d'actions entières qui permettent aux employés de recevoir, à l'acquisition des droits, une action ordinaire de Cenovus ou un paiement en trésorerie égal à la valeur d'une action ordinaire de Cenovus. Les droits afférents aux UANR sont généralement acquis après trois ans.

La société a comptabilisé un passif de 109 M\$ au 31 décembre 2022 (53 M\$ au 31 décembre 2021) dans les états consolidés de la situation financière au titre des UANR selon la valeur marchande des actions ordinaires de Cenovus à la clôture de l'exercice. Puisque les UANR sont payées à l'acquisition des droits, la valeur intrinsèque des UANR acquises était nulle au 31 décembre 2022.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

Le tableau suivant résume l'information sur les UANR détenues par les employés de Cenovus.

	Nombre d'UANR (en milliers)
Exercice clos le 31 décembre 2022	
En cours à l'ouverture de l'exercice	6 025
Attribuées	3 161
Acquises et payées	(2 230)
Annulées	(430)
Unités au lieu de dividendes	129
En cours à la clôture de l'exercice	6 655

D) Unités d'actions différées

Aux termes de deux régimes d'unités d'actions différées, les administrateurs, les dirigeants et certains employés de Cenovus peuvent recevoir des UAD dont chacune est l'équivalent d'une action ordinaire de la société. Les employés admissibles ont la possibilité de convertir en UAD 0 %, 25 %, 50 %, 75 % ou 100 % de leur prime annuelle. Les UAD s'acquièrent sur-le-champ, sont rachetées selon les conditions de l'entente et expirent le 15 décembre de l'année civile qui suit la cessation du mandat d'administrateur ou la cessation de l'emploi.

La société a comptabilisé un passif de 40 M\$ au 31 décembre 2022 (20 M\$ au 31 décembre 2021) dans les états consolidés de la situation financière au titre des UAD selon la valeur marchande des actions ordinaires de Cenovus à la clôture de l'exercice. La valeur intrinsèque des UAD acquises égale leur valeur comptable puisque les UAD s'acquièrent au moment de l'attribution.

Le tableau suivant présente un résumé de l'information sur les UAD détenues par les administrateurs, les dirigeants et les employés de Cenovus.

	Nombre d'UAD (en milliers)
Exercice clos le 31 décembre 2022	
En cours à l'ouverture de l'exercice	1 256
Attribuées aux administrateurs	161
Attribuées	316
Unités au lieu de dividendes	30
Rachetées	(257)
En cours à la clôture de l'exercice	1 506

E) Total de la rémunération fondée sur des actions

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021	2020
Options sur actions assorties de droits de règlement net	15	14	11
Options sur actions de remplacement de Cenovus	53	26	—
Unités d'actions liées au rendement	183	56	19
Unités d'actions soumises à des restrictions	100	48	23
Unités d'actions différées	22	15	(4)
Charge (recouvrement) de rémunération fondée sur des actions	373	159	49
Coûts de la rémunération fondée sur des actions incorporés à l'actif	—	8	16
Total de la rémunération fondée sur des actions	373	167	65

35. CHARGES DE PERSONNEL

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021	2020
Salaires, primes et autres avantages à court terme	1 246	1 327	605
Avantages postérieurs à l'emploi	92	89	33
Rémunération fondée sur des actions (note 34)	373	159	49
Charge (recouvrement) d'autres incitatifs	(9)	201	(4)
Indemnités de cessation d'emploi	27	180	9
	1 729	1 956	692

La rémunération fondée sur des actions inclut les coûts comptabilisés au cours de l'exercice relativement aux DRN, aux options sur actions de remplacement de Cenovus, aux UAR, aux UANR et aux UAD.

36. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

A) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (dirigeants et non dirigeants), les cadres dirigeants, les vice-présidents directeurs et les vice-présidents. La rémunération payée ou à payer s'établit comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021	2020
Salaires, jetons de présence et autres avantages à court terme	40	69	21
Avantages postérieurs à l'emploi	4	4	3
Rémunération fondée sur des actions	140	72	15
Autres avantages incitatifs	—	4	1
Indemnités de cessation d'emploi	3	3	6
	187	152	46

Les avantages postérieurs à l'emploi correspondent à la valeur actualisée des prestations de retraite futures accumulées durant l'exercice.

A) Autres transactions entre parties liées

Les transactions avec HMLP sont des transactions entre parties liées étant donné que la société détient une participation de 35 % dans HMLP (voir la note 22). En tant qu'exploitant des actifs que détient HMLP, Cenovus fournit des services de gestion à l'égard desquels elle recouvre des coûts au titre de services partagés.

La société fait également office de maître d'œuvre pour HMLP dans le cadre de projets de construction aux termes de contrats à prix fixe ou de structures de recouvrement des coûts assortis de certaines restrictions. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société a facturé 188 M\$ à HMLP au titre de coûts de services de construction et de gestion (243 M\$ en 2021).

La société verse des droits d'accès à HMLP au titre de ses réseaux pipeliniers aux fins des activités de fluidification de Cenovus. Cenovus verse également à HMLP des frais de services de transport et de stockage. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société a engagé des coûts de 263 M\$ au titre de l'utilisation des réseaux pipeliniers de HMLP, ainsi que de frais de services de transport et de stockage (284 M\$ en 2021).

37. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers de Cenovus comprennent la trésorerie et ses équivalents, les comptes débiteurs et produits à recevoir, la trésorerie soumise à restrictions, l'investissement net dans des contrats de location-financement, les actifs et passifs liés à la gestion des risques, les placements dans des titres de capitaux propres de sociétés, les créances à long terme, les comptes créditeurs et charges à payer, les emprunts à court terme, les obligations locatives, les paiements conditionnels, la dette à long terme et les autres passifs. Les actifs et les passifs liés à la gestion des risques découlent de l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

A) Juste valeur des instruments financiers non dérivés

En raison de leur échéance à court terme, la trésorerie et ses équivalents, les comptes débiteurs et produits à recevoir, les comptes créditeurs et charges à payer et les emprunts à court terme ont une juste valeur qui avoisine leur valeur comptable.

La juste valeur de la trésorerie soumise à restrictions, de l'investissement net dans des contrats de location-financement et des créances à long terme se rapproche de leur valeur comptable, en raison du caractère non négociable de ces instruments.

La dette à long terme est comptabilisée au coût amorti. La juste valeur estimative des emprunts à long terme a été établie en fonction des cours des titres d'emprunt à long terme sur le marché secondaire à la clôture de la période (niveau 2). Au 31 décembre 2022, la valeur comptable de la dette à long terme de Cenovus s'établissait à 8,7 G\$, et sa juste valeur, à 7,8 G\$ (valeur comptable de 12,4 G\$ et juste valeur de 13,7 G\$ au 31 décembre 2021).

La société classe certains investissements de capitaux propres dans des sociétés fermées à la JVAERG, car ils ne sont pas détenus à des fins de transaction et que les variations de la juste valeur ne rendent pas compte des activités de la société. Ces actifs sont comptabilisés à la juste valeur à titre d'autres actifs aux états consolidés de la situation financière. La juste valeur est établie en fonction de transactions récentes visant des titres de sociétés fermées (niveau 3), s'il y a eu de telles transactions.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement des variations de la juste valeur des investissements de capitaux propres de sociétés fermées classés à la JVAERG:

	2022	2021
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	53	52
Acquisition (note 5)	—	1
Variations de la juste valeur ¹⁾	2	—
Juste valeur à la clôture de l'exercice	55	53

1) Les variations de la juste valeur sont inscrites dans les autres éléments du résultat global.

Les titres de capitaux propres classés à la JVAERG se composent des titres de capitaux propres dans des sociétés ouvertes. Ces actifs ont été comptabilisés à la juste valeur à titre d'autres actifs aux états consolidés de la situation financière. La juste valeur a été établie selon le prix coté sur des marchés actifs (niveau 1).

B) Juste valeur des actifs et des passifs liés à la gestion des risques

Les actifs et les passifs liés à la gestion des risques de la société comprennent des contrats à terme de gré à gré sur le pétrole brut, les condensats, le gaz naturel et les produits raffinés et des contrats d'énergie renouvelable et des swaps sur l'électricité et de taux de change. La société peut également conclure des swaps, des contrats à terme et des options en vue de gérer l'exposition aux prix des marchandises et aux cours du change ainsi que des swaps de taux d'intérêt.

Les contrats de pétrole brut, de gaz naturel, de condensats et de produits raffinés et les swaps sur l'électricité sont comptabilisés à leur juste valeur estimative établie en fonction de la différence entre le prix prévu par contrat et le prix à terme à la clôture de la période pour la même marchandise, selon des prix cotés sur les marchés ou le prix à terme à la clôture de la période pour la même marchandise, extrapolé pour la durée du contrat (niveau 2). La juste valeur des contrats de change et des swaps de taux d'intérêt est calculée à l'aide de modèles d'évaluation externes qui intègrent des données observables sur le marché, dont des courbes des cours de change (niveau 2) et des courbes des taux d'intérêt (niveau 2), respectivement. La juste valeur des swaps combinés de devises est calculée à l'aide de modèles d'évaluation externes qui intègrent des données observables sur le marché, dont des courbes des cours de change (niveau 2) et des courbes des taux d'intérêt (niveau 2).

La juste valeur des contrats d'énergie renouvelable est calculée à l'aide de modèles d'évaluation internes qui intègrent des prix établis par les courtiers pour des marchés pertinents, certains cours observables et les cours extrapolés en fonction d'hypothèses liées à l'inflation (niveau 3). La juste valeur des contrats d'énergie renouvelable a été établie par l'équipe d'évaluation interne de Cenovus composée de personnes compétentes qui possèdent une expérience des techniques d'évaluation de la juste valeur.

Les actifs et les passifs liés à la gestion des risques sont inscrits à la juste valeur dans les créances clients et produits à recevoir, les comptes créditeurs et charges à payer (pour les positions à court terme) et d'autres passifs et actifs (pour les positions à long terme) aux états consolidés de la situation financière. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans la perte (le profit) liée à la gestion des risques aux états consolidés des résultats.

Résumé des positions de gestion des risques

31 décembre	2022			2021		
	Gestion des risques			Gestion des risques		
	Actif	Passif	Montant net	Actif	Passif	Montant net
Pétrole brut, gaz naturel, condensat et produits raffinés	2	40	(38)	46	116	(70)
Swaps sur l'électricité	1	7	(6)	—	—	—
Contrats d'énergie renouvelable	90	—	90	—	—	—
Contrats de change	—	—	—	2	—	2
	93	47	46	48	116	(68)

Les prix de niveau 2 tirés de données observables ou confirmés dans le marché s'entendent de la juste valeur de contrats évalués en partie à l'aide de prix cotés dans le marché et en partie à l'aide de données observables et confirmées dans le marché. Les prix de niveau 3 sont tirés de données partiellement observables utilisées dans les évaluations internes.

Le tableau ci-dessous présente la hiérarchie des justes valeurs de la société s'appliquant aux actifs et aux passifs liés à la gestion des risques comptabilisés à la juste valeur.

31 décembre	2022	2021
Niveau 2 - Prix tirés de données observables ou confirmés dans le marché	(44)	(68)
Niveau 3 - Prix tirés de données partiellement observables	90	—
	46	(68)

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs liés à la gestion des risques de Cenovus du 1^{er} janvier au 31 décembre.

	2022	2021
Juste valeur des contrats à l'ouverture de l'exercice	(68)	(53)
Acquisitions (note 5)	—	(14)
Variation de la juste valeur des contrats en vigueur à l'ouverture de l'exercice	(5)	—
Variation de la juste valeur des contrats conclus pendant l'exercice	(1 641)	(995)
Juste valeur des contrats conclus durant l'exercice	1 762	993
Profit (perte) de change latent sur les contrats libellés en dollars américains	(2)	1
Juste valeur des contrats à la clôture de l'exercice	46	(68)

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés seulement si Cenovus possède le droit établi de le faire et qu'elle a l'intention de les régler sur une base nette ou de régler l'actif et le passif en même temps. Cenovus compense les actifs et les passifs liés à la gestion des risques lorsque la contrepartie, la marchandise, la devise et le moment du règlement sont les mêmes.

31 décembre	2022			2021		
	Gestion des risques			Gestion des risques		
	Actif	Passif	Montant net	Actif	Passif	Montant net
Positions de gestion des risques comptabilisées						
Montant brut	153	107	46	263	331	(68)
Montant compensé	(60)	(60)	—	(215)	(215)	—
Montant net	93	47	46	48	116	(68)

Les passifs dérivés ne se composent d'aucun passif éventuel lié au risque de crédit. Grâce aux pratiques en matière de crédit qui limitent les opérations selon la cote de solvabilité des contreparties, les variations de la juste valeur par le biais du résultat net attribuables aux fluctuations du risque de crédit des passifs financiers sont négligeables.

Cenovus donne une garantie en trésorerie relativement à certains de ses contrats de gestion des risques, qui n'est pas compensée par le passif financier correspondant. Le montant de la garantie en trésorerie nécessaire varie quotidiennement sur la durée des contrats de gestion des risques en question en fonction des fluctuations des prix des marchandises. Au 31 décembre 2022, 211 M\$ étaient donnés en garantie (114 M\$ au 31 décembre 2021).

C) Juste valeur des paiements conditionnels

Le paiement variable (niveau 3) associé à l'acquisition de Sunrise est inscrit à la juste valeur dans les états de la situation financière consolidés. La juste valeur est estimée en calculant la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus futurs au moyen d'un modèle d'évaluation des options (niveau 3), qui repose sur l'hypothèse que la distribution de probabilité pour le WCS est fondée sur la volatilité des options sur le WTI et la volatilité des options sur le cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain, les prix des contrats à terme sur le WCS et le WTI étant actualisés au moyen d'un taux sans risque ajusté en fonction du crédit. La juste valeur du paiement variable a été calculée par l'équipe d'évaluation interne de Cenovus, composée de personnes ayant des connaissances étendues et de l'expérience concernant les techniques liées à la juste valeur. Au 31 décembre 2022, la juste valeur du paiement variable a été estimée à 419 M\$ en appliquant un taux sans risque ajusté en fonction du crédit de 5,2 %. La valeur cumulative maximale du paiement variable est de 600 M\$.

Au 31 décembre 2022, le prix à terme moyen du WCS pour la durée restante du paiement variable est de 72,79 \$ le baril. La volatilité des options sur le WTI et le cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain s'est établie respectivement à 44,2 % et 7,6 %. Des variations des données suivantes du modèle d'évaluation des options, les fluctuations de toutes les autres variables demeurant constantes, se seraient traduites par des profits (pertes) latents ayant les influences suivantes sur le résultat avant impôt :

31 décembre 2022	Fourchette de sensibilité	Hausse	Baisse
Prix des contrats à terme sur le pétrole WCS	± 10,00 \$ le baril	(68)	157
Volatilité des options sur le pétrole WTI	± 10 %	(1)	4
Volatilité de l'option sur le cours de change \$ CA-\$ US	± 5 %	—	—

Le paiement conditionnel (niveau 3) associé à l'acquisition d'une participation de 50 % dans FCCL auprès de ConocoPhillips Company et certaines de ses filiales a pris fin le 17 mai 2022. Le dernier paiement a été versé en juillet 2022.

31 décembre 2021	Fourchette de sensibilité	Hausse	Baisse
Prix des contrats à terme sur le pétrole WCS	± 5,00 \$ le baril	(45)	45

L'incidence sur le résultat avant impôt des profits (pertes) latents découlant d'une hausse ou d'une baisse de 10 % de la volatilité des prix des options sur le WTI et d'une hausse ou d'une baisse de 5 % des options sur les cours de change entre le dollar américain et le dollar canadien aurait été négligeable.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

D) Incidence sur le résultat des (profits) pertes sur les positions de gestion des risques

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021	2020
(Profit) perte réalisé	1 762	993	252
(Profit) perte latent ¹⁾	(126)	2	56
(Profit) perte lié à la gestion des risques	1 636	995	308

1) Toutes les positions sur le WTI se rapportant à la gestion du risque lié au prix de vente du pétrole brut avaient été liquidées au 30 juin 2022. Pour le trimestre clos le 30 juin 2022, Cenovus a comptabilisé une perte nette réalisée liée à ces positions de 467 M\$.

Les profits et pertes réalisés et latents liés à la gestion des risques sont comptabilisés dans le secteur à présenter auquel se rapporte l'instrument dérivé.

38. GESTION DES RISQUES

Cenovus est exposée à des risques financiers, notamment le risque lié aux prix des marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux prix de l'électricité ainsi que le risque de crédit et le risque de liquidité.

Pour gérer son exposition aux fluctuations des prix de marchandises entre le moment où les produits sont fabriqués ou achetés et celui où ils sont vendus au client ou utilisés par Cenovus, la société peut de temps à autre prendre des positions financières dans le cadre de ses activités courantes pour la commercialisation de sa production et de ses volumes de pétrole brut, de gaz naturel, de condensats, de produits raffinés et de ses coûts de consommation d'électricité. La société peut également conclure des ententes visant à gérer l'exposition aux coûts de conformité futurs en matière d'émissions de carbone ou à compenser certaines émissions de carbone.

La société a pris des positions de gestion des risques visant à tirer profit de la marge supplémentaire qu'elle s'attend à recevoir lorsque les produits seront vendus, à une date ultérieure, et à atténuer son exposition globale aux risques liés aux fluctuations des prix des marchandises relativement aux stocks et aux ventes physiques. En vue d'atténuer le risque lié à la volatilité des prix des marchandises, la société peut effectuer des opérations financières pour protéger ses flux de trésorerie futurs. Pour gérer le risque lié à la volatilité des taux d'intérêt, la société conclut parfois des swaps de taux d'intérêt. Pour atténuer le risque lié aux variations des cours de change, la société conclut régulièrement des contrats de change. Pour gérer la charge d'intérêts sur ses emprunts à court terme, la société conclut parfois des swaps de devises. Pour gérer les coûts de l'électricité associés à la production et au transport du pétrole brut, la société peut conclure des swaps sur l'électricité et autres actes instrumentaires liés à l'énergie, notamment des contrats d'énergie renouvelable. Pour gérer les risques liés aux coûts futurs liés aux émissions de carbone et aux prix de l'électricité ou pour générer d'éventuels crédits de compensation liés aux émissions de carbone, la société peut conclure des contrats d'énergie renouvelable.

Au 31 décembre 2022, la juste valeur des positions de gestion des risques correspondait à un actif net de 46 M\$ et ces positions se composaient surtout des instruments liés au pétrole brut, au gaz naturel, aux condensats, aux produits raffinés, à l'électricité et au cours de change. Au 31 décembre 2022, des contrats de change assortis d'un notionnel de 168 M\$ US étaient en cours (144 M\$ US au 31 décembre 2021), et aucun swap de taux d'intérêt ou swap combiné de devises n'était en cours (aucun au 31 décembre 2021).

Juste valeur nette des positions de gestion des risques

31 décembre 2022	Volumes notionnels ^{1) 2)}	Durée ³⁾	Prix d'exercice moyen pondéré ^{1) 2)}	Juste valeur de l'actif (du passif)
Contrats à terme liés à la fluidification ⁴⁾				
Vente à prix fixe – WTI	3,2 Mb	Janvier 2023 – Juin 2024	80,35 \$ US/b	1
Achat à prix fixe – WTI	2,3 Mb	Février 2023 – Juin 2024	79,93 \$ US/b	—
Swaps sur l'électricité				(6)
Contrats d'énergie renouvelable				90
Autres positions financières ⁵⁾				(39)
Total de la juste valeur				46

1) Millions de barils (« Mb »). Baril (« b »).

2) Volumes notionnels et prix moyens pondérés des divers contrats sur leur durée respective. Les volumes notionnels et les prix moyens pondérés peuvent fluctuer de mois en mois, car ils représentent la moyenne de divers contrats assortis de durées différentes.

3) La durée des contrats correspond à divers contrats assortis de durées différentes, qui vont de 1 mois à 18 mois.

4) Les positions sur contrats à terme liés aux condensats se composent de contrats sur le WTI permettant de gérer l'exposition au prix des condensats.

5) Les autres positions financières sont des positions de gestion des risques liées aux contrats sur écarts de prix du WCS, du pétrole lourd et des condensats, aux contrats à prix fixe à Mont Belvieu, aux contrats visant l'essence de base reformulée en vue de la fluidification oxygénée, aux contrats à prix fixe sur le mazout de chauffage et le gaz naturel, aux contrats d'énergie renouvelable ainsi qu'aux activités de fabrication et de commercialisation aux États-Unis de la société.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

A) Risques liés au prix des marchandises, au change et au taux d'intérêt

i) Risque lié aux prix des marchandises

Le risque lié aux prix des marchandises découle de l'incidence que les fluctuations des prix à terme des marchandises pourraient avoir sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers et passifs financiers. Pour atténuer en partie son exposition au risque lié aux prix des marchandises, la société a conclu divers contrats d'instruments financiers dérivés.

Le recours à ces instruments dérivés est régi par des politiques officielles et est assujéti aux limites fixées par le conseil d'administration. La société a pour politique de ne pas utiliser des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

La société a eu recours à des swaps et des contrats à terme sur le pétrole brut, le gaz naturel et les produits raffinés, des contrats de gestion du risque du prix de base et, s'il en est, des contrats à terme de gré à gré, des options ainsi que des swaps sur les condensats et des swaps. Ces instruments dérivés sont utilisés pour atténuer en partie l'exposition au risque lié aux prix des marchandises sur ses ventes de pétrole brut et pour préserver les flux de trésorerie à court terme et futurs. Cenovus a conclu un certain nombre de transactions afin de se protéger contre l'élargissement des écarts de prix entre le pétrole léger et le brut lourd et pour gérer son exposition aux fluctuations des prix de marchandises entre le moment où les produits sont fabriqués ou achetés et celui où ils sont vendus au client ou utilisés par Cenovus. De plus, la société a constitué des positions de gestion des risques afin de tirer avantage de la marge supplémentaire qu'elle s'attend à recevoir lorsque les produits seront vendus, à une date ultérieure. La société a eu recours à des contrats à terme et des swaps sur marchandises ainsi que des contrats de gestion du risque d'écart de prix pour atténuer en partie son exposition au risque lié aux prix des marchandises se rapportant à ses transactions liées aux condensats. Pour atténuer le risque lié aux prix du gaz naturel, la société a conclu des contrats à prix fixe ou a recours à des instruments de base.

ii) Risque de change

Le risque de change découle des fluctuations des cours de change qui peuvent influencer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers ou des passifs financiers de la société. La société exerçant ses activités en Amérique du Nord, les fluctuations du change entre le dollar canadien et le dollar américain peuvent avoir une incidence importante sur ses résultats.

(Le profit) la perte de change de Cenovus comprend principalement les profits et pertes de change latents liés à la conversion des titres d'emprunt libellés en dollars américains et émis au Canada (voir la note 9). Au 31 décembre 2022, Cenovus avait émis au Canada des titres d'emprunt libellés en dollars américains totalisant 4,8 G\$ US (7,4 G\$ US au 31 décembre 2021).

iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des variations des taux d'intérêt du marché qui peuvent avoir une incidence sur le résultat, les flux de trésorerie et les évaluations. Cenovus peut atténuer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt en conservant un portefeuille de titres d'emprunt à taux fixe et à taux variable. Pour gérer son exposition à la volatilité des taux d'intérêt, la société conclut parfois des swaps de taux d'intérêt. Au 31 décembre 2022, Cenovus n'avait aucun swap de taux d'intérêt en cours (aucun au 31 décembre 2021). Pour gérer la charge d'intérêts sur ses emprunts à court terme, la société conclut parfois des swaps de devises. Au 31 décembre 2022, Cenovus n'avait aucun swap de devises et de taux d'intérêt en cours (aucun au 31 décembre 2021).

iv) Sensibilité au prix des marchandises, au change et au taux d'intérêt

Le tableau suivant résume la sensibilité de la juste valeur des positions de gestion des risques de Cenovus aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change, toutes les autres variables demeurant constantes. La direction croit que les fluctuations présentées dans le tableau ci-dessous constituent une mesure raisonnable de la volatilité.

L'incidence des fluctuations des prix des marchandises et des taux de change sur les positions de gestion des risques en cours de la société aurait pu entraîner la comptabilisation de profits ou de pertes latents ayant une incidence sur le résultat avant impôt comme suit :

31 décembre 2022	Fourchette de sensibilité	Hausse	Baisse
Pétrole brut – prix de la marchandise	± 10,00 \$ US/b sur les couvertures basées sur le WTI et le condensat	1	(1)
WCS et condensats – prix différentiel ¹⁾	± 2,50 \$ US/b sur les couvertures différentielles basées sur la production liées	13	(13)
WCS (Hardisty) – prix différentiel	± 5,00 \$ US/b sur les couvertures différentielles basées sur la production liées au WCS	(1)	1
Produits raffinés – prix de la marchandise	± 10,00 \$ US/b sur les couvertures basées sur le mazout de chauffage et l'essence	(2)	2
Prix de base du gaz naturel	± 0,50 \$ US/kpi ³ sur les couvertures de base du gaz naturel	1	(1)
Prix de l'électricité	± 20,00 \$ CA/mégawattheures sur les couvertures de l'électricité	113	(113)
Cours de change dollar US/dollar CA	± 0,05 \$ sur le taux de change dollar US/dollar CA	14	(17)

1) Compte non tenu de l'écart WCS (Hardisty).

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

31 décembre 2021	Fourchette de sensibilité	Hausse	Baisse
Pétrole brut – prix de la marchandise	± 5,00 \$ US/b sur les couvertures basées sur le WTI et le condensat	(225)	225
WCS et condensats – prix différentiel	± 2,50 \$ US/b sur les couvertures différentielles basées sur la production liées au WCS	4	(4)
Produits raffinés – prix de la marchandise	± 5,00 \$ US/b sur les couvertures basées sur le mazout de chauffage et l'essence	(2)	2
Cours de change dollar US/dollar CA	± 0,05 \$ sur le taux de change dollar US/dollar CA	11	(12)

En ce qui a trait à ces instruments financiers, une variation du cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain aurait entraîné une variation (du profit) de la perte de change, comme suit :

31 décembre	2022	2021
Hausse de 0,05 \$ du cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain	246	372
Baisse de 0,05 \$ du cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain	(246)	(372)

La direction croit que les fluctuations présentées dans le tableau ci-dessus constituent une mesure raisonnable de la volatilité.

Au 31 décembre 2022, une variation de 1 % des taux d'intérêt sur la dette à taux variable aurait entraîné une augmentation ou une diminution de 1 M\$ du résultat net (1 M\$ au 31 décembre 2021). Cette analyse suppose que le montant des titres d'emprunt à taux fixe et à taux variable ne change pas par rapport à celui qui est présenté aux dates respectives des états consolidés de la situation financière.

B) Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que la contrepartie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations contractuelles conformément aux modalités convenues et amène de ce fait la société à subir une perte. Cenovus a mis en place une politique de crédit approuvée par le comité d'audit et le conseil d'administration conçue pour assurer que son exposition au risque de crédit se situe à un niveau acceptable. La politique de crédit définit les rôles et les responsabilités à l'égard du risque de crédit, établit un cadre d'évaluation, de surveillance et d'atténuation de l'exposition au risque de crédit et fixe les paramètres entourant les limites de concentration du crédit.

Cenovus évalue le risque de crédit des nouvelles contreparties et poursuit la surveillance régulière des risques liés à l'ensemble des contreparties. Une part importante des comptes débiteurs de la société provient de clients du secteur du pétrole et du gaz naturel et est exposée aux risques de crédit normaux du secteur. Le risque de Cenovus concernant ses contreparties est à l'intérieur de la fourchette établie dans sa politique de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit lié aux comptes débiteurs et produits à recevoir, à l'investissement net dans des contrats de location-financement, aux actifs liés à la gestion des risques et aux créances à long terme correspond à la valeur comptable totale de ces instruments.

Au 31 décembre 2022, environ 85 % (94 % au 31 décembre 2021) des montants à payer, des créances liées aux partenariats de Cenovus, des créances clients et de l'investissement net dans les contrats de location-financement de la société avec des contreparties ayant une cote de solvabilité de qualité supérieure et 99 % des comptes débiteurs de la société étaient impayés depuis moins de 60 jours. La perte de crédit attendue moyenne associée à ces comptes s'est établie à 0,4 % au 31 décembre 2022 (0,1 % au 31 décembre 2021).

C) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que Cenovus éprouve des difficultés à dégager les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements liés à des passifs financiers lorsqu'ils sont exigibles. Il désigne également le risque qu'elle ne soit pas en mesure de liquider ses actifs rapidement et à un prix raisonnable. Cenovus gère son risque de liquidité en surveillant de près la trésorerie et la dette et en conservant un accès approprié au crédit, ce dernier pouvant varier en fonction des notations de crédit de la société. Comme il est indiqué à la note 26, Cenovus vise à long terme un ratio dette nette/BAIIA ajusté et un ratio dette nette/fonds provenant de l'exploitation ajustés d'environ 1,0 x en creux de cycle du prix des marchandises, afin de gérer son endettement global.

Dans le cadre de la gestion des risques de liquidité, la société a accès à un large éventail de sources de financement, que ce soit au moyen de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, de montants non prélevés aux termes de sa facilité de crédit engagée et de facilités remboursables à vue non engagées et des fonds disponibles aux termes de prospectus préalables de base. Au 31 décembre 2022, les sources de financement comprenaient ce qui suit :

- 4,5 G\$ de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.
- 5,5 G\$ sur sa facilité de crédit engagée.
- 1,4 G\$ sur ses facilités remboursables à vue non engagées, dont une tranche de 1,0 G\$ peut être prélevée à des fins générales; la totalité du montant peut servir à l'émission de lettres de crédit.
- 140 M\$ US (190 M\$ CA) représentant la quote-part de la société dans les facilités remboursables à vue non engagées de WRB.
- Capacité inutilisée de 4,7 G\$ US aux termes d'un prospectus préalable de base, dont la disponibilité est tributaire des conditions du marché.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

Les sorties de trésorerie non actualisées liées aux passifs financiers s'établissent comme suit :

31 décembre 2022	1 an	De 2 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Par la suite	Total
Comptes créditeurs et charges à payer	6 124	—	—	—	6 124
Emprunts à court terme ¹⁾	115	—	—	—	115
Dettes à long terme ¹⁾	401	983	2 014	11 196	14 594
Paiements conditionnels	271	167	—	—	438
Obligations locatives ¹⁾	426	746	596	2 889	4 657

31 décembre 2021	1 an	De 2 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Par la suite	Total
Comptes créditeurs et charges à payer	6 353	—	—	—	6 353
Emprunts à court terme ¹⁾	79	—	—	—	79
Dettes à long terme ¹⁾	561	1 608	2 603	14 892	19 664
Paiements conditionnels	238	—	—	—	238
Obligations locatives ¹⁾	453	794	634	3 192	5 073

1) Capital et intérêts confondus, y compris la partie courante.

39. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

A) Fonds de roulement

31 décembre	2022	2021
Total de l'actif courant	12 430	11 988
Total du passif courant	8 021	7 305
Fonds de roulement	4 409	4 683

Au 31 décembre 2022, le fonds de roulement ajusté s'établissait à 4,7 G\$ (3,8 G\$ au 31 décembre 2021), compte non tenu des actifs détenus en vue de la vente de néant (1,3 G\$ au 31 décembre 2021), de la partie courante des paiements conditionnels de 263 M\$ (236 M\$ au 31 décembre 2021) et des passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente de néant (186 M\$ au 31 décembre 2021).

Les variations du fonds de roulement hors trésorerie s'établissent comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021	2020
Comptes débiteurs et produits à recevoir	838	(953)	77
Impôt sur le résultat à recouvrer	(58)	(1)	(12)
Stocks	(143)	(1 646)	450
Comptes créditeurs et charges à payer	(524)	1 645	(338)
Impôt sur le résultat à payer	1 000	87	(17)
Total de la variation du fonds de roulement hors trésorerie	1 113	(868)	160
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie – activités d'exploitation	575	(1 227)	198
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie – activités d'investissement	538	359	(38)
Total de la variation du fonds de roulement hors trésorerie	1 113	(868)	160

Exercices clos les 31 décembre	2022	2021	2020
Intérêts payés	647	811	381
Intérêts reçus	78	24	5
Impôt sur le résultat payé	723	209	18

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

B) Rapprochement des passifs

Le tableau suivant présente un rapprochement des passifs et des flux de trésorerie liés aux activités de financement.

	Dividendes à verser	Emprunts à court terme	Dettes à long terme	Obligations locatives
31 décembre 2019	—	—	6 699	1 916
Variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement :				
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme, montant net	—	117	—	—
(Remboursement) de titres d'emprunt à long terme renouvelables	—	—	(220)	—
Émission de titres d'emprunt à long terme	—	—	1 326	—
(Remboursement) de titres d'emprunt à long terme	—	—	(112)	—
Remboursement du capital des contrats de location	—	—	—	(197)
Dividendes de base versés sur les actions ordinaires	(77)	—	—	—
Variations sans effet sur la trésorerie :				
Prime nette (escompte net) au remboursement de titres d'emprunt à long terme	—	—	(25)	—
Charges financières	—	—	5	—
Entrées de contrats de location	—	—	—	49
Modifications au contrat de location	—	—	—	(2)
Réévaluations de contrats de location	—	—	—	(2)
Résiliations de contrats de location	—	—	—	(1)
Dividendes de base déclarés sur les actions ordinaires	77	—	—	—
Variation des cours de change et autres	—	4	(232)	(6)
31 décembre 2020	—	121	7 441	1 757

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

	Dividendes à verser	Emprunts à court terme	Dettes à long terme	Obligations locatives
31 décembre 2020	—	121	7 441	1 757
Acquisitions (note 5)	—	40	6 602	1 441
Variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement :				
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme, montant net	—	(77)	—	—
(Remboursement) de titres d'emprunt à long terme renouvelables	—	—	(350)	—
Émission de titres d'emprunt à long terme	—	—	1 557	—
(Remboursement) de titres d'emprunt à long terme	—	—	(2 870)	—
Remboursement du capital des contrats de location	—	—	—	(300)
Dividendes de base versés sur les actions ordinaires	(176)	—	—	—
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(34)	—	—	—
Variations sans effet sur la trésorerie :				
Prime nette (escompte net) au remboursement de titres d'emprunt à long terme	—	—	121	—
Charges financières	—	—	(59)	—
Entrées de contrats de location	—	—	—	110
Modifications au contrat de location	—	—	—	22
Réévaluations de contrats de location	—	—	—	(4)
Résiliations de contrats de location	—	—	—	(1)
Transferts aux passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	—	—	—	(58)
Dividendes de base déclarés sur les actions ordinaires	176	—	—	—
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	34	—	—	—
Variation des cours de change et autres	—	(5)	(57)	(10)
31 décembre 2021	—	79	12 385	2 957
Variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement :				
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme, montant net	—	34	—	—
(Remboursement) de titres d'emprunt à long terme	—	—	(4 149)	—
Remboursement du capital des contrats de location	—	—	—	(302)
Dividendes de base versés sur les actions ordinaires	(682)	—	—	—
Dividendes variables versés sur les actions ordinaires	(219)	—	—	—
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(26)	—	—	—
Variations sans effet sur la trésorerie :				
Prime nette (escompte net) au remboursement de titres d'emprunt à long terme	—	—	(29)	—
Charges financières	—	—	(28)	—
Entrées de contrats de location	—	—	—	25
Modifications au contrat de location	—	—	—	83
Réévaluations de contrats de location	—	—	—	7
Résiliations de contrats de location	—	—	—	(5)
Dividendes de base déclarés sur les actions ordinaires	682	—	—	—
Dividendes variables versés sur les actions ordinaires	219	—	—	—
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	35	—	—	—
Variation des cours de change et autres	—	2	512	71
31 décembre 2022	9	115	8 691	2 836

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire

Exercice clos le 31 décembre 2022

40. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

A) Engagements

Cenovus a conclu divers engagements dans le cours normal de ses activités. Les engagements dont la durée initiale est de moins de un an n'ont pas été présentés dans le tableau ci-après. Les paiements futurs de la société au titre de ses engagements s'établissent comme suit:

31 décembre 2022	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Par la suite	Total
Transport et stockage ¹⁾	1 747	2 011	1 542	1 416	1 360	13 005	21 081
Achats de produits	1 626	1 509	922	922	922	3 457	9 358
Immobilier ²⁾	48	50	50	50	54	604	856
Obligation de financement liée à une entreprise liée comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence ³⁾	92	105	96	96	91	143	623
Autres engagements à long terme ⁴⁾	381	90	75	74	65	395	1 080
Total des paiements	3 894	3 765	2 685	2 558	2 492	17 604	32 998
31 décembre 2021	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Par la suite	Total
Transport et stockage ¹⁾	1 677	1 958	1 853	1 488	1 350	13 244	21 570
Achats de produits ⁵⁾	1 684	1 682	1 593	731	731	4 204	10 625
Immobilier ²⁾	44	43	52	54	57	658	908
Obligation de financement liée à une entreprise liée comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence ³⁾	68	85	99	90	90	210	642
Autres engagements à long terme ⁴⁾	436	83	72	63	81	366	1 101
Total des paiements	3 909	3 851	3 669	2 426	2 309	18 682	34 846

1) Comprend certains des engagements liés au transport de 9,1 G\$ (8,1 G\$ au 31 décembre 2021) assujettis à l'approbation des organismes de réglementation ou qui ont été approuvés mais ne sont pas encore en vigueur. Ces contrats sont d'une durée pouvant aller jusqu'à 20 ans après leur entrée en vigueur.

2) A trait aux composantes non locatives des obligations locatives composées de charges d'exploitation et de places de stationnement non réservées de l'espace de bureau. Ne rend pas compte d'un paiement engagé pour lequel une provision a été constituée.

3) A trait aux obligations de financement envers HCML.

4) Rend compte de la part de Cenovus dans les engagements liés à WRB, à Toledo et au secteur Production extracôtière.

5) Auparavant pris en compte dans le transport et le stockage.

Au 31 décembre 2022, la société avait des engagements conclus avec HMLP qui prévoient un montant de 2,2 G\$ lié à des engagements à long terme liés au transport et au stockage (2,6 G\$ au 31 décembre 2021).

Des lettres de crédit en cours totalisant 490 M\$ (565 M\$ au 31 décembre 2021) étaient également émises à titre de garantie des conditions relatives aux modalités financières et à l'exécution de certains contrats.

B) Éventualités

Actions en justice

Cenovus est partie à un nombre restreint d'actions en justice dans le cours normal de ses activités. Cenovus est d'avis que toute obligation pouvant découler de ces actions, dans la mesure où elle n'est pas prévue, ne devrait pas avoir d'incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Questions d'ordre fiscal

Les règlements et les lois fiscales et leurs interprétations qui sont en vigueur ou ont cours dans les diverses administrations où Cenovus exerce ses activités changent continuellement. En conséquence, un certain nombre de questions d'ordre fiscal est généralement à l'étude. La direction estime que la charge inscrite à l'égard de l'impôt est suffisante.